



HAL
open science

Partenariat entre orthophonistes et enseignants : mieux se connaître pour mieux collaborer

Charlène Massuyeau

► **To cite this version:**

Charlène Massuyeau. Partenariat entre orthophonistes et enseignants : mieux se connaître pour mieux collaborer. Médecine humaine et pathologie. 2021. hal-03870280

HAL Id: hal-03870280

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03870280>

Submitted on 24 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

FACULTÉ DE MÉDECINE

DÉPARTEMENT D'ORTHOPHONIE

MÉMOIRE présenté pour l'obtention du

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

par

Charlène Massuyeau

soutenu le : 22 juin 2021

**Partenariat entre orthophonistes et enseignants : mieux se connaître pour
mieux collaborer.**

Mémoire dirigé par : Madame HUIN Carine
Formatrice INSPE-PRAG Mathématiques
Université de Lorraine

Président de jury : Madame PIQUARD-KIPFFER Agnès
Enseignante chercheuse et orthophoniste
INSPE Université de Lorraine
LORIA UMR 7503

Asseseurs : Madame NEUMAR Justine
Orthophoniste
Jarville-la-Malgrange

Monsieur KLEIN Eric
Docteur en médecine
Nancy

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire :

- Madame Piquard pour avoir accepté de présider mon jury, ainsi qu'à madame Neumar et monsieur Klein de prendre de leur temps pour évaluer ce travail.

- Madame Huin, ma directrice de mémoire pour m'avoir épaulée et encouragée depuis le début, lorsque ce travail n'était qu'à ses prémices. Merci à elle pour sa patience, ses encouragements qui m'ont poussé à me dépasser et à donner le meilleur de moi-même.

- Tous les étudiants qui ont été volontaires pour participer à cette journée, malgré les conditions particulières de sa mise en œuvre.

- Monsieur Souman, directeur de l'INSPE de Montigny d'avoir facilité le recrutement des étudiants en master MEEF.

- Toutes les personnes qui ont pris le temps de relire mon travail et qui m'ont donné leurs retours, toujours très constructifs. Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Baptiste qui a été un excellent lecteur et un conseiller des plus précieux.

- Mes proches qui m'ont soutenue dans mon travail et plus globalement, lors de ces cinq années d'études.

- Mes parents qui m'ont soutenue financièrement et moralement dans mes études et mes projets et sans qui cela n'aurait pas été possible.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

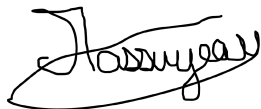
Je soussigné (e), MASSUYEAU Charlène, inscrit(e) à l'Université de Lorraine, atteste que ce travail est le fruit d'une réflexion et d'un travail personnels et que toutes les sources utilisées ont été clairement indiquées. Je certifie que toutes les utilisations de textes préexistants, de formulations, d'idées, de raisonnements empruntés à un tiers sont mentionnées comme telles en indiquant clairement l'origine.

Conformément à la loi, le non-respect de ces dispositions me rend passible de poursuites devant la commission disciplinaire et les tribunaux de la République Française.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 12/06/2021

Signature

Saisissez du texte ici

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Massuyeau', written over a light grey placeholder text.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Introduction	6
Partie 1 : Ancrage théorique.....	7
Chapitre 1 Deux professions en constante évolution	8
1 Les orthophonistes.....	8
1.1 Une profession récente	8
1.2 Une profession qui s'ouvre à d'autres domaines.....	9
2 Les enseignants	10
2.1 Une profession ancienne.....	10
2.2 Des enjeux toujours plus grands	12
3 Une volonté de se démarquer	13
Chapitre 2 : une collaboration nécessaire mais difficile.....	15
1 La collaboration entre orthophonistes et enseignants	15
1.1 Définition.....	15
1.2 Les principes du partenariat.....	16
1.3 Les objectifs de la collaboration	17
2 La collaboration : une démarche parfois difficile	18
2.1 Les difficultés de communication.....	18
2.2 Le manque de terminologie commune	20
2.3 Le manque de temps et de moyens	21
2.4 Le secret professionnel : un frein au travail partenarial ?.....	22
Chapitre 3 : La formation initiale pour façonner les représentations	25
1 Représentations et préjugés	25
2 Connaissance de l'autre au sein du cursus	27
2.1 En orthophonie	28

2.2	En post-MEEF	29
3	Des étudiants volontaires pour pallier ce manque.....	29
	Partie 2 : Partie méthodologique	31
	Chapitre 1 : Présentation de l'étude	32
1	Problématique et hypothèses	32
2	Population ciblée	33
3	Démarche expérimentale.....	33
	Chapitre 2 : Déroulement de l'étude	35
1	Questionnaire avant rencontre.....	35
2	Brainstorming et définition	36
3	Communication non-violente.....	37
4	Mises en situation.....	39
5	Discussion libre	41
6	Questionnaire après rencontre	41
	Chapitre 3 : Méthodes d'analyses	43
1	Les questionnaires	43
2	Les échanges	44
	Partie 3 : Résultats.....	45
	Chapitre 1 : un changement dans les connaissances et les représentations.....	46
1	Un changement dans l'évaluation des connaissances	49
2	Des connaissances plus précises sur la profession de l'autre.....	50
2.1	Les étudiants en post-MEEF.....	50
2.2	Les étudiants en orthophonie	52
3	Des représentations plus positives, sur les autres et sur soi-même	54
3.1	Les étudiants en post-MEEF.....	54
3.2	Les étudiants en orthophonie	56
	Chapitre 2 : Des cours sur la pluridisciplinarité à enrichir.....	60

1	Les étudiants en post-MEEF	60
2	Les étudiants en orthophonie.....	62
	Chapitre 3 : Une communication plus efficace	65
1	La CNV jugée utile par les étudiants.....	65
2	Des prises de conscience	66
	Discussion	68
	Chapitre 1 : Vérification des hypothèses.....	68
1	Hypothèse 1	68
2	Hypothèse 2.....	69
3	Hypothèse 3.....	70
	Chapitre 2 : Une rencontre à réitérer et à enrichir	71
1	Les points forts de la rencontre	71
2	Points d'amélioration selon les étudiants	72
3	Points d'amélioration selon les organisateurs	73
	Conclusion.....	74
	Bibliographie.....	78
	Annexes	81

INTRODUCTION

J'ai constaté au cours de mon cursus que j'avais une vision assez négative des enseignants et que je me fiais surtout à mon vécu en tant qu'élève puis en tant que future orthophoniste. « Je suis allée à l'école, je connais le métier d'enseignant », « ils ne font pas d'efforts pour l'aménagements en classe », « ils veulent diriger nos prises en charge alors que nous sommes censés être autonomes dans notre pratique » « Ils sont trop rigides alors qu'en tant qu'orthophonistes, nous sommes moins conventionnels. » Mais, comment ai-je pu arriver à cette vision si négative ? Moi qui avais pensé à exercer cette profession avant de m'intéresser à l'orthophonie ?

Ces questionnements m'ont amenée à chercher ce que ces enseignants pensaient de nous. Plusieurs études comme celle de Tondoux (2013) montrent que les enseignants nous voient comme « hautains ». Ils disent que « les orthophonistes veulent garder les informations pour eux », « c'est du commerce, maintenant tous les enfants vont chez l'orthophoniste ». J'ai pris conscience qu'eux aussi, pouvaient avoir une vision très négative de ma future profession.

Ces visions négatives sont-elles encore partagées ? Mes représentations se basent uniquement sur mon ressenti en tant qu'étudiante en orthophonie, écoutant des maîtres de stage ayant des conflits avec des enseignants. D'où viennent les représentations des professionnels ? Il se peut qu'elles soient alimentées par une prise en charge orthophonique qui n'a pas fonctionné, d'un mauvais contact avec les orthophonistes de la région. Mais je ne peux pas affirmer avec certitude que je comprends tous les enjeux de leur profession. Je peux alors me demander s'ils comprennent les miens et ceux des orthophonistes. Connaissons-nous réellement nos champs de compétences respectifs ?

Pourtant, notre collaboration est indispensable pour gagner du temps lors de nos échanges, harmoniser le suivi d'un patient. Le travail de l'orthophoniste serait futile s'il n'était pas ajusté au quotidien de l'enfant. Celui des enseignants serait vain s'il n'était pas aménagé en fonction des troubles de l'enfant. Le travail de l'orthophoniste et de l'enseignant devrait nécessairement se faire en étroite collaboration.

Pour cela, changer nos représentations est nécessaire. Et pour ce faire, il va falloir apprendre à mieux se connaître, à mieux communiquer entre nous. La communication non-violente pourrait être une clé pour déterminer nos vrais besoins vis-à-vis de cet autre professionnel, qui n'a pas les mêmes compétences mais avec qui nous devons travailler.

PARTIE 1 :
ANCORAGE THEORIQUE

CHAPITRE 1

DEUX PROFESSIONS EN CONSTANTE EVOLUTION

Dans un premier temps, une définition des deux professions mises en avant dans ce mémoire est nécessaire. D'un côté, l'orthophonie, profession récente est en quête de reconnaissance professionnelle ; de l'autre, l'enseignement, profession ancienne se trouve face à des situations de plus en plus complexes. (Nous nous intéresserons dans cette étude, uniquement aux enseignants du premier degré.) Ces deux professions, bien que différentes, dépendent toutes les deux d'évolutions constantes : leurs champs d'action, leurs compétences, leurs missions connaissent un perpétuel mouvement et suivent très étroitement l'évolution sociale. Nous ferons un historique de chaque profession avant de parler de leurs missions actuelles, puis nous insisterons sur leurs particularités et leur volonté de se différencier l'une de l'autre.

1 Les orthophonistes

Nous aborderons la naissance de la profession d'orthophoniste en premier. En effet, ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'études en orthophonie et a pour but d'améliorer leur collaboration avec les enseignants et ainsi faciliter leurs conditions de travail et l'efficacité de leurs prises en charge.

1.1 Une profession récente

L'orthophonie (du grec « ortho » qui signifie « droit » et « phoné » qui signifie « son ») est une profession paramédicale née du besoin de rééduquer des patients opérés de fentes labio-palatines dans les années 1940. L'insuffisance vélaire ainsi que d'autres problèmes d'articulation que cette chirurgie entraîne, nécessitent une prise en charge particulière des fonctions langagières (articulation, souffle...). Le but de la rééducation orthophonique est alors de compenser cette insuffisance vélaire afin que les patients atteints de fentes labio-palatines puissent être intelligibles et retrouver une parole fluide après leur opération. C'est Suzanne Borel Maissonny, grammairienne et phonéticienne, qui est la première à prendre en charge ces patients. Elle crée l'association des rééducateurs de la parole et du langage oral et écrit (« ARPLOE ») qui forme les orthophonistes de l'époque. Depuis 1964 la profession à travers le certificat de capacité d'orthophonie est reconnue officiellement en France. (Fédération Nationale des Orthophonistes, s. d.)

Aujourd'hui, selon l'article R4341-1 du code de la santé publique, l'orthophonie vise « à prévenir, à évaluer et à prendre en charge aussi précocement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement des troubles de la voix de l'articulation, de la parole ainsi que des troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression. » De cet article se déduisent les trois missions de l'orthophoniste : prévenir, évaluer le patient (étape du bilan), prendre en charge (étape de la rééducation).

En plus de la multiplicité de ses missions, l'orthophonie se situe à la frontière de plusieurs domaines très différents : elle est une profession paramédicale, mais son champ de compétences principal est le langage. Ses prises en charge peuvent être plus techniques et physiques, comme dans les rééducations de paralysies faciales périphériques chez lesquelles on pratique des massages de la face ; les troubles de la parole qui nécessitent des exercices techniques afin de faire prononcer le son correct ; ou encore dans le cadre des troubles de l'oralité qui peuvent faire l'objet de massages de désensibilisation buccale. Elles peuvent aussi avoir un aspect plus psychologique comme lorsqu'il s'agit de faire de l'accompagnement parental : prendre en considération la dynamique de la famille pour qu'elle devienne sécurisante pour l'enfant dans le cadre de handicap par exemple. La pratique de l'éducation thérapeutique du patient a aussi un aspect plus psychologique que technique : elle consiste à faire en sorte que le patient devienne expert de son trouble pour être capable d'en parler et de mieux vivre avec.

1.2 Une profession qui s'ouvre à d'autres domaines

La profession d'orthophoniste se redéfinit, s'élargit continuellement et acquiert de nouveaux champs de compétences.

A sa création, le diplôme est obtenu au bout de 3 années d'études. Il nécessite ensuite 4 années d'études en 1997. Depuis 2013, il faut 5 ans pour valider le diplôme. Cette évolution illustre un réel besoin de formations et d'évolution. Le grade master qui a été défendu par de nombreux orthophonistes et étudiants rend le doctorat accessible aux orthophonistes et permet à la profession d'effectuer des travaux de recherches dans leur domaine. « Les prises en charge en orthophonie sont devenues complexes et exigent de la part des orthophonistes des compétences plus approfondies et diversifiées et également une formation à la démarche scientifique permettant de faire évoluer les pratiques professionnelles en fonction des progrès de la connaissance scientifique. » (J.O du 7 mars 2013) Ici, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche appuie sur le fait que la profession d'orthophoniste requiert un plus grand nombre de compétences que lors de sa création. Aujourd'hui, sa patientèle présente des

troubles de la voix, de la parole et de la déglutition, mais aussi des troubles des apprentissages comme ceux qui touchent le langage oral, le langage écrit ou encore la cognition mathématique. De ce fait, les patients appartiennent à des classes d'âge différentes, de la naissance à la vieillesse. Les orthophonistes sont amenés à prendre en charge de nombreuses pathologies et de nombreux profils différents de patients.

Même une fois diplômés, les orthophonistes sont fortement incités à se former continuellement. Les orthophonistes libéraux ont droit aux Fonds Interprofessionnels de Formation des Professionnels Libéraux (FIF-PL) qui s'élèvent à 900 euros par an. Ils peuvent aussi recevoir des aides de l'Agence Nationale pour le Développement Professionnel Continu (ANDPC) afin d'indemniser la perte de ressources induites par l'absence au cabinet. La formation continue est obligatoire afin de se tenir informé des dernières avancées concernant d'une part les pathologies prises en charges et d'autre part, les pratiques professionnelles. (Petit & Pecout, 2020) Ce besoin de formation continue illustre l'évolution perpétuelle de la profession.

2 Les enseignants

De la même manière que pour l'orthophonie, nous élaborerons un historique de la profession d'enseignant, et parallèlement l'évolution de l'école primaire en France. L'objectif est de comprendre cette évolution pour la comparer à celle de la profession d'orthophoniste et d'en souligner les différences et les similitudes.

2.1 Une profession ancienne

Au XVI^e siècle, l'école est déjà une « réalité sociale ». Le mouvement protestant ainsi que la naissance de l'imprimerie encouragent l'instruction. En effet, le besoin de lire et écrire s'accroît et pour contrer le protestantisme, la lecture de la Bible est recommandée. On constate qu'à cette époque, l'influence religieuse est très importante au sein de l'école. L'État demande à l'Église de se charger des écoles et de l'instruction des enfants. Cependant, beaucoup d'enfants n'y ont pas accès car ils proviennent de familles trop modestes. A cette époque, la lecture (en latin), l'instruction religieuse et le calcul composent l'enseignement.

Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685 « l'enseignement élémentaire n'est plus vu comme une priorité. » (Combes, 2013) : son rôle contre la propagation du protestantisme n'a plus lieu d'être. L'instruction de la population n'est pas encore essentielle : à cette époque, les instituteurs sont recrutés par les curés de paroisse et n'ont pas de formations spéciales.

A la fin du XVIII^e siècle, le taux d’alphabétisation de la population s’accroît. La langue française est la seule langue autorisée dans l’enseignement depuis l’édit de Villers-Cotterêts de 1539. Celui-ci est déterminant dans l’enseignement de la langue française : il permet à la population de devenir de plus en plus lettrée.

Lors de la révolution, l’école est redéfinie par les principes de liberté, égalité et fraternité. A la suite de la loi du 10 mai 1806 et du décret du 17 mars 1808, est créée l’université impériale où tout nouvel enseignant prépare un diplôme. C’est le début de la professionnalisation des enseignants.

En 1833, les départements ont l’obligation de gérer des écoles normales d’instituteurs. Les écoles d’enseignants prennent de plus en plus de place, ce qui montre l’intérêt de leur formation pour enseigner aux élèves. Ces derniers deviennent fonctionnaires de l’Etat ce qui montre la scission entre l’Etat et l’Eglise. En 1835, un corps d’inspecteurs est créé pour cadrer et contrôler les écoles. La fondation de cette institution illustre l’importance accordée à ce système scolaire.

Au cours de la III^e République, les lois Jules Ferry refondent l’école en imposant sa gratuité complète et l’obligation d’instruction. L’enseignement prend alors beaucoup plus d’importance avec une volonté de donner l’opportunité au plus grand nombre de s’instruire. Les matières enseignées sont : l’instruction morale et civique, la lecture et l’écriture, la littérature, la géographie et l’histoire, le droit et l’économie, les sciences naturelles, physiques et mathématiques, les travaux manuels, les éléments du dessin, du modelage et de la musique, la gymnastique, les exercices militaires pour les garçons et les travaux à l’aiguille pour les filles.

Cet historique met en exergue l’évolution de l’école ainsi que l’importance qu’elle a prise dans la société. On peut le corréliser avec le métier d’enseignant : au début simples membres du clergé, ils sont par la suite recrutés pour leurs compétences. Aujourd’hui, un master est dédié à leur profession : le master MEEF (métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation) Selon le référentiel *Former l’enseignant du XXI^e siècle*, « les professeurs et personnels d’éducation transmettent les savoirs et les compétences, incarnent et font vivre les valeurs de la République, participent à la promotion sociale et à l’intégration » (Éducation Nationale, 2019) Cette citation illustre le fait que l’école est étroitement liée à l’Etat, elle a pour mission de transmettre les valeurs de la République. Les enseignants interviennent dans deux buts : instruire les élèves en leur donnant une base de savoirs essentiels, les former à la citoyenneté.

A l'instar des orthophonistes, les enseignants doivent se former continuellement afin de « faire évoluer leurs pratiques professionnelles en tenant compte notamment des évolutions scientifiques, techniques ou sociales pour toujours mieux répondre aux besoins des élèves ». (Schéma directeur de la formation continue des personnels de l'Éducation Nationale 2019-2022, J. O du 23 septembre 2019) Cette circulaire illustre la complexité de la profession : prendre en compte les évolutions tout en s'adaptant à chaque élève. Les compétences des enseignants subissent de multiples évolutions étroitement liées à l'évolution de la société et de ses valeurs.

2.2 Des enjeux toujours plus grands

L'Éducation Nationale a désormais pour objectif l'inclusion scolaire d'enfants qui étaient auparavant, pour la majeure partie, scolarisés dans des centres spécialisés. Cette population est très diversifiée et comprend : le handicap, les grandes difficultés d'apprentissages ou d'adaptation, les enfants précoces, les enfants malades, les enfants en situation familiale ou sociale difficile, les enfants nouvellement arrivés en France, les enfants du voyage... Ces populations à besoins spécifiques et divers demandent un travail d'ajustement constant de la part de l'enseignant. Il doit s'adapter à chaque spécificité tout en gardant une dynamique de classe.

Plusieurs textes de loi ont mené à l'inclusion des élèves handicapés. La loi du 30 juin 1975 définit le handicap comme un « désavantage social » subi par l'individu en conséquence de ses difficultés. Le premier article proclame un droit à l'éducation, à l'orientation professionnelle, à l'intégration sociale, à l'emploi, aux sports et aux loisirs. Dans cette même dynamique, la loi de février 2005, axée sur l'inclusion, impose à l'école ordinaire de s'adapter à la diversité des publics. Cette loi prône l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. En effet, le terme d'« inclusion » se différencie de celui de l'« intégration ». L'intégration, suppose que l'individu qui ne fait pas partie d'une norme, opère lui-même les changements nécessaires dans le but de faire partie de cette norme. Au contraire, l'inclusion prône le fait de changer l'environnement de cette personne pour l'y inclure. (Thomazet, 2012) En 2019, 248 000 élèves d'école élémentaire sont en situation de handicap, dont 185 600 en milieu ordinaire, ce qui représente la majorité d'entre eux. (Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, 2019) L'inclusion est l'un des grands défis de l'école primaire au XXI^e siècle. « L'école doit rester le lieu privilégié qui favorise l'intégration de tous les enfants dans la société française. Une politique volontariste de prévention et d'adaptation en vue de favoriser les réinsertions est plus que jamais nécessaire. » (Combes, 2013) L'auteur

insiste sur la responsabilité de l'école à entamer ce processus d'inclusion. Pour que les individus trouvent une place dans la société, il faut que l'élève trouve une place à l'école. C'est d'ailleurs une des missions de l'enseignement exposées dans la partie précédente.

3 Une volonté de se démarquer

Les professions présentent toutes les deux des contraintes d'adaptation : elles sont évolutives et sous entendent un ajustement régulier de leurs pratiques.

Les enfants d'âges scolaires constituent une part importante de la patientèle des orthophonistes. Les enseignants sont les premiers professionnels à côtoyer et accompagner ces enfants. Les deux professionnels connaissent des missions similaires dont l'inclusion de l'enfant dans la société. Ce public, et ces objectifs qu'ils ont en commun, les amènent à travailler ensemble et parfois à se confondre aux yeux des enfants eux-mêmes (Chivet, 2008). En effet, dans cette étude, les enfants interrogés utilisent le vocabulaire scolaire pour parler de leur séance d'orthophonie, même s'ils expriment clairement qu'il y a une différence entre les deux.

La frontière entre les deux professions peut être mince dans certaines situations. Même si l'orthophonie est définie comme une profession paramédicale, dans plusieurs pays elle intervient au sein des écoles. Dans ces pays, les orthophonistes peuvent même être employés par l'Education Nationale ce qui entretient la confusion. En France, l'intervention dans les écoles est permise depuis 2019. Les orthophonistes peuvent y intervenir dans le cadre d'un handicap correspondant à un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 %. (SED'in France, 2019) Les orthophonistes peuvent aussi y intervenir s'ils travaillent au sein d'un services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD). Cependant, ces interventions restent rares.

Dans leur étude sur la perception des orthophonistes quant à leur collaboration avec les enseignants, Blanchin et François (2015 p.56) en déduisent que beaucoup d'orthophonistes mettent en avant « l'idée que le respect du territoire de chacun dans la collaboration interprofessionnelle [est] un élément non négligeable ». Les orthophonistes insistent beaucoup sur ce point. Ils ont aussi montré de l'importance à la différenciation des rôles de chaque professionnel, notamment en rappelant la différence entre rééducation et pédagogie. L'enseignant est un pédagogue et amène ses élèves à acquérir des savoirs au contraire de l'orthophoniste qui est un rééducateur qui prodigue des soins. Ainsi, l'un intervient sur l'éducation de l'enfant tandis que l'autre intervient dans le cadre médical. Cette distinction,

parfois peu visible, est essentielle d'après les professionnels afin que chacun puisse intervenir dans son propre champ de compétences.

Ainsi, l'orthophonie et l'enseignement partagent des frontières communes mais tiennent à marquer une distinction afin de préserver la spécificité de leur travail.

Cependant, les deux professionnels peuvent mutualiser leurs compétences propres dans le but de répondre à leurs objectifs communs, à savoir la réussite et l'inclusion de l'enfant. Leur collaboration présente de nombreux avantages. Comment se met-elle en place ? Quels avantages présente-t-elle ? Quelles sont ses limites ?

CHAPITRE 2 : UNE COLLABORATION NECESSAIRE MAIS DIFFICILE

Les orthophonistes et les enseignants sont très souvent amenés à collaborer pour mettre en place des stratégies de prise en charge des enfants qu'ils côtoient. Cette collaboration est présentée comme étant bénéfique tant pour les deux partenaires que pour leurs élèves/ patients. Cependant, nous verrons aussi qu'elle est parfois difficile à mettre en place pour de multiples motifs.

1 La collaboration entre orthophonistes et enseignants

La collaboration entre orthophonistes et enseignants est plébiscitée dans la littérature et est souvent vue comme une pratique enrichissante et possédant de multiples bénéfices. Elle fait partie intégrante des missions des deux professions comme le mentionnent les différents référentiels. Pour les orthophonistes, le décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste parle de « prévention, dépistage et coordination des soins ». (J.O 5 septembre 2013)

Pour les enseignants, le référentiel définit la « prise en compte de la diversité des élèves » ainsi que « la prévention des difficultés scolaires, le dépistage des handicaps et la compensation des inégalités » comme étant des missions de l'enseignant. (2019) Ainsi, le partenariat est encouragé et ses bénéfices pour l'enfant sont mis en avant.

Après avoir défini collaboration et partenariat, nous exposerons ses grands principes. Nous ciblerons ensuite plus précisément les objectifs de la collaboration entre orthophoniste et enseignant.

1.1 Définition

La collaboration est définie, selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) comme « la participation à l'élaboration d'une œuvre commune » (CNRTL, 2012a). Les deux collaborateurs vont donc travailler dans un objectif commun, chaque personne ayant des compétences à mettre au service de cet objectif. Ce but commun est repris dans la définition de Zay (1994 p.8) « Dans le partenariat, chacun conserve ses objectifs propres, tout en acceptant de contribuer à un objectif commun » Cette définition met en exergue la complexité de la

démarche partenariale. Il faudrait d'une part garder ses propres objectifs en vue tout en pensant à ceux du partenariat.

Dans cette citation, nous remarquons que l'auteur parle de « partenariat », défini par le CNRTL comme une « action commune entre organismes différents dans un but déterminé » (CNRTL, 2012b) « Collaboration » et « partenariat » sont deux termes partageant un lien étroit : le partenariat est établi entre deux organismes, comme deux professions (ici la profession d'enseignant et la profession d'orthophoniste). La collaboration se situe au niveau des individus, elle concerne un orthophoniste particulier et un enseignant particulier qui vont œuvrer ensemble pour un patient donné, dans une situation particulière. Les deux termes sont donc très souvent interchangeables et désignent les mêmes processus, à deux niveaux différents. Dans cette étude, nous les utiliserons comme synonymes, puisque nous nous intéresserons aussi bien au partenariat nécessaire entre les deux professions qu'au travail effectif de la collaboration entre un orthophoniste et un enseignant.

1.2 Les principes du partenariat

Dans le but d'atteindre les objectifs du partenariat, il faut respecter plusieurs principes. D'après Dubéchet et Rolland (2014), cinq principes composent le travail partenarial.

- L'intérêt mutuel des partenaires : ce principe met en évidence le fait que les partenaires doivent trouver un intérêt à entreprendre un travail avec l'autre. Chacun doit en tirer des bénéfices.

- L'égalité des partenaires. Le partenariat doit nécessairement être exempt d'une quelconque hiérarchie entre les différents partenaires.

- L'autonomie des partenaires. Ce principe expose l'importance pour les partenaires de ne pas dépendre l'un de l'autre. Chacun apporte un travail qui lui est propre et qui fait avancer le partenariat.

- La coopération entre les partenaires. Les partenaires doivent nécessairement mettre leurs différents travaux en commun dans le but d'atteindre leurs objectifs.

- L'évaluation du partenariat est un principe nécessaire pour réajuster le travail partenarial. En effet, il faut redéfinir les rôles de chacun, savoir si ce travail regroupe toujours les quatre précédents principes, et définir les objectifs communs pour s'assurer qu'ils sont toujours adaptés à la situation.

1.3 Les objectifs de la collaboration

Les objectifs de la collaboration sont en premier lieu individuels. Chaque professionnel peut tirer bénéfice d'un travail collaboratif bien mené.

L'enseignant est celui qui, dans la plupart des cas, repère la difficulté de son élève. Il le devine à travers son comportement en classe (souvent d'après un comportement inquiétant ou inadapté : par exemple l'élève redemande les consignes très souvent, doit se recentrer sur sa tâche de nombreuses fois, n'est pas attentif...) ou à travers ses résultats scolaires (les résultats peuvent montrer qu'il y a un problème). L'enseignant est ainsi le premier à le signaler aux parents, c'est celui qui initie la démarche. Il a aussi besoin d'aide : pour que ses cours puissent être assimilés, ce qui est son objectif pour que son élève s'en sorte. Il a besoin d'adapter ses méthodes pédagogiques aux difficultés de l'élève. Or, parfois, ceux-ci ont pour origine un trouble plus spécifique, devant faire l'objet d'une prise en charge adaptée. C'est à ce moment que l'enseignant a besoin d'un contact avec l'orthophoniste, afin de savoir quels aménagements seraient envisageables en classe pour pallier les difficultés de l'élève. Par exemple, on ne pourra pas faire les mêmes aménagements pour un élève qui souffre de troubles de compréhension que pour un élève qui ne parvient pas à effectuer une opération mathématique. Le premier devra être aidé sur l'énoncé d'un problème, alors que le second devra l'être sur la maîtrise des outils mathématiques. Ainsi, l'enseignant a besoin d'informations de la part de l'orthophoniste afin d'adapter au mieux ses méthodes et ses étayages pour aider son élève dans sa scolarité.

L'orthophoniste, lui, apportera un regard nouveau sur son patient. En effet, lors des séances, le patient est en face à face avec lui la plupart du temps, ce qui n'est pas le cas de son enseignant. La vision que les deux professionnels auront de l'enfant sera nécessairement différente, ce qui est aussi dû à la singularité de leurs professions. L'objectif de l'orthophoniste sera en premier lieu de poser un diagnostic sur son patient : a-t-il un développement normal dans ses acquisitions mais avec un retard par rapport à sa classe d'âge ? A-t-il un vrai trouble, avec un développement déviant par rapport à la norme ? Quelle est la nature du trouble ? Parfois, une difficulté en langage écrit peut être signe d'un trouble en langage oral ou encore d'un trouble de la logico-mathématique. C'est à ce moment que l'orthophoniste aura besoin des savoirs de l'enseignant sur son élève. Comme c'est souvent ce dernier qui a conseillé aux parents de consulter, il pourra définir la plainte avec précision : pourquoi il a alerté les parents, quels signes concrets il a repéré en classe... L'objectif ensuite pour l'orthophoniste sera d'élaborer un projet thérapeutique adapté aux besoins du patient mais aussi à sa personnalité. Pour cela, il est important d'avoir une vision globale du patient. Ici encore, la collaboration

avec l'enseignant peut l'aider à mieux cerner ce dernier. L'enseignant peut avoir une vision très différente de l'enfant et il peut aussi détecter certains éléments puisqu'il le côtoie tous les jours, pendant une longue période. Enfin, lors de la rééducation, l'objectif de l'orthophoniste sera non seulement de compenser les troubles de son patient mais aussi de faire en sorte qu'il puisse automatiser ces nouveaux processus. L'objectif n'est évidemment pas que l'enfant puisse pallier ses difficultés dans l'unique cadre de la séance d'orthophonie, mais qu'il puisse extraire des méthodes assimilées dans sa vie de tous les jours et notamment, à l'école. C'est pourquoi, le lien entre l'orthophoniste et l'enseignant est primordial. L'orthophoniste se tient informé de ce qu'il se passe en classe : les méthodes vues en séances sont-elles mises en place ? Les aménagements proposés à l'enseignant sont-ils concluants ? Une évaluation régulière entre les professionnels est indispensable pour une prise en charge et des aménagements adaptés à l'enfant, à toutes les périodes de sa vie.

Enfin, les deux professionnels vont aussi répondre à des objectifs communs, conformément à la définition de la collaboration. L'aboutissement de leur travail commun sera d'une part de trouver des dispositifs permettant à l'enfant de s'intégrer socialement malgré son trouble et d'autre part d'adapter ses enseignements afin qu'il puisse progresser dans sa scolarité sans être freiné par ses difficultés. Cela peut revêtir plusieurs formes : des aménagements en classe, une orientation spécifique, des aménagements des devoirs ou des examens... La bonne communication entre les deux professionnels est donc nécessaire pour un meilleur suivi de l'élève/ patient et cela aurait des répercussions directes sur les difficultés de ce dernier. (Chivet, 2008)

2 La collaboration : une démarche parfois difficile

Nous venons d'aborder les principes théoriques du partenariat ainsi que les objectifs individuels et communs des orthophonistes et des enseignants. Le partenariat entre ces deux professions est théoriquement efficace et nécessaire. Qu'en est-il en réalité ? A quelles difficultés se heurte la collaboration entre un orthophoniste et un enseignant ? C'est ce que nous tenterons d'exposer dans cette partie.

2.1 Les difficultés de communication

La bonne communication entre partenaires est une condition indispensable au bon fonctionnement du partenariat. Dans leur mémoire sur la perception des orthophonistes libéraux

quant à leur relation avec des enseignants de primaire, Blanchin et François (2015 p.36) mettent en évidence grâce à des entretiens, la nécessité de la communication. « Lorsque la communication est bien établie entre les différents professionnels, il devient plus facile de collaborer de manière pertinente et dans une relation de confiance ». Ces propos, appartenant à une des orthophonistes interrogées durant l'enquête, illustrent l'intérêt que portent les partenaires à la communication entre eux. Elle parle de « relation de confiance » : c'est ce qu'apporte selon elle, une bonne communication. Cette dernière enrichira le travail individuel des partenaires et les aidera dans leur collaboration en instaurant une bonne relation entre les deux.

Cependant, plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour mettre en place une communication efficace. Dans son modèle, C. Kerbrat-Occrecchioni (1980) (figure 1) nous donne plusieurs éléments à considérer pour un acte de communication réussi. Tout d'abord, l'émetteur, celui qui donne le message, transmet au récepteur (celui qui le reçoit), ce qu'il veut dire. Ce message est codé : il est traduit dans une langue donnée ce qui présuppose d'avoir le même code pour une bonne compréhension. L'émetteur et le récepteur vont tour à tour, encoder et décoder le message en étant inconsciemment influencés par leurs représentations idéologiques et culturelles. C'est à ces deux moments qu'interviennent les « contraintes de l'univers du discours » : en effet, les contraintes ne seront pas les mêmes selon la personne à qui on parle (il y aura une différence entre le fait de parler à un ami et faire un discours devant une assemblée: le vocabulaire employé, le ton choisi, les référents utilisés...). Enfin, le message est transmis par un canal particulier : il s'agit du support du message qui peut être oral ou écrit.

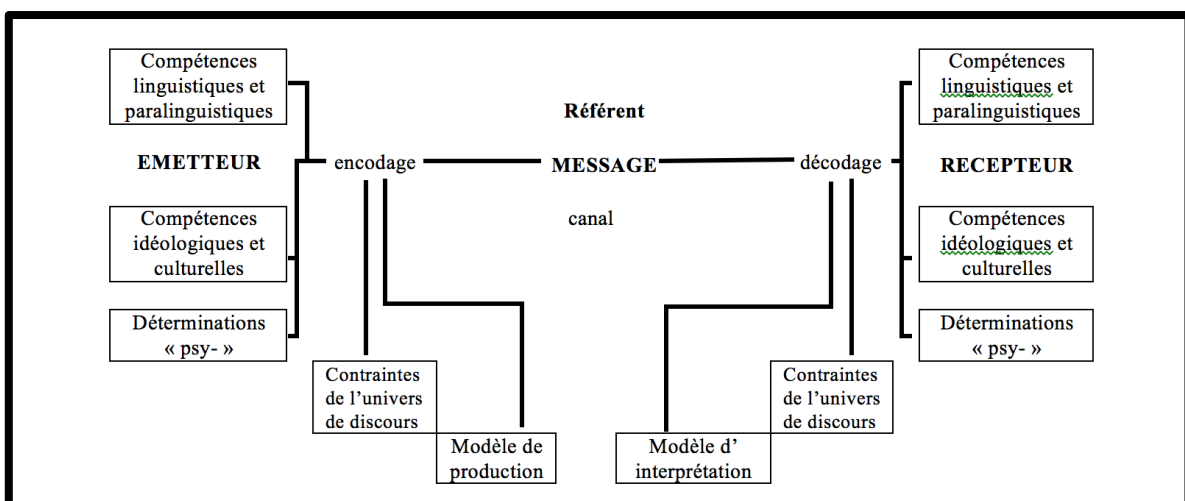


Figure 1-Modèle de communication selon C. Kerbrat-Occrecchioni

Dans cette représentation de la communication, on comprend que beaucoup de facteurs peuvent perturber la transmission du message. Des dysfonctionnements changent le message initial et peuvent conduire à une mauvaise interprétation. C'est le cas du code utilisé : l'émetteur et le récepteur peuvent ne pas parler la même « langue ». Nous verrons que certains termes ne représentent pas la même notion selon notre profession. L'interprétation ou la conception du message est influencée par des aspects idéologiques, culturels et psychologiques : les représentations inhérentes aux deux professionnels. L'étude de ces représentations fera l'objet du chapitre suivant. Enfin, différents facteurs, qui s'ajoutent à ceux précédemment évoqués, vont rompre les tentatives de communication. Les orthophonistes et les enseignants se heurtent au manque de temps et de moyens pour communiquer comme ils le souhaiteraient et le secret professionnel les empêche parfois de faire passer certains messages. Ainsi chacun des facteurs exposés peut entraver la bonne communication, pourtant nécessaire entre les partenaires.

2.2 Le manque de terminologie commune

Nous venons de voir que le code avec lequel est transmis le message lors d'une communication, doit se partager entre les deux interlocuteurs. Sans cela, il ne peut pas être transmis de façon intégrale. Les termes qu'utilisent les professionnels diffèrent parfois et représentent une source de confusion, ce qui entrave grandement la communication entre les deux.

On note dans un premier temps que certains termes diffèrent car ils renvoient à des notions distinctes. Par exemple, pour un même enfant, l'enseignant le percevra comme son élève, alors que l'orthophoniste le considérera comme patient. Selon le statut du professionnel, un même enfant ne sera pas désigné de la même manière. Ces deux facettes de l'enfant se complètent et font la richesse et tout l'intérêt du travail partenarial car ensemble, elles donnent une vision plus exhaustive de l'enfant (qui peut être complétée avec la vision que s'en forment ses parents, les autres professionnels qui le suivent etc.). Cependant, l'utilisation de termes différents pour parler d'un même enfant peut créer une dissonance : parle-t-on, dans ce moment précis, de l'enfant élève, ou de l'enfant patient ? Certaines situations sont-elles propices à l'utilisation des deux termes ? Dans ce cas pourquoi en choisir un plutôt que l'autre ? Le risque est aussi que l'orthophoniste en oublie que son patient est aussi un élève, qu'il fait partie d'une classe et qu'il a un rôle particulier. A l'inverse, l'enseignant doit aussi garder en tête que son élève est aussi un patient, qu'il a des difficultés et qu'il faut s'adapter à celles-ci. Ces deux représentations amènent tout un vocabulaire particulier, par exemple lorsqu'un enfant est suivi

en orthophonie, on parle de « prise en charge » ou de « prise en soin », ce qui ne correspond pas au travail de l'enseignant qui va « enseigner » à l'enfant. Mais lorsque l'on veut inclure les enseignants dans le travail collaboratif, pouvons-nous alors parler légitimement de « prise en charge » ?

Ainsi, ces termes entretiennent une confusion et peuvent rendre les échanges inefficaces. La communication entre orthophonistes et enseignants est alors entravée, ce qui perturbe leur collaboration.

2.3 Le manque de temps et de moyens

Parfois les problèmes de communication ne sont pas dus à des facteurs inhérents à l'acte de communication, mais à sa mise en place. En effet, les orthophonistes et les enseignants ne vivent pas dans la même temporalité car chacun a des contraintes différentes. Leurs journées ne s'orchestrent pas de la même manière, ce qui rend les échanges difficiles à mettre en place.

Ne travaillant pas dans le même milieu, les deux professionnels doivent se contacter indirectement : mail, téléphone par exemple. Les rendez-vous et appels téléphoniques pour prendre contact sont généralement à la charge des professionnels et leur activité ne leur laisse que peu de temps à y consacrer. Lorsque l'enseignant peut se libérer lors de récréations par exemple, l'orthophoniste est en séance. A l'inverse, si l'orthophoniste peut profiter d'une pause dans sa journée pour un appel, l'enseignant est devant sa classe. Pour discuter de l'enfant pris en charge, il leur faut donc prendre sur leur temps personnel : pause de midi, le soir après les cours et les séances d'orthophonie ou parfois même pendant le week-end. Bien que ce temps de partage soit encouragé dans les textes, il n'est pas spécifiquement rémunéré ni pour l'un ni pour l'autre mais est inclus dans leurs missions.

Des concertations sont parfois organisées pour discuter de l'élève en difficulté. Les équipes de suivi et de scolarisation (ESS) consistent à réunir toutes les personnes s'occupant de l'enfant : l'enseignant référent, le professeur principal, les parents, le directeur de l'établissement, l'accompagnant d'élèves en situations de handicap (AESH), le psychologue scolaire ou le conseiller d'orientation, les professionnels de santé (orthophoniste, psychomotricien, kinésithérapeute...) et les professionnels sociaux (assistant social...). Le but de ces ESS est de coordonner tous ces professionnels ainsi que les parents pour suivre l'évolution de l'enfant et adapter son environnement scolaire et social. Il est donc un excellent moyen pour les enseignants et les orthophonistes de se rencontrer et d'échanger. (Onisep, 2020) Cependant, un problème réside dans cette organisation. Même si les orthophonistes sont

couramment invités à ces réunions, le fait d'y participer demande de quitter le cabinet quelque temps ce qui entrave une autre séance et constitue une perte de revenus qui n'est pas compensée. C'est pourquoi beaucoup d'orthophonistes font le choix de pas s'y rendre malgré l'intérêt qu'ils peuvent avoir à échanger à propos du patient.

Ainsi, la prise de contact entre les orthophonistes et les enseignants est entravée par un manque de temps dans leur planning respectif mais aussi par un manque de moyen financier qui permettrait de montrer l'importance de ces échanges et de les encourager. Les deux derniers principes sont alors mis à mal : les principes de coopération entre les partenaires et d'évaluation subissent des difficultés de mise en œuvre.

2.4 Le secret professionnel : un frein au travail partenarial ?

Pour que la communication se mette en place, il faut être en mesure de transmettre un message. Or, le secret professionnel interdit la divulgation de nombreux éléments de la prise en charge d'un patient. Ainsi la communication n'est pas immédiatement effective.

Les orthophonistes, comme tous les professionnels paramédicaux, sont tenus au secret professionnel. Selon les articles 226-13 et 226-14 du code pénal, ils ne doivent fournir le compte-rendu du bilan qu'au médecin prescripteur ou aux tuteurs légaux. Ils peuvent aussi le transmettre, sur demande, à d'autres professionnels de santé qui suivent l'enfant (psychomotricien, médecin scolaire, ergothérapeute etc.). Les rapports sur l'évolution de la prise en charge suivent la même logique. Cependant, dans le cadre du travail partenarial, il est possible d'échanger à ce propos avec l'accord des tuteurs et celui du patient. (Article 226-13, et Article 226-14 du Code pénal)

Le secret médical est un principe au cœur de la prise en charge et est censé protéger le patient. Cela va créer un climat de confiance entre l'orthophoniste et son patient qui pourra lui confier ses angoisses quant à ses difficultés par exemple. Beaucoup d'orthophonistes tiennent à ce secret pour plusieurs raisons. En premier lieu, il s'agit de ne pas rompre les liens créés avec le patient. En effet, celui-ci lui confie souvent des difficultés à l'école, ce qui peut être interprété comme une volonté de ne pas en parler avec son enseignant. Révéler ce secret mettrait en danger l'alliance thérapeutique entre l'orthophoniste et le patient et ainsi mettrait à mal sa prise en charge. Il y a aussi une volonté de différencier l'éducation et les difficultés du patient. Plusieurs orthophonistes ont peur que le patient puisse être « étiqueté » comme étant dyslexique, dysorthographique, dyscalculique, tout au long de sa scolarité alors qu'il préférerait qu'on se concentre sur les difficultés pouvant être atténuées ou contournées. De ce fait, ces

orthophonistes préfèrent discuter du type de difficultés du patient et des aménagements qui lui seront bénéfiques plutôt qu'évoquer un diagnostic, qui ne précise pas à lui seul les difficultés spécifiques et des adaptations à mettre en place. D'autre part, la séparation entre le travail de l'école et celui des séances est essentielle pour les orthophonistes. En effet, il ne faut pas que l'enfant assimile ses séances à une mise en échec comme il peut souvent le faire à l'école à cause de ses difficultés. Pour certains, l'école est vue comme le lieu de cet échec et leur renvoie une image négative d'eux-mêmes. Le but pour l'orthophoniste est alors de bien leur faire comprendre qu'en séance, il n'y a pas de notes et que ce qui est fait ne portera pas préjudice pour la scolarité. Pourtant l'école ne devrait pas non plus continuer à être vue comme un lieu d'échec par l'élève. On se demande alors si une autre solution peut être proposée. Le but ne serait plus de différencier l'école de la séance d'orthophonie par une mise en échec ou non, mais d'instaurer un lien de confiance entre orthophoniste, enseignant et enfant pour que ce dernier ne se sente plus en échec nulle part. Peut-être serait-ce le but du travail de collaboration.

Ce secret professionnel peut être un frein au travail partenarial. Il entrave notamment les principes dans lesquels il y a un échange (principe de coopération et principe d'évaluation du partenariat) mais aussi le principe d'égalité des partenaires. Ce secret professionnel qui n'est pas partagé entre les enseignants et les orthophonistes, crée une hiérarchie entre eux. Nous avons d'un côté les orthophonistes, qui détiennent ce secret et de l'autre les enseignants qui sont mis en dehors de celui-ci. Cette thématique constitue d'ailleurs le sujet d'un mémoire en orthophonie : *La pratique du secret professionnel dans la relation entre orthophonistes et enseignants*. (Legrand & Lopez Uroz, 2016) Ce mémoire met en évidence le problème que crée le secret professionnel, à savoir la hiérarchisation entre ces professions ainsi qu'une relation de dominant/ dominé.

Ainsi, ce secret professionnel a lieu d'être afin de préserver le patient. Il est cependant, à première vue, difficilement associable à un travail partenarial.

Ce secret est une revendication marquée par beaucoup d'orthophonistes, ce qui est un point essentiel dans la volonté de se démarquer qui a été abordée au premier chapitre. En effet, j'ai constaté que la majorité des parents étaient favorables au fait de partager ce secret avec les enseignants de leurs enfants, en particulier lorsqu'on expose les bienfaits de cette démarche. Pourtant il représente encore un frein dans les relations entre les deux professionnels. Il est nécessaire de se demander s'il n'est pas conservé par les orthophonistes justement pour garder cette distance et se démarquer de l'Éducation Nationale.

Cette volonté peut entraver le bon déroulement du partenariat. Ce dernier implique une connaissance de l'autre et de ses champs de compétences : savoir ce qu'on est en mesure d'attendre de son partenaire et ce qu'on doit fournir nous-même afin d'être complémentaires. Mais les orthophonistes et les enseignants disposent-ils réellement de cette connaissance ? Ne sont-ils pas influencés par leurs représentations ?

CHAPITRE 3 : LA FORMATION INITIALE POUR FAÇONNER LES REPRESENTATIONS

Les représentations sociales se construisent tout au long de la vie. Nous verrons ici de quelle manière elles naissent et comment elles se façonnent. Nous étudierons aussi le contenu des cours des étudiants en orthophonie ainsi que ceux des étudiants en master MEEF dans le domaine du partenariat afin de voir s'ils participent à la mise en place de préjugés. Enfin, nous nous interrogerons sur la pertinence de travailler avec ces derniers dans le cadre de cette étude.

1 Représentations et préjugés

Les représentations sociales se situent à la frontière de plusieurs domaines des sciences humaines. Elles représentent le fruit de phénomènes sociétaux mais sont aussi modulées par des représentations individuelles. C'est pourquoi en donner une définition précise est difficile. Pour Jodelet (2003 p.52) « Elles sont reliées à des systèmes de pensée plus larges, idéologiques ou culturels, à un état de connaissances scientifiques, comme à la condition sociale et à la sphère de l'expérience privée et affective des individus ». L'auteure mentionne ici plusieurs composantes de la représentation sociale : le nombre de celles-ci illustre toute la complexité du processus. Jodelet met aussi en exergue « le fait que la représentation soit une reconstruction de l'objet expressive du sujet entraîne un décalage avec son référent » (p.70) Il y a donc toujours un décalage entre les représentations et la réalité. « Une représentation est toujours une représentation de quelque chose pour quelqu'un. » (Moscovici, 1969) Ainsi, les représentations se forment par le biais de nombreux facteurs et ne sont que des images de la réalité.

Dans son ouvrage *Les Représentations sociales*, Pierre Mannoni (2016) fait la distinction entre préjugés et stéréotypes. Le préjugé serait traduit par des actes, il témoigne d'une attitude envers un groupe tandis que le stéréotype serait une manifestation de ce groupe. Dans son ouvrage, il prend l'exemple des préjugés et stéréotypes racistes. Un préjugé serait alors un simple mépris envers la population noire. Ce mépris n'est pas associé à une idée ou un ressenti particulier, c'est une attitude globale. Le stéréotype serait la façon de considérer cette population : il est associé à des idées, des jugements péjoratifs dans le cadre du racisme. Le stéréotype amènerait à des actes concrets : dans cet exemple, il amène à la discrimination d'une population précise. De ce fait, l'auteur considère que les stéréotypes sont bien plus forts avec plus de conséquences. Il est très difficile de les modifier car ils constituent « des clichés

mentaux stables, constants ». (p. 22) Les représentations peuvent être construites de stéréotypes et de préjugés, elles constituent une adhésion pour une idée précise. Cette adhésion se fait pour Mannoni, de manière automatique et inconsciente. Puis, la représentation se renforce au fur et à mesure des adhésions. Ainsi, les représentations sont formées par un noyau qui est le centre de ces dernières et des idées périphériques qui viennent l'alimenter. Il est alors possible d'opérer une modification sur le noyau en en modifiant peu à peu les périphéries qui sont « plus fragiles, instables et conditionnels que les noyaux. » La figure 2, réalisé par nos soins, schématise ces éléments.

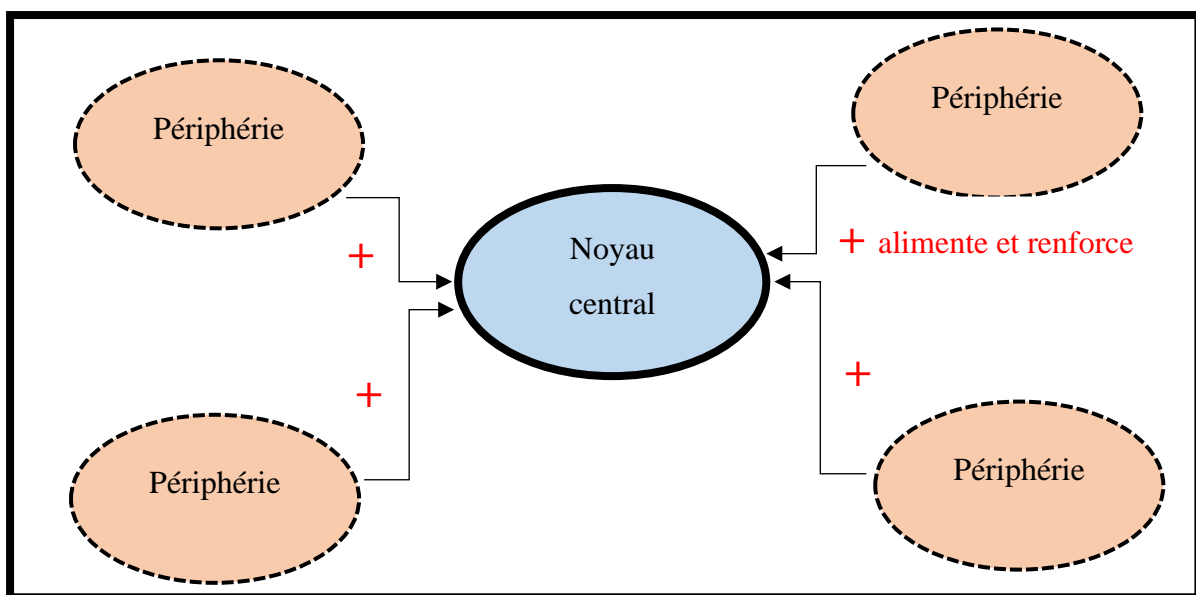


Figure 2- Les représentations, schéma récapitulatif de la théorie de Mannoni

Les représentations peuvent alors exister au sein d'un groupe à propos d'un autre groupe. C'est dans ce cadre que nous pouvons aborder la question des orthophonistes et des enseignants qui n'ont pas que des représentations positives les uns envers les autres. D'un côté, les orthophonistes développent des représentations des enseignants par le biais de ceux avec qui ils travaillent. Sur des forums et divers réseaux sociaux, de nombreuses opinions négatives quant à la collaboration avec ces derniers sont publiées. Les enseignants seraient peu coopératifs, voudraient diriger la prise en charge et seraient trop rigides avec les patients. Cependant, les représentations des orthophonistes à propos des enseignants datent en premier lieu de leur propre scolarité. Cela peut alors paraître ancien, ces idées sont-elles toujours actuelles ? De plus, ces représentations se créent à partir d'expériences personnelles. Est-ce suffisant pour en tirer une généralité ?

De l'autre, les enseignants construisent des représentations des orthophonistes via les collaborations qu'ils entretiennent dans leur vie professionnelle ou dans leur vie personnelle. Là encore ce groupe peut avoir des représentations négatives sur les orthophonistes. Dans le mémoire : *Les relations partenariales entre les enseignants et les orthophonistes libéraux* (Tondoux, 2013), les sept enseignants interrogés se décrivent comme méfiants et se sentent remis en cause par les orthophonistes notamment sur leur manière de fonctionner, les jugent. Dans ce mémoire, l'auteur met en avant les difficultés de la collaboration dues à ces représentations, à la peur d'être jugé en tant que professionnel.

Ces représentations négatives entre ces groupes de professionnels peuvent entraver leur travail collaboratif. Elles créent un déséquilibre au sein de chaque principe du partenariat. Suivant leurs représentations, les professionnels peuvent ne pas voir l'intérêt de travailler ensemble : par exemple l'orthophoniste peut se dire que l'aide de l'enseignant ne lui servirait pas car celui-ci est de toute façon trop rigide envers le patient et ne participe pas à l'amélioration de ses difficultés. De même, l'enseignant pourrait penser que l'orthophonie ne sert pas à son élève car il ne voit pas d'amélioration des résultats scolaires. Le second principe, l'égalité des partenaires peut être mis à mal. Tout d'abord comme nous l'avons exposé précédemment, le secret médical peut exclure l'enseignant et placer l'orthophoniste en tant que « sachant », détenteur du secret. Puis, l'autonomie des partenaires est aussi mise à mal. En effet, les orthophonistes pourraient penser que l'enseignant tente de « contrôler » la prise en charge en conseillant aux parents de travailler sur une activité précise vue en cours. Enfin, à cause de ces représentations négatives, la communication entre les deux professionnels peut être perturbée et les principes de coopération et d'évaluation entre les partenaires ne peuvent pas se mettre en place.

Cependant, nous pouvons nous demander si ces représentations se construisent aussi lors des formations initiales des deux professionnels (lors de leurs cours mais aussi lors de leurs stages) et si cela renforce des représentations négatives ou si cela les atténue.

2 Connaissance de l'autre au sein du cursus

Le travail partenarial peut sembler difficile à mettre en place à cause des représentations négatives que les professionnels se forment. Pourtant, d'une part et d'autre, les enseignements contiennent quelques notions non négligeables qui encouragent le partenariat.

2.1 En orthophonie

En orthophonie, les étudiants suivent plusieurs cours en rapport avec le travail partenarial. Ces cours traitent du travail pluridisciplinaire avec d'autres professionnels de santé mais aussi avec les enseignants.

Les unités d'enseignements 1.3.1 « Sciences de l'éducation » et 1.3.2 « Apprentissage et didactique » comptant en tout 75 heures (sur 3 158 sur l'intégralité du master) ont pour but de faire connaître les différentes méthodes pédagogiques, les politiques éducatives actuelles et les dispositifs pédagogiques spécifiques. (Décret n° 2013-798 du 30 août 2013) Enseignées respectivement en première et troisième années, avant beaucoup de savoirs plus orthophoniques (connaissance des différentes pathologies, réalisation de bilans ou encore la rééducation en tant que telle), ces matières arrivent peut-être trop tôt dans le cursus et ne permettent pas de comprendre les enjeux du travail partenarial. En effet, en première année, à Nancy, les étudiants en orthophonie étudient l'histoire de l'école et son évolution depuis ses débuts. Dans un second temps, nous travaillons sur le fonctionnement de l'école, la composition des différents cycles et les savoirs enseignés aux élèves. Dans la deuxième unité d'enseignement, nous voyons plus précisément les grands courants pédagogiques et le processus de construction d'un cours. Le but est de comprendre comment les élèves d'aujourd'hui sont encadrés, et mieux percevoir le travail des enseignants. Cependant, aucun cours n'est vraiment dédié au travail partenarial avec les enseignants. Il est parfois abordé lors de cours spécifiques en langage écrit ou en langage oral. Au sein de ces cours, nous abordons quelques idées d'aménagements à proposer pour le travail classe.

Nous considérons que les cours constituent un bon début pour la connaissance de la profession d'enseignant. Cette approche suffit-elle pour déconstruire les représentations que les étudiants en orthophonie peuvent avoir ?

En ce qui concerne les stages, dès leur première année, les étudiants en orthophonie suivent un stage de 4 semaines en école primaire afin de se familiariser avec le système éducatif et le métier d'enseignant. Au département d'orthophonie de Nancy, les ils doivent observer une classe de CP et de CM2 afin d'étudier l'acquisition du langage écrit et de comparer deux cycles d'enseignement différents. Là encore, les étudiants ne peuvent pas avoir de recul nécessaire pour voir le travail à l'école d'un point de vue partenarial car ils se trouvent encore aux prémices de leurs études. Ils peuvent donc faire des liens avec le cours de sciences de l'éducation, mais pas avec les cours abordés en 4ème année sur les aménagements à proposer.

Le fait de réaliser un stage en école montre bien l'intérêt que les orthophonistes portent au fait de travailler en partenariat avec les enseignants : il n'existe pas de stage obligatoire avec d'autres professions paramédicales ciblées. Cependant, ne serait-il pas intéressant de placer ces stages plus tard dans le cursus pour permettre aux futurs orthophonistes d'analyser ce qu'ils peuvent faire en partenariat avec leurs maîtres de stage enseignants ?

2.2 En post-MEEF

Depuis septembre 2019, les ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) sont devenues des INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation). De plus, un nouveau référentiel de formation voit le jour : *Former l'enseignant du XXIe siècle*. Ce référentiel guide la réforme des formations des enseignants et a pour but de clarifier les attendus en fin de formation en donnant les objectifs ainsi que les différents axes. La formation est ainsi harmonisée au sein des différents INSPE : le nombre d'heures global reste identique et le parcours est renforcé autour des « savoirs fondamentaux ». De plus, cette réforme prévoit aussi des cours en licence afin de familiariser les étudiants désirant se tourner vers le master MEEF.

Selon le référentiel des études en master MEEF, les étudiants futurs professeurs des écoles suivent un certain nombre de cours qui peuvent avoir rapport au travail partenarial et en particulier avec l'orthophoniste. Tout d'abord, nous pouvons citer quelques compétences professionnelles requises à la fin du cursus telles que : « Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves » ; « coopérer avec les partenaires de l'école ». (Education Nationale, 2019) Nous ne pouvons cependant pas connaître d'emblée ce que sous-tendent ces termes ni si cela est assez approfondi pour assurer un travail partenarial efficace avec des orthophonistes.

3 Des étudiants volontaires pour pallier ce manque

Le travail d'Aurélié Brûlon (2018) met en exergue la motivation des étudiants à bénéficier de plus de cours concernant le travail partenarial entre les deux professions.

Les étudiants en orthophonie soulignaient que les cours de sciences de l'éducation ainsi que le stage en école, bien qu'utiles et intéressants, intervenaient trop tôt dans le cursus et avaient peu de lien avec les objectifs d'une prise en charge orthophonique.

Les étudiants en master MEEF n'étaient pas unanimes quant à leurs cours sur le handicap ou concernant les adaptations pédagogiques. En effet, certains affirmaient ne jamais en avoir eu, d'autres en avoir eu très peu. (Brûlon, 2018)

En ce qui concerne les moyens de remédier à ce manque de liens entre les deux professions, la majorité des étudiants (62,6 % en master MEEF et 65,1 % en orthophonie) trouverait utile de mutualiser quelques cours. (Brûlon, 2018)

En définitive, l'étude qu'a menée Aurélie Brûlon sur un grand groupe d'étudiants (324 étudiants en orthophonie et 769 étudiants en deuxième année de master MEEF) représentant tous les centres de formation (à l'exception d'une ESPE sur les dix-huit contactées), montre un réel intérêt à travailler ensemble de la part des étudiants. Leur motivation sur ce sujet et les apports que cela pourrait avoir pour la construction de leurs représentations nous conforte dans l'idée de travailler avec eux. Ils pourront ainsi avoir des outils, des pistes pour mettre en place leurs collaborations.

Les deux métiers trouvent leurs origines à des lieux et des moments différents. Cependant, ils partagent des objectifs communs et doivent envisager de travailler ensemble pour être le plus efficace possible. Le but serait d'améliorer leur collaboration en leur donnant des principes d'une communication efficace. Pour cela, nous avons pensé à introduire l'utilisation de la communication non-violente, qui sera décrite dans la deuxième partie.

PARTIE 2 :
PARTIE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ETUDE

Nous allons dans un premier temps exposer la problématique de l'étude ainsi que les hypothèses qui ont guidé notre travail. Nous décrirons ensuite la population ciblée par l'étude ainsi que notre démarche expérimentale. Cela permettra de comprendre les grands axes de notre projet ainsi que ses objectifs.

1 Problématique et hypothèses

Nous souhaiterions à travers cette étude, savoir en quoi une rencontre entre étudiants en post-MEEF mention premier degré et étudiants en orthophonie en fin de cursus permettrait de mettre en place les prérequis d'une collaboration efficace.

Pour répondre à cette question, nous émettons les trois hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Une rencontre entre les étudiants des deux filières leur permettrait d'affiner les représentations qu'ils ont les uns des autres et d'enrichir leurs connaissances.

Cette rencontre permettrait de déconstruire certaines périphéries qui alimentent les représentations que les étudiants construisent. Ces représentations seraient modifiées par le biais d'une meilleure connaissance de la profession de l'autre. En effet, Mannoni (2016) suppose que les représentations peuvent changer si chaque périphérie est modifiée.

Hypothèse 2 : Cette rencontre leur permettrait de mettre en place les principes d'une communication efficace.

L'introduction de la communication non-violente leur permettrait de prendre en considération la parole de leurs interlocuteurs. Elle permettrait, selon Rosenberg (1999) de gérer les conflits en communiquant avec bienveillance.

Hypothèse 3 : Cette rencontre permettrait d'approfondir et de compléter les cours issus de leurs formations initiales.

Selon l'étude de Brûlon (2018), les cours des étudiants en orthophonie et en master MEEF ne leur permettent pas d'avoir une connaissance suffisante sur la profession de l'autre. Cette rencontre a aussi pour objectif de compléter au mieux leur formation initiale sur le sujet de la pluridisciplinarité.

2 Population ciblée

En plus de la motivation des étudiants évoquée dans la partie précédente, le fait de se rencontrer avant tout travail de collaboration est intéressant afin de poser des bases de cette dernière. Nous espérons que les représentations des étudiants sont moins solides que s'ils étaient professionnels depuis plusieurs années.

Dans cette étude, nous avons ciblé plus précisément les étudiants de 4^{ème} et de 5^{ème} années d'orthophonie. Il paraît intéressant de les interroger afin de savoir quelles connaissances peuvent se dégager de leurs quatre années d'étude. De plus, c'est en fin de cursus que les étudiants en orthophonie possèdent le plus de connaissances sur les différentes prises en charge. C'est à ce moment qu'ils peuvent se centrer sur leur future pratique professionnelle et sur leurs collaborations à venir.

En ce qui concerne les futurs enseignants, les étudiants post-MEEF mention premier degré constituent une population intéressante. Il s'agit d'étudiants ayant obtenu leur concours à la fin de la deuxième année de master. Ils suivent donc encore quelques cours mais se chargent aussi d'une classe à mi-temps. Ils possèdent une expérience des problématiques liées à leur profession, ce qui a amené des débats avec les étudiants en orthophonie.

Nous nous concentrons sur la région Grand-Est afin de mettre en relation des étudiants pouvant travailler ensemble après l'obtention de leurs diplômes.

Nous avons contacté les étudiants en fin de cursus via leurs adresses universitaires. Nous avons voulu que leur participation se fasse sur le principe du volontariat afin de rendre la journée agréable pour tous, avec des personnes intéressées par le sujet.

3 Démarche expérimentale

Conformément à notre problématique, une journée de rencontre a été organisée en novembre 2020, à distance, (annexe 3) entre les étudiants dans le but de voir si cela a un effet sur leurs représentations et leurs connaissances. Nous avons par la suite choisi de leur faire passer un questionnaire avant et après cette rencontre. Nous avons besoin de mesurer précisément leurs connaissances grâce à une analyse quantitative. Puis, nous avons utilisé une analyse qualitative, plus pertinente pour apprécier l'évolution des représentations. Le questionnaire est un outil qui nous permet cette double analyse en y intégrant des questions ouvertes, semi-ouvertes ou fermées. Des parties entières des questionnaires sont communes pour voir avec précision l'évolution que la rencontre aura permise. De plus, il a l'avantage

d'être rapide à faire passer, ce qui est moins contraignant pour les participants qui consacrent déjà toute une journée à cette rencontre. Nous avons donc élaboré quatre questionnaires : deux pour les étudiants en post-MEEF, avant rencontre et après rencontre ; deux pour les étudiants en orthophonie, avant rencontre et après rencontre. Nous avons choisi d'utiliser la plateforme en ligne Framasforms car elle est simple d'utilisation, permet de créer un questionnaire avec questions ouvertes et fermées et peut générer des tableaux de résultats.

Lors de l'organisation de cette rencontre, il a fallu s'adapter à plusieurs reprises. Notre premier souhait était de faire en sorte que les étudiants se rencontrent réellement : le temps d'échange dans la journée (lors d'un repas commun par exemple) nous semblait aussi important. Cependant, en raison de l'épidémie de covid 19 et des restrictions associées, nous n'avons pas pu organiser la rencontre en présentiel. Nous avons dû utiliser un logiciel de vidéoconférence qui nous a permis de créer plusieurs salles virtuelles pour le travail en petits groupes (2 à 3 personnes puis 4 à 5 personnes). La rencontre a donc eu lieu via le logiciel Teams.

CHAPITRE 2 : DEROULEMENT DE L'ETUDE

Ce chapitre a pour objectif de décrire le déroulé précis de l'étude, en détaillant toutes les étapes de la rencontre. Cela aidera à appréhender les ateliers proposés lors de la rencontre et ainsi à mieux comprendre les résultats obtenus. L'annexe 3 résume l'organisation de ces ateliers.

1 Questionnaire avant rencontre

Avant la journée de rencontre, les participants avaient vingt minutes pour répondre à un questionnaire (annexe 1). Celui-ci a pour objectif de réaliser un état des lieux des connaissances et représentations des participants, mais aussi de les sonder quant à leurs cours sur le travail partenarial.

La première partie est composée de questions générales : nous voulons savoir quel est le parcours universitaire des étudiants et s'ils côtoient des orthophonistes ou des enseignants. En effet, le parcours et l'entourage peuvent être des sources de connaissances sur la profession de l'autre.

La deuxième partie du questionnaire est consacrée à ce que les étudiants pensent des cours sur le travail partenarial : sont-ils assez complets, pourquoi sont-ils importants, comment les complèteraient-ils... Cette partie nous permet de répondre à l'hypothèse 3 : « Cette rencontre permettrait d'approfondir et de compléter les cours issus de leurs formations initiales. ».

La troisième partie du questionnaire a pour objectif d'évaluer les connaissances des étudiants sur la profession de l'autre. Certaines questions sont communes aux deux filières. Les étudiants doivent avant tout, qualifier leurs connaissances : les estiment-ils excellentes, plutôt bonnes, moyennes, plutôt mauvaises ou mauvaises ? Ils doivent aussi déterminer d'où viennent ces connaissances. Puis, les questions deviennent spécifiques. Pour les étudiants en post-MEEF, elles feront référence au métier d'orthophoniste : définition, description d'une séance, nombre d'années d'études, pathologies prises en charge. Pour les étudiants en orthophonie, il s'agit de répondre à des questions concernant le métier d'enseignant : définition, description de ses missions, son cursus avant d'être en master, le nombre d'heures de travail fourni pour organiser un cours. La dernière question est aussi commune aux deux filières : « quelles difficultés rencontrez-vous pour collaborer avec les orthophonistes / avec les enseignants ? ». Cette

question a pour but d'introduire la partie suivante et aussi d'avoir un premier aperçu des représentations des étudiants. Cette troisième partie répond à la première hypothèse : « Une rencontre entre les étudiants des deux filières leur permettrait d'affiner les représentations qu'ils ont les uns des autres et d'enrichir leurs connaissances ». Il s'agit ici du côté « enrichissement des connaissances ». Afin d'apprécier l'évolution, la partie 3 est commune avec le questionnaire donné après la rencontre.

La quatrième partie du questionnaire est plus axée sur le côté « représentations » de l'hypothèse 1. Elle met en lumière les représentations des étudiants à propos du travail de collaboration et ensuite à propos des personnes avec qui ils collaborent. Les étudiants doivent dans un premier temps dire ce qu'ils pensent de ce partenariat. Ils exposent ensuite une situation dans laquelle ils auraient entrevu un désaccord entre orthophoniste et enseignant. Puis, ils doivent dire comment ils pensent que les orthophonistes perçoivent les enseignants et vice-versa. Cette partie est commune aux questionnaires avant et après rencontre pour percevoir l'évolution des représentations des participants.

2 Brainstorming et définition

La première étape de la rencontre est le brainstorming et dure en tout 30 minutes. Nous souhaitons en premier lieu faire réfléchir les participants sur les deux professions et sur leurs définitions respectives. Cela permet de poser les bases et d'avoir une définition claire des deux professions. L'objectif est de faire émerger les représentations des étudiants et favoriser les échanges pour permettre une représentation plus fine, plus juste du métier de l'autre.

Les étudiants ont été invités à écrire des mots et expressions qui définissent la profession de l'autre. Nous utilisons pour ce faire, le logiciel Wooclap qui permet de faire de ces mots un nuage de mots (les plus gros étant les plus utilisés par les participants).

Nous proposons ensuite un travail de définition Les étudiants en post-MEEF ont dû élaborer une définition du métier d'orthophoniste et vice versa. Pour ce faire, un étudiant est amené à donner sa définition et les autres sont intervenus pour l'enrichir, y apporter des modifications, donner des précisions. Lorsque la définition était satisfaisante pour eux, un étudiant de l'autre filière a été invité à prendre la parole afin de se positionner : cette définition lui semble-t-elle réaliste et complète ? Il a pu alors apporter des précisions en collaboration avec les étudiants de sa propre filière. Puis, c'était au tour des étudiants en orthophonie de faire une définition de la profession d'enseignant, en suivant la même démarche. Cette étape a pour but

de poser les bases de l'échange : savoir comment notre profession est vue par les autres pour ensuite y réfléchir. Elle met aussi les étudiants devant leurs propres représentations, pour qu'ils se rendent compte de l'écart entre ce qu'ils pensaient et la définition donnée par les étudiants de l'autre filière.

Cette activité va compléter le brainstorming, les étudiants peuvent ici argumenter le choix de leurs mots et expliciter ce qu'ils pensent, là où dans l'atelier précédent, ils ne pouvaient que donner des mots ou expressions isolés. Ces deux travaux vont contribuer à leur faire prendre conscience de l'étendue des connaissances des étudiants de l'autre filière ainsi que leurs représentations.

Cette partie, plus centrée sur les connaissances des étudiants sur la profession de l'autre, doit être enrichie par la mise en place d'une communication efficiente.

3 Communication non-violente

Pour poursuivre les échanges entre les étudiants, nous avons décidé de mettre en pratique les principes de la communication non-violente (CNV). Pour cela, nous nous sommes inspirées essentiellement sur l'ouvrage de Marshall B. Rosenberg (1999), *Les mots sont des fenêtres ... (ou bien ce sont des murs)*. Dans ce livre, l'auteur définit la CNV comme « un moyen de communiquer qui favorise un échange authentique. » Pour mettre en œuvre la CNV, il faut dans un premier temps analyser et mettre en mot ses sentiments lors d'une situation. Puis, il faut déterminer ses besoins par rapport à cette situation. Enfin, il est nécessaire de formuler le tout à notre interlocuteur de sorte qu'il comprenne et tente de répondre à nos besoins. Ce moyen de communication particulier peut se mettre en place dans toutes les situations, en particulier lorsqu'il y a un conflit. L'auteur donne l'exemple de débats dans un couple, entre collègues, en politique, ou même au sein d'une collaboration. D'après Marshall B. Rosenberg « La CNV suscite qualité d'écoute, respect et empathie, et fait naître un courant de générosité réciproque » (p.20), ce qui est nécessaire dans une relation de collaboration. La CNV va aussi aider à acquérir une meilleure connaissance de l'autre et ainsi modifier nos représentations.

La communication non-violente a été introduite lors de la rencontre comme suit : nous avons incité les étudiants à s'exprimer vis-à-vis des définitions émises précédemment. Tout d'abord, leur faire exprimer les sentiments qui peuvent ressortir vis-à-vis des mots écrits pour définir leur métier. Par exemple, pour les étudiants en post-MEEF : « Que ressentez-vous (quelle émotion ; quel sentiment) quand vous entendez les étudiants en orthophonie dire ça de

vous ? ». Puis, nous avons tenté de leur faire formuler le besoin qui ressort de ce sentiment. « Vous allez maintenant tenter de définir vos besoins par rapport à cette profession. Qu'avez-vous besoin que les orthophonistes fassent/ disent ? » Enfin, nous avons incité les étudiants de l'autre filière à changer leurs propres mots afin de répondre à ce besoin. « Les orthophonistes, comment reformuler, que faire pour répondre à leur besoin ? »

Ainsi, cela les entraîne à formuler leurs sentiments et leur demande. Ils ont aussi dû faire attention à répondre à cette demande en faisant un travail d'introspection. Cette manière d'amener les principes de la CNV devait permettre aux étudiants d'apprécier directement ses effets, avant même d'en donner les principes. Le but est de ne pas leur apporter directement une connaissance sur les principes de la CNV, mais qu'ils s'en imprègnent avant d'en parler plus explicitement.

Après cette introduction, nous avons abordé les principes de la communication non-violente, en partant de ce qui a été dit par les participants. Nous espérons que cela soit plus clair pour eux de prendre exemple sur leurs propres réflexions. Pour ce faire, un document plus visuel a été projeté. Les grands principes ont été abordés ainsi que la différence entre observation et évaluation. Cette différence est très importante pour analyser correctement et efficacement la situation. L'évaluation ne permettra pas une analyse objective. Rosenberg dit à ce propos : « Nous pourrions reformuler la phrase « La violence est un mal » en disant « je redoute l'usage de la violence pour résoudre les conflits. Je tiens à résoudre les conflits humains par d'autres moyens. » » (p.67) Le but est de ne pas porter de jugement moralisant, car il ne permet pas de faire avancer la situation. Dans la reformulation proposée par l'auteur, la phrase laisse entendre ce que le locuteur préfère : il est plus en phase avec son ressenti et ses besoins.

Une attention particulière a été apportée à la colère. En effet, elle est un domaine important dans la CNV, et on la retrouve à de nombreuses reprises lors de la collaboration entre enseignants et orthophonistes. Le but est de faire comprendre aux étudiants que « l'autre ne porte en rien la responsabilité de nos émotions ». (Rosenberg, 1999 p.148) Le comportement des autres n'est qu'un facteur déclenchant, et n'est pas la source de notre colère. Pour l'auteur, « Au cœur de toute colère, il y a un besoin insatisfait. La colère peut donc être très utile si nous l'utilisons comme un signal d'alarme : elle nous permet de prendre conscience qu'il y a chez nous un besoin inassouvi. » (p.151) Ainsi, il faut prendre la colère comme une émotion qui doit nous interpeller et nous faire utiliser la CNV dans une situation conflictuelle.

Enfin, des exemples de sentiments (positifs et négatifs) ont été abordés. Selon Rosenberg, notre vocabulaire en matière de sentiments est très limité, ce qui nous bloque lorsque nous

devons les exprimer. En donner quelques exemples, comme cela est proposé dans l'ouvrage, nous fait prendre conscience de la diversité des sentiments que l'on est en mesure ressentir ainsi que la subtilité qu'il existe entre eux.

A la fin de la présentation, les étudiants ont été invités à utiliser ces principes, à les mettre en œuvre autant que possible lors des mises en situation et des échanges qui ont constitué la suite de la rencontre.

4 Mises en situation

Deux situations ont été proposées aux étudiants pour leur permettre d'en discuter entre eux (annexe 4). Elles se composent toutes deux d'objectifs différents et ont pour but de leur permettre d'évoquer plusieurs sujets ensemble. Chaque profession a sa propre situation, ce qui permet de reproduire ce qui se passera en réalité : les enseignants et les orthophonistes n'ont pas les mêmes informations concernant l'enfant suivi, leur métier leur fera faire des observations très différentes (observations scolaires pour les enseignants, observations médicales et langagières pour les orthophonistes). Pour mettre en place ce travail, nous avons demandé aux étudiants de la même filière de se concerter pendant dix minutes afin de réfléchir à cette situation. Ils ont dû s'accorder sur les questions à poser et sur les informations à donner aux autres professionnels. Puis, ils ont rejoint des groupes de quatre ou cinq afin de simuler un appel téléphonique : une personne devait jouer l'enseignant, une autre l'orthophoniste. Nous avons laissé quinze minutes pour réaliser cette simulation. Avant cela, un tour de table a été réalisé pour que chaque participant puisse apprendre à se connaître. Ces petites présentations ont amené des connaissances plus précises et non abordés spécifiquement lors de la rencontre. Par exemple, un étudiant en post-MEEF peut présenter son cursus universitaire, on déduit que son cursus est une possibilité pour devenir enseignant. Ce tour de table a duré environ cinq minutes. Après la simulation, les étudiants disposaient de dix minutes pour discuter de leur appel virtuel. Ils ont pu mettre en lumière les difficultés qu'ils ont eues, faire des liens avec leurs expériences en stage. Après ce travail en petits groupes, les étudiants se sont réunis en groupe entier. Nous avons discuté ensemble de leur travail pendant vingt minutes. Le but était de mettre en commun leurs observations, souligner les difficultés auxquelles ils ont été confrontés, faire le lien avec la CNV (ont-ils réussi à l'intégrer à la discussion ? Si ce n'est pas le cas, ont-ils réussi à imaginer leur échange en la mettant en place ? Y a-t-il une différence ?).

La première mise en situation a pour objectif d'aborder le secret professionnel et l'intérêt de discuter entre eux. En effet, dans ce script, il n'est pas précisé que les parents acceptent

l'échange entre les deux professionnels, ce qui est obligatoire pour ne pas rompre le secret médical. De plus, les deux professionnels n'ont pas les mêmes informations : nous voulons montrer l'intérêt de les mettre en commun. Dans cette situation, nous questionnons aussi le moment de l'appel : à quel moment est-il préconisé de prendre contact ? Les questions ouvertes suivantes peuvent alors surgir :

- Qui doit prendre contact ? A quel moment ?
- Que demander précisément à l'orthophoniste ? (« comment ça avance ? », est une question vague et peu adaptée dans la situation où l'enfant n'a été vue que deux fois)
- L'orthophoniste doit-il demander directement l'accord des parents pour discuter avec l'enseignant ?

Dans la seconde situation, c'est l'orthophoniste qui contacte l'enseignant. Elle met en avant le comportement de l'élève qui peut différer selon les contextes. Beaucoup d'enfants peuvent adopter un comportement différent entre une situation en classe, avec d'autres élèves et une situation duelle. Dans cette mise en situation, l'orthophoniste pense à un souci d'audition alors que l'enseignant n'a pas forcément ces informations : cela peut alors questionner les étudiants (ce retard, ce trouble cache-t-il un problème sensoriel ?). La formulation de la plainte est aussi un point très important de cette situation. Elle permet de faire prendre conscience aux étudiants que les parents ne rapportent pas toujours exactement ce que l'enseignant leur a dit (parfois parce qu'ils n'ont pas tout à fait compris). C'est pourquoi discuter avec l'enseignant pour connaître l'origine de la demande peut aider à mettre en lumière les difficultés de l'enfant. Ici, ce n'est pas parce qu'il ne « sait pas son alphabet » : cette « plainte » n'est en fait qu'un point parmi d'autres qui ont inquiétés l'enseignant. Les questions ouvertes qui peuvent survenir après cette mise en situation sont les suivantes :

- Quelle est la légitimité de l'orthophoniste à appeler l'enseignant ?
 - Pour parler des parents ?
 - De leur cheminement et de la conscience du trouble de leur enfant ?
- A l'inverse, l'enseignant se sent-il légitime de répondre alors que les parents n'ont pas explicitement donné leur accord ?

Les mises en situation constituent ainsi le cœur de la rencontre. L'objectif est de se mettre à la place du professionnel que l'on sera pour comprendre les enjeux et les pièges qui peuvent rendre difficile la collaboration. D'un autre côté, elles permettent de se rendre compte de la

richesse que peut amener la collaboration et comment elle peut se mettre en place de manière plus sereine grâce à la communication non-violente.

5 Discussion libre

Après la discussion autour de la dernière mise en situation, nous avons proposé une discussion plus libre autour des difficultés liées au travail partenarial. Nous avons préalablement listé des difficultés et des débats qui reviennent fréquemment entre les orthophonistes et les enseignants. Chaque phrase est censée amener un petit débat. Les situations déjà évoquées grâce aux mises en situation pourront être passées. Cet échange de 25 minutes a pour objectif de parler de plusieurs sujets qui peuvent diviser les deux professions, mais aussi parfois les personnes d'une même profession. Il doit permettre une prise de conscience de la légitimité de chaque point de vue. Par exemple, pour les enseignants, il serait très pratique que les orthophonistes interviennent à l'école directement : il y aurait moins de temps perdu en classe, l'orthophonie s'insérerait plus facilement dans l'emploi du temps de l'enfant. Du côté des orthophonistes, plusieurs personnes veulent souligner que leur profession n'est pas liée à l'école et que cela reviendrait à imposer aux parents le choix de l'orthophoniste (celui qui serait rattaché à l'école de leur enfant). Les différents principes de la CNV ont été rappelés : nous avons tenté d'amener les étudiants à se questionner sur ce qu'ils ressentaient, sur ce dont ils avaient besoin lors de ces situations. Nous espérons que cette activité a permis à chacun de mieux comprendre les impératifs, les difficultés et les volontés de l'autre. En sachant cela, les représentations sur l'autre profession pourront peut-être se rapprocher de la réalité.

6 Questionnaire après rencontre

Les résultats des questionnaires proposés après la rencontre ont été comparés avec ceux qui ont été recueillis avant la rencontre (annexe 2).

La première partie a pour objectif de voir l'évolution des connaissances des étudiants sur la profession de l'autre. La seconde partie évalue l'évolution des représentations des étudiants sur le travail partenarial et sur leurs partenaires.

La troisième partie du questionnaire de fin est spécifique à ce questionnaire. Elle permet d'évaluer la pertinence de la rencontre. Dans un premier temps il est demandé aux étudiants d'attribuer une note sur 10 à l'utilité de la rencontre et de justifier cette note. Puis, nous leur demandons quelles ont été leurs prises de conscience lors de cet événement. C'est avec cette

question que nous espérons recueillir le plus de détails : les étudiants pensent-ils avoir appris des choses lors de cette rencontre ? Pensent-ils avoir changé de point de vue sur la profession de l'autre ? Ont-ils mieux compris les impératifs de leurs partenaires et pourquoi il est difficile de communiquer ?

Les trois questions suivantes concernent la communication non-violente. Le but est de savoir si les étudiants ont retenu de quoi il était question, de savoir si cela leur paraît utile pour leur future profession et si elle permettrait d'améliorer la prise en charge des patients/ élèves.

Enfin, les deux dernières questions sont posées dans le but de recueillir les idées des étudiants : quelles sont leurs recommandations, leurs envies pour améliorer cette rencontre ? Leurs réponses pourront servir à organiser d'autres rencontres du même type, plus adaptées à leurs attentes.

CHAPITRE 3 : METHODES D'ANALYSES

Cette partie a pour but d'exposer les méthodes d'analyse retenues pour notre étude. Nous détaillerons les analyses des questionnaires ainsi que les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre. Ces éléments nous permettront de mieux assimiler les résultats présentés dans la partie suivante.

1 Les questionnaires

Les réponses aux questionnaires sont analysées par partie. En effet, chaque partie est associée à une hypothèse de recherche. La première partie traite de l'hypothèse 1, la seconde et la troisième, communes aux questionnaires de début et de fin, correspondent à l'hypothèse 3. La dernière partie, présente uniquement sur le questionnaire de fin, nous permettra de répondre à l'hypothèse 2.

La première partie, fait l'objet d'une analyse qualitative. En premier lieu, une lecture globale a été effectuée pour déterminer les thèmes les plus récurrents. Lors d'une seconde lecture, la fréquence d'apparition de ces thèmes a été notée. Ces chiffres sont corrélés avec ceux du second questionnaire. Cette comparaison pourra alors nous renseigner sur l'évolution globale des représentations et des connaissances des participants.

Les deux parties suivantes font l'objet d'une analyse qualitative pour ce qui est des questions ouvertes et semi-ouvertes, et quantitative pour les questions fermées. Des analyses par champs lexicaux ont été privilégiées pour les questions ouvertes : nous mettons en exergue les thèmes qui reviennent souvent pour en dégager une tendance. Les réponses ont été triées : est-ce une vision positive, négative ou neutre de la profession de l'autre ? Nous considérons comme positif toute expression qui met en avant le partenariat, les compétences de l'autre. Le négatif serait au contraire des « critiques », ce que les autres font mal, un vocabulaire péjoratif. Nous considérons comme neutre toute réponse qui reprend une simple définition de la profession de l'autre ou du travail partenarial et qui n'a ni terme mélioratif, ni terme péjoratif.

La dernière partie a aussi été analysée qualitativement, de la même manière que les deux précédentes. Une attention particulière est donnée aux conseils et remarques diverses en fin de questionnaires. L'objectif est de prendre en compte les avis des participants à propos contenu de la journée. Cette analyse est précieuse pour la réitération de ce type de rencontres. Elle permet aussi de mesurer la réussite ou non de cette expérimentation.

Certaines questions sont plus ciblées et plus ouvertes que d'autres. Par exemple, plusieurs questions invitent les participants à justifier leurs réponses : « pourquoi ? ». Cette justification a fait l'objet d'une attention particulière parce que c'est là que les participants ont été les plus libres dans leur discours. Leurs réponses sont plus spontanées que dans les questions orientées.

Nous avons porté une attention particulière aux réponses qui alimentent d'autres problématiques. Par exemple, même lors de questions comme « selon vous, comment se déroule une séance d'orthophonie ? », le participant peut laisser voir une vision particulière de la profession, positive ou négative. Les occurrences laissant percevoir ces visions ont été prises en compte pour une analyse qualitative. Cette méthode nous permet encore une fois, de comparer aussi des réponses plus spontanées des participants et pas uniquement leurs réponses aux questions dirigées.

L'objectif est de dégager une tendance : pouvons-nous percevoir une évolution ? Un changement de vision ? De meilleures connaissances ?

2 Les échanges

Lors de la journée de rencontre, nous avons noté les réponses et échanges des participants. Le but est en premier lieu de produire un résumé de ce qui a été abordé plus spontanément. Il paraît inévitable que certains thèmes non prévus apparaissent lors des différentes discussions. Le but de faire une prise de note est aussi d'analyser les échanges : quels thèmes reviennent, que disent les participants de leurs formations initiales... Ces thèmes alimentent et enrichissent les réponses aux hypothèses émises précédemment. Nous souhaitons aussi que les étudiants puissent en garder une trace écrite. C'est pourquoi la prise de note a servi à rédiger un compte rendu (annexe 5) qui a été transmis aux participants après la rencontre.

PARTIE 3 : RESULTATS

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES PARTICIPANTS

En premier lieu, il est indispensable de résumer les réponses aux questions générales pour mieux connaître les participants. Onze étudiants en orthophonie et dix-neuf étudiants en post-MEEF mention premier degré ont participé à la rencontre.

Cette partie nous permettra d'expliquer plusieurs réponses qui ont été données par la suite. Connaître l'entourage et le cursus des participants rendra plus claire l'origine de leurs représentations. L'analyse se fera essentiellement de manière quantitative.

1 L'entourage

En premier lieu, les étudiants en post-MEEF ont dû mentionner s'ils connaissaient des orthophonistes dans leur entourage. Dix-huit répondent non : une seule étudiante connaît un orthophoniste. Nous pouvons nous demander alors d'où vient l'image qu'ils se créent de la profession d'orthophoniste : peut-être trouvent-ils leurs connaissances de ce métier dans leurs relations professionnelles, ou dans leurs souvenirs (quelqu'un allant chez l'orthophoniste lorsqu'ils étaient plus jeunes par exemple).

Pour les étudiants en orthophonie, la totalité des participants disent avoir des enseignants dans leur entourage. Nous pouvons alors prédire qu'ils auront des connaissances de base sur la profession du fait de cette proximité avec des professionnels.

Les enseignants constituent une population beaucoup plus nombreuse que les orthophonistes en France (377 700 enseignants au premier degré (Education Nationale, 2019) contre 25 607 orthophonistes (Fédération Nationale des orthophonistes, 2019)), ce qui expliquerait aussi que les étudiants connaissent davantage le monde de l'enseignement que celui de l'orthophonie.

2 Le cursus

Les participants ont ensuite été invités à décrire leur parcours universitaire (figures 4 et 5). Nous pouvons émettre l'hypothèse que leurs représentations pourraient se former lors de celui-ci. Certaines de leurs connaissances pourraient aussi avoir pour origine ce cursus.

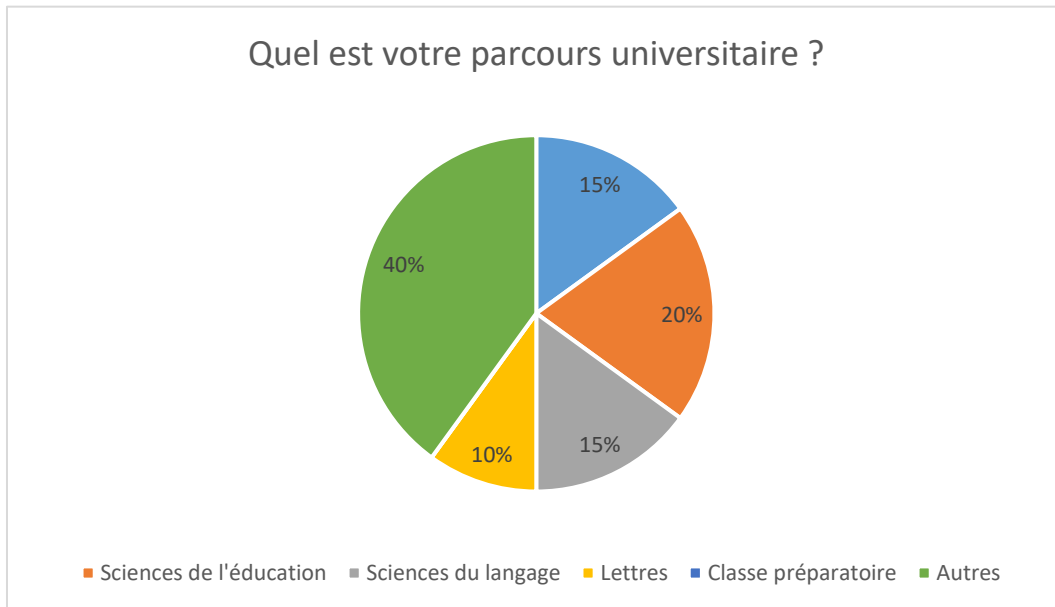


Figure 4- Cursus des participants de post-MEEF

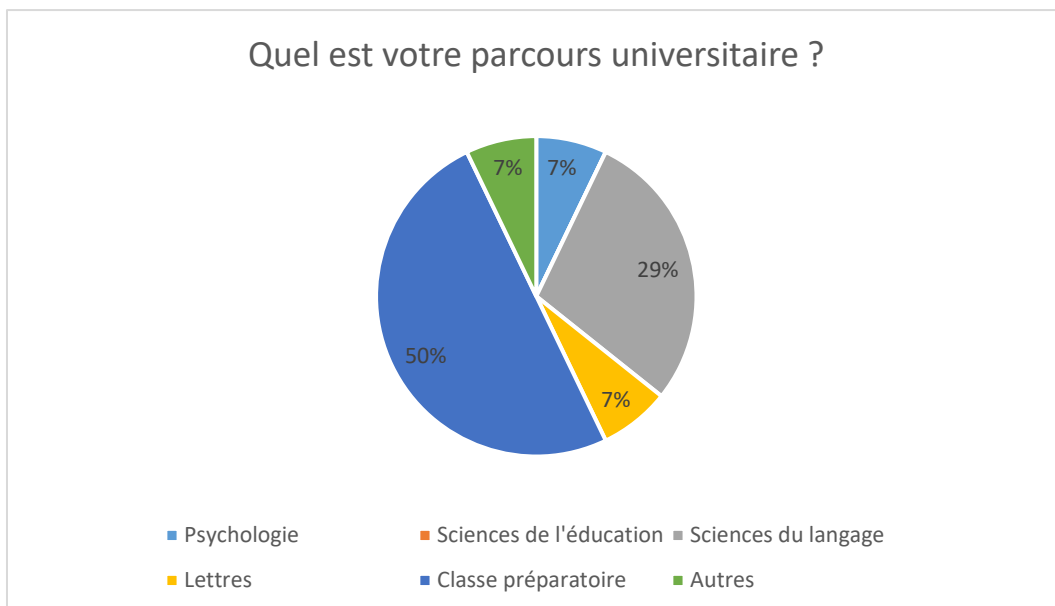


Figure 5-Cursus des participants en orthophonie

En analysant les réponses, nous nous apercevons que plusieurs filières sont communes aux enseignants et aux orthophonistes. On relève les sciences du langage, la psychologie et les lettres modernes comme cursus commun. Cependant, les proportions diffèrent beaucoup. En effet, en orthophonie, la majorité des étudiants ont suivi une école préparatoire (50%) afin de passer le concours, parcours qui n'apparaît pas dans le cursus des étudiants en post-MEEF. La majorité de ces derniers sont classés dans « autres » sur ce schéma (40 %). Cette section réunit notamment : faculté d'histoire, de biologie, de langue, STAPS... Ce qui montre que les étudiants en post-MEEF suivent un cursus très diversifié.

Il est très intéressant de voir que certains cursus présentent des similitudes : les deux professions présentent ainsi des points communs, des savoirs communs et des aspirations communes.

Ainsi, on constate que leurs connaissances trouvent des origines différentes. Peut-être que les étudiants en orthophonie les tirent de leur entourage, et que les étudiants en post-MEEF, plutôt lors leur cursus universitaire ayant des similitudes avec celui des futurs orthophonistes.

CHAPITRE 2 : UN CHANGEMENT DANS LES CONNAISSANCES ET LES REPRESENTATIONS

Nous exposerons ici les résultats obtenus en relation avec les connaissances et les représentations des étudiants qui ont participé à la rencontre. Nous notons des évolutions dans l'auto-évaluation des étudiants, dans l'évaluation de leurs connaissances réelles et dans leurs représentations. L'analyse quantitative a été utilisée en majeure partie pour les questions sur les connaissances des participants et sur leur auto-évaluation. Une analyse qualitative a été privilégiée pour comparer leurs représentations.

1 Un changement dans l'évaluation des connaissances

La question sur l'évaluation des connaissances des étudiants fait l'objet d'un changement significatif entre le questionnaire de début et le questionnaire de fin (figures 6 et 7).

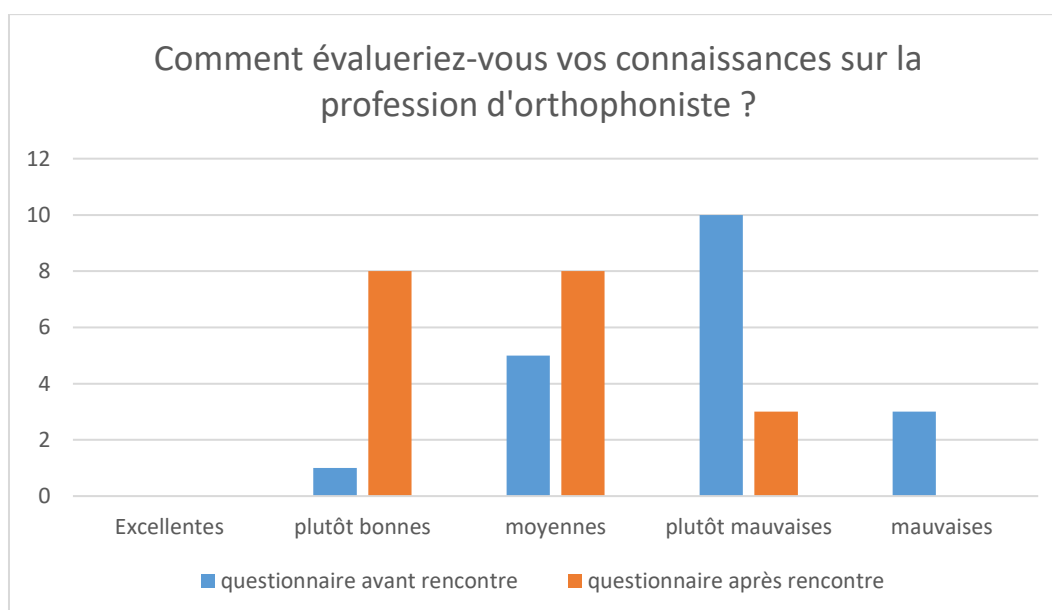


Figure 6- Auto-évaluation des connaissances des participants de post-MEEF

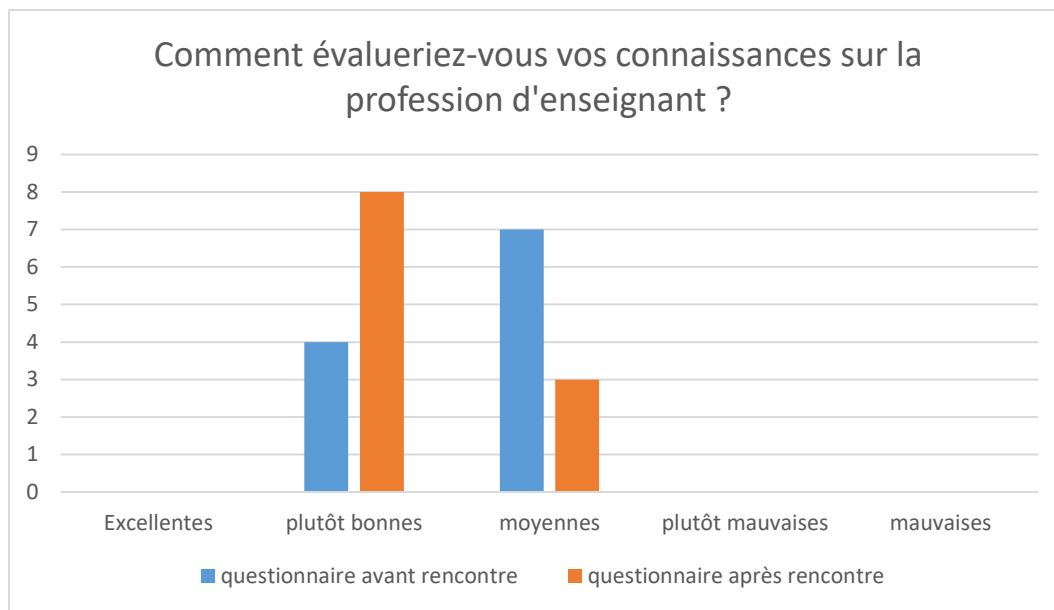


Figure 7- Auto-évaluation des connaissances des participants en orthophonie

A travers ces résultats, on constate que les étudiants en post-MEEF comme les étudiants en orthophonie estiment leurs connaissances meilleures après la rencontre.

Aucun étudiant n'a jugé ses savoirs « excellents » ni dans le premier questionnaire ni dans le second. Dans ce genre de questionnaire, il est difficile de qualifier nos connaissances comme « excellentes » dans un domaine même si certains le pensent. Cela constitue un biais. Malgré cela, on voit une nette amélioration de la vision des connaissances des étudiants.

La rencontre a eu un effet significatif sur l'évaluation de leurs connaissances sur la profession de l'autre. Nous pouvons faire l'hypothèse que la rencontre leur a apporté de vraies connaissances. Elle peut aussi leur avoir permis de se rendre compte des connaissances qu'ils avaient déjà. Nous pouvons alors nous demander si leur évaluation rend compte de la réalité. Cette question fera l'objet de la partie suivante.

2 Des connaissances plus précises sur la profession de l'autre

Nous observons des changements sur les questions concernant la profession de l'autre pour les deux filières.

2.1 Les étudiants en post-MEEF

Pour savoir si les connaissances des étudiants en post-MEEF sur le métier d'orthophoniste ont changé, nous nous appuyons sur les questions ouvertes à propos des cours

d'orthophonie, la définition de l'orthophonie et l'organisation des séances. Pour ce faire, une analyse par thématique a été réalisée. Nous avons ensuite relevé le nombre de fois où les thèmes survenaient pour ensuite comparer ce nombre au questionnaire après rencontre.

A propos des cours des futurs orthophonistes, les étudiants en post-MEEF ont été nombreux (neuf) à dire ne pas savoir, contre sept après la rencontre. Les autres thèmes évoqués sont les pathologies que les orthophonistes devront prendre en charge et les programmes scolaires. Les chiffres sur ces questions ne sont pas significatifs : il y a très peu de différences entre le premier et le second questionnaire.

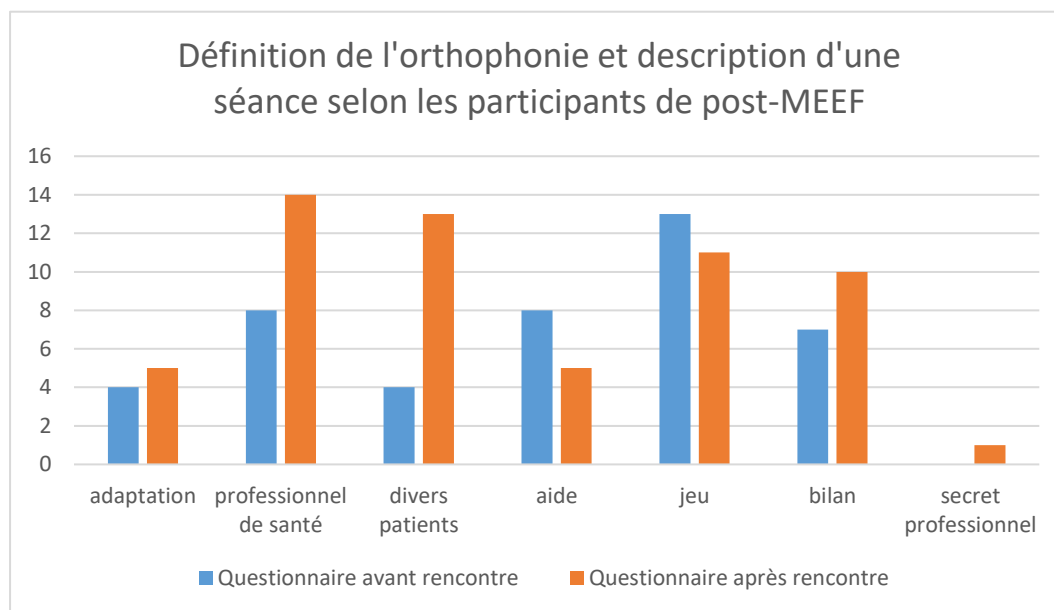


Figure 8- Définition de l'orthophonie et description d'une séance selon les participants de post-MEEF

Les deux questions suivantes ont été rassemblées pour l'analyse : il s'agit de la question sur définition de la profession d'orthophoniste et de celle sur la description d'une séance. A la lecture, nous avons remarqué qu'il y avait de nombreux thèmes communs dans les réponses à ces questions. Lors du premier questionnaire, les étudiants en post-MEEF parlent spontanément « d'aide », d'utilisation de « jeu » pour la grande majorité, sans beaucoup de détails. Sept personnes ont pensé à la phase de bilan pour parler du travail orthophonique. Quatre étudiants seulement mentionnent une pluralité de patients lors du questionnaire avant rencontre. Qualitativement parlant, le premier questionnaire présente des réponses assez évasives, plutôt imprécises : les étudiants mentionnent parfois la dyslexie mais pas plus. Nous retrouvons cela dans la définition donnée au début de la rencontre. (annexe 4)

Après la rencontre, les étudiants en post-MEEF définissent l'orthophonie avec plus de détails. Leurs définitions collent plus à la réalité : beaucoup utilisent le terme de « professionnel de santé » (quatorze personnes contre huit au premier questionnaire) (figure 8).

Pour le second questionnaire, la plupart des étudiants font une liste des pathologies diverses que l'on est amené à prendre en charge en orthophonie : le bégaiement, l'autisme, la surdité, les séquelles de traumatisme, la motricité et la paralysie faciale ont notamment été mentionnés (treize personnes). On observe que le « jeu » et l'aspect « ludique » de la profession sont beaucoup moins évoqués dans ce second questionnaire. Cela montre qu'au début, cet aspect était omniprésent car c'est à cela qu'on pense en premier, et qu'il a laissé place peu à peu à des données plus précises comme les différentes pathologies prises en charge.

Voici un exemple de réponse du second questionnaire : « Professionnel de santé oeuvrant pour la rééducation ou le maintien des capacités orale, langagière, articulatoire des patients mais également pour les troubles mathématiques. Le profil des patients est très varié que ce soit concernant l'âge et les pathologies ou troubles suivis (dys, surdité, maladies neurodégénératives, autisme, handicap de naissance ou suite à un accident...) ».

Cette réponse se rapproche beaucoup de la réalité et de la définition qu'ont donnée les étudiants en orthophonie eux-mêmes lors de la rencontre.

Les connaissances des étudiants en post-MEEF sur le métier d'orthophonie connaissent donc une évolution significative : elles sont plus précises et plus proches de la réalité qu'avant la rencontre. Elles s'inspirent des éléments évoqués lors des échanges.

2.2 Les étudiants en orthophonie

Du côté des étudiants en orthophonie, nous pouvons aussi mentionner une évolution quant à leurs connaissances. En effet, la première question sur les cours des futurs enseignants sur les élèves en difficulté, nous montre uniquement que les étudiants les estiment insuffisants. Cependant, la définition même de la profession et des missions de l'enseignant évolue entre le premier questionnaire et le second.

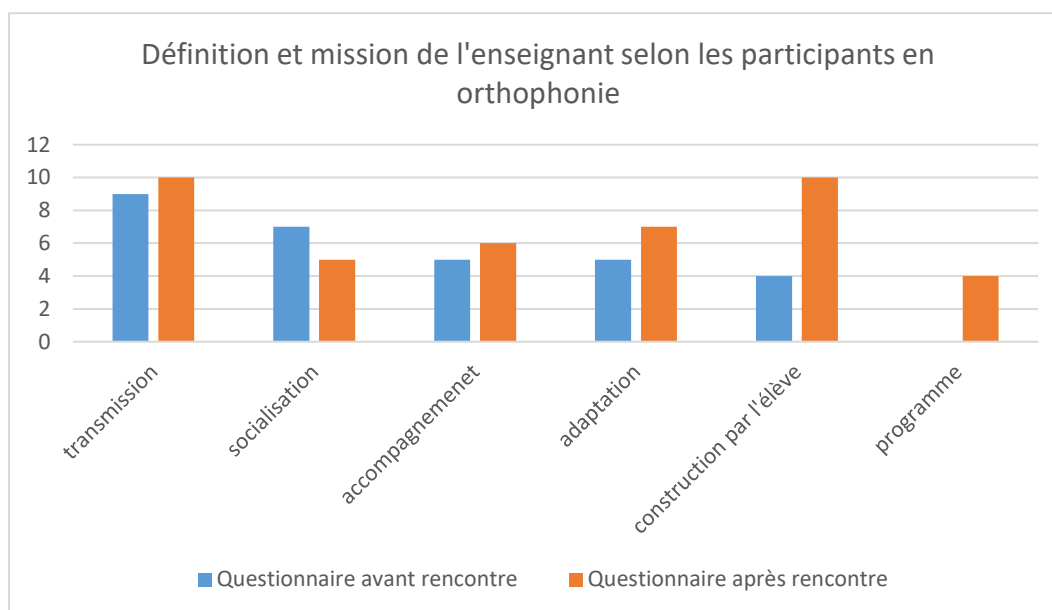


Figure 9- Définition et mission de l'enseignant selon les participants en orthophonie

Lors du premier questionnaire, la plupart des étudiants en orthophonie évoquent la « transmission » du savoir par l'enseignant. Seules 4 personnes mentionnent la construction du savoir par l'élève. C'est d'ailleurs ce qui ressort du brainstorming réalisé en début de rencontre (annexe 5). La transmission est le second mot le plus utilisé par les orthophonistes pour définir la profession d'enseignant. Cependant, lors de la définition commune, certains étudiants en orthophonie rectifient et nuancent ces propos :

« Il ne fait pas que transmettre, il met ses élèves en situation d'apprentissage. »

Après la rencontre, les étudiants en orthophonie sont plus nombreux à évoquer la construction du savoir par l'élève (dix personnes, presque tous les participants, soit plus de 50% d'augmentation). C'est un des points essentiels qui a été abordés lors de la rencontre. Les étudiants en post-MEEF ont insisté sur le fait que leur travail ne consistait pas uniquement à transmettre des savoirs mais aussi accompagner les élèves dans le processus d'apprentissage. On remarque d'ailleurs une augmentation du nombre de personnes qui mentionnent l'accompagnement et l'adaptation lorsqu'elles définissent la profession d'enseignant.

Ainsi, l'évolution des connaissances des étudiants en orthophonie est significative (figure 9). La définition du métier d'enseignant est plus détaillée et proche de la définition donnée par les étudiants en post-MEEF eux-mêmes.

En définitive, les étudiants des deux filières ont commencé la rencontre avec quelques connaissances. La première étape de leur rencontre a été de redéfinir leur profession. On voit que cela a eu un effet très positif. Il semblerait d'ailleurs que les définitions émises lors du

questionnaire soient inspirées de celles construites lors des échanges. Les étudiants en orthophonie, se sont appuyés sur la définition de l'enseignement proposée par les étudiants en post-MEEF et vice versa. Mais la rencontre a-t-elle fait évoluer leurs représentations ?

3 Des représentations plus positives, sur les autres et sur soi-même

Plusieurs questions avaient pour but de mettre en exergue les représentations des étudiants et de déterminer si elles étaient plutôt positives ou négatives. Cependant, nous pouvons aussi relever des termes en faveur de représentations positives ou négatives dans d'autres questions. L'analyse de cette partie sera d'une part quantitative grâce aux questions spécifiques, et qualitative grâce aux termes relevés tout au long du questionnaire.

3.1 Les étudiants en post-MEEF

Dans le questionnaire spécifique aux étudiants en post-MEEF, les deux questions suivantes ont été posées :

- « Selon vous comment sont perçus les orthophonistes par les enseignants ? »
- « Selon vous, comment les orthophonistes vous perçoivent en tant qu'enseignant ? »

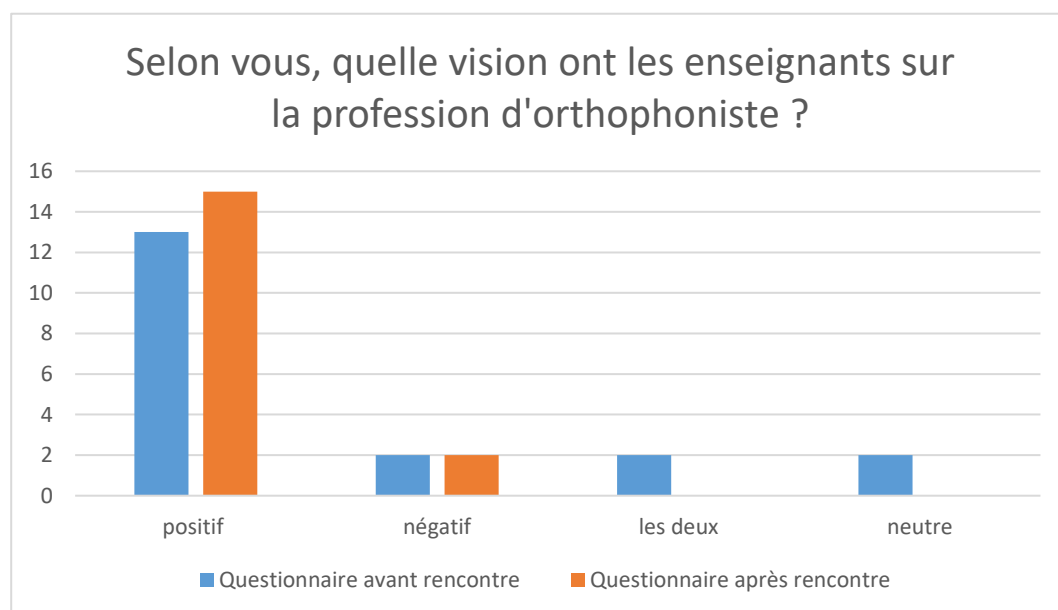


Figure 10- Visions des enseignants sur les orthophonistes selon les participants de post-MEEF

La question de la perception des orthophonistes par les enseignants nous renseigne sur le fait que les étudiants en post-MEEF manifestent majoritairement une vision positive des orthophonistes et ce, aussi bien au premier qu'au second questionnaire (figure 10).

La quasi-totalité (dix-huit personnes) adhèrent à cette vision. Les justifications de leurs réponses montrent que sept personnes enchérissent leur discours par des termes positifs sur l'orthophonie (contre seulement deux au premier questionnaire). Nous pouvons relever de nombreux termes comme « indispensables » « nécessaires », certains les voient même comme des « partenaires ». Le tableau ci-dessous donne des exemples de termes employés par les étudiants en post-MEEF.

Questionnaire avant rencontre		Questionnaire après rencontre	
Vision positive	Vision négative	Vision positive	Vision négative
<ul style="list-style-type: none"> - Une aide précieuse - Très utiles - Une aide - Un plus pour l'enfant - Un soutien - Essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes avec lesquelles il est difficile de communiquer - Difficulté d'obtenir un rendez-vous 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborateurs/ partenaires - Soutien pour les enseignants - Indispensables - Qualifiées - Aide - Bienveillants - Alliés - Rôle important 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile à contacter - Pas très partageurs d'informations

Figure 11 Termes employés par les participants post-MEEF sur les orthophonistes

On voit que lors du second questionnaire, les participants en post-MEEF voient les orthophonistes comme des partenaires, terme qu'ils n'avaient pas utilisés avant la rencontre.

Cependant, l'évolution la plus flagrante se situe aux niveaux de la perception qu'ont les orthophonistes sur la profession d'enseignant.

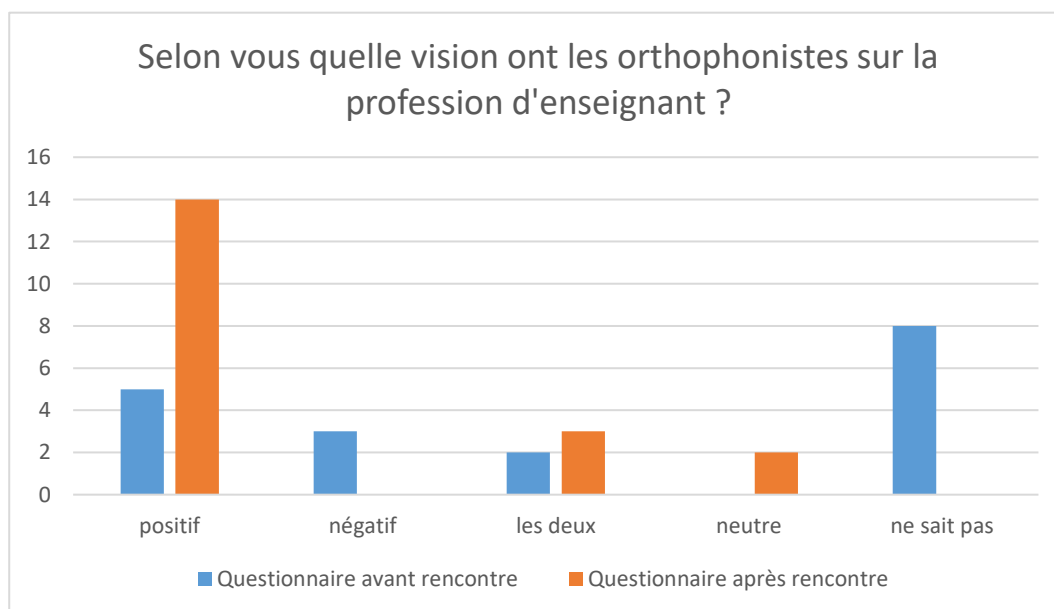


Figure 12- Vision des orthophonistes sur la profession d'enseignant selon les participants de post-MEEF

Les réponses jugées positives et les réponses jugées négatives se trouvent d'ailleurs presque au même niveau. Lors du second questionnaire, quatorze réponses sont jugées positives

(soit une augmentation de 180%). On suppose que les étudiants en post-MEEF ont pris conscience, lors des discussions avec les étudiants en orthophonie, que ces derniers avaient une vision plutôt positive de leur profession.

Au-delà des réponses aux questions ciblées, nous pouvons remarquer que les étudiants en post-MEEF ont aussi changé de regard sur leur propre profession. Nous pouvons relever beaucoup de réponses dépréciatives les concernant. Par exemple, certains disent qu'ils ne « prennent pas assez en compte l'individualité de l'élève », qu'ils ne sont pas « assez coopératifs » ou encore qu'ils ne mettent « pas assez de choses en place ». Ce discours a été produit naturellement par les étudiants. En effet, il apparaît souvent lors de questions sans liens direct, ce qui montre leur vision spontanée de leur propre profession. Même s'ils sont toujours présents, ces termes se rencontrent beaucoup moins souvent lors du second questionnaire. On émet l'hypothèse que les échanges avec les orthophonistes ont mis en évidence tout ce que les enseignants apportaient à la collaboration et en quoi ils étaient importants pour les élèves en difficulté.

3.2 Les étudiants en orthophonie

Dans le questionnaire spécifique aux orthophonistes, les étudiants devaient répondre aux deux questions suivantes :

- « Selon vous comment sont perçus les enseignants par les orthophonistes ? »
- « Selon vous, comment les enseignants vous perçoivent en tant qu'orthophoniste ? »

Voici les résultats obtenus pour la première question :

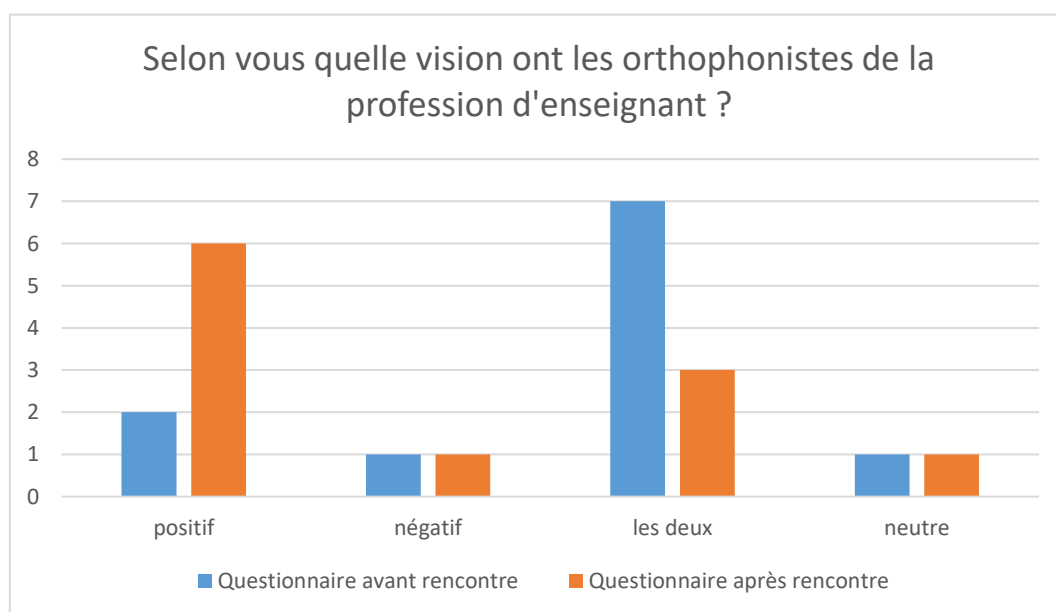


Figure 13- Vision des orthophonistes sur la profession d'enseignant selon les participants en orthophonie

Les réponses avec des points de vue positifs ont triplés et les réponses présentant les deux aspects ont diminuées de plus de 50%.

Questionnaire avant rencontre		Questionnaire après rencontre	
Vision positive	Vision négative	Vision positive	Vision négative
<ul style="list-style-type: none"> - Font ce qu'ils peuvent - Enclins à contacter les ortho - Partenaires - Accompagnant de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne veulent pas faire d'efforts - Relations difficiles - Mauvaise image de « monsieur je sais tout » - Quelqu'un qui outre passe son rôle - Peu formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Font ce qu'ils peuvent en fonction des contraintes - Acteur essentiels - Experts - Personne ressource - A l'écoute des professionnels de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Veulent faire notre travail

Figure 14- Termes employés par les participants en orthophonie sur les enseignants

L'analyse qualitative montre que les termes utilisés par les étudiants en orthophonie connaissent une évolution significative entre le premier et le second questionnaire. Beaucoup de termes négatifs n'apparaissent plus après la rencontre. Au contraire, les termes positifs sont plus détaillés : les étudiants en orthophonie semblent considérer les enseignants comme de vrais partenaires ayant des informations précieuses à partager.

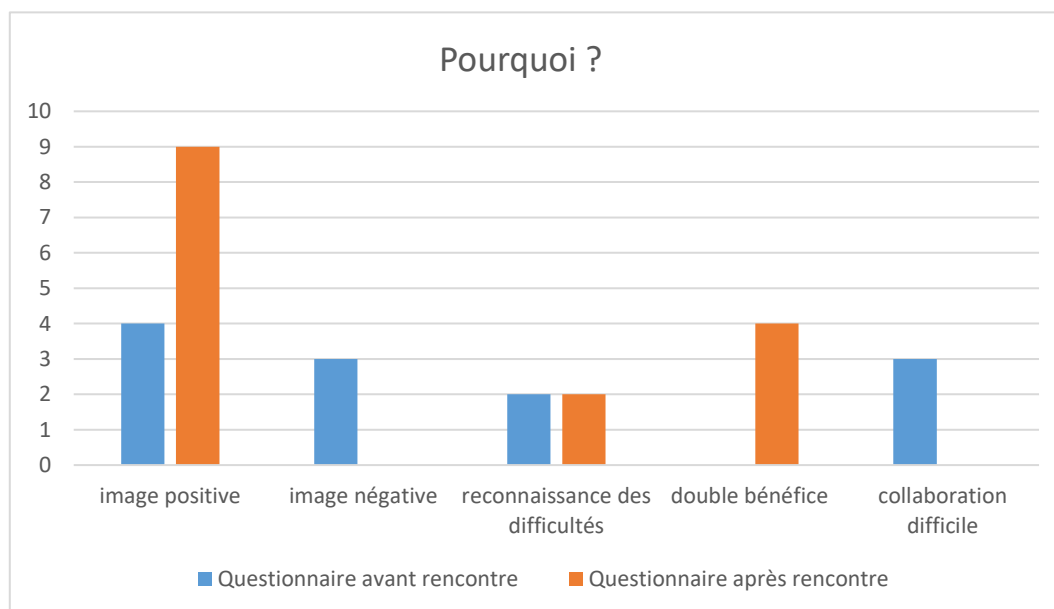


Figure 15- Justifications des participants en orthophonie

La question suivante s'intéresse aux justifications des participants (pourquoi ils pensent que les orthophonistes pensent ça des enseignants ?) L'évolution de celles-ci est aussi très

intéressante. Nous les avons classées selon les thèmes évoqués. Nous avons aussi déterminé s'il s'agissait d'une image positive ou négative de la profession d'enseignant. On remarque une augmentation de 125% dans l'évocation de termes positifs. Personne ne montre d'aspects négatifs au second questionnaire alors qu'on comptait trois personnes avant la rencontre.

Lors du premier questionnaire, trois étudiants mentionnent la difficulté de la collaboration avec les enseignants. Ils n'en reparlent plus lors du second. Cependant, un autre thème très important émerge après la rencontre : quatre personnes évoquent le double bénéfice d'une collaboration avec les enseignants. « Cela est également essentiel pour les orthophonistes car les enseignants disposent de renseignements précieux, aussi bien sur le comportement de l'élève en contexte scolaire (avec l'adulte et ses pairs) que sur ses apprentissages. »

La collaboration qui était perçue comme difficile au début, est jugée nécessaire autant pour eux que pour les futurs enseignants après la rencontre.

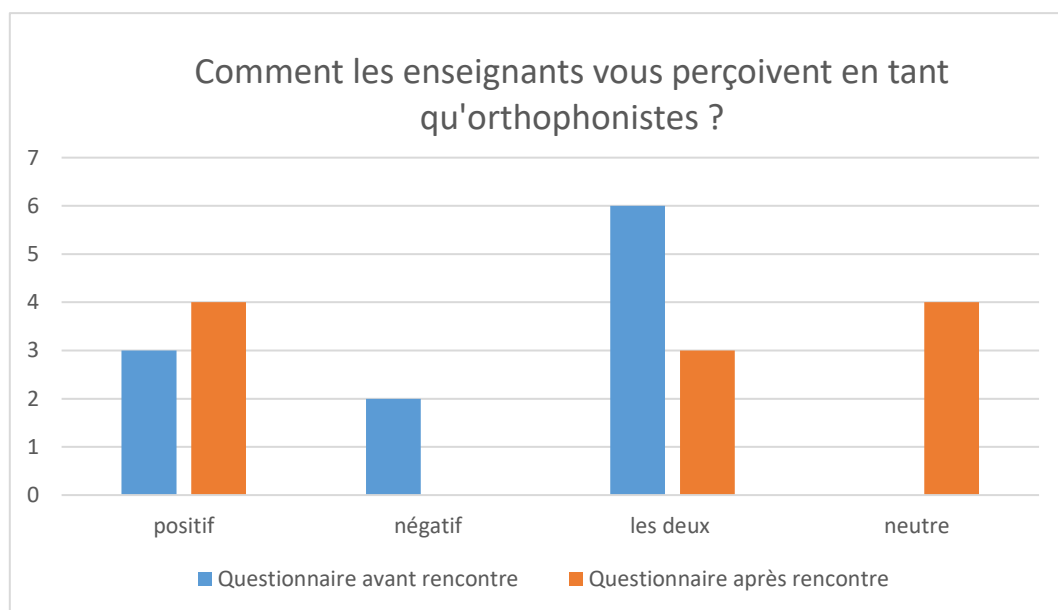


Figure 16 Vision des enseignants sur la profession d'orthophoniste selon les participants en orthophonie

A la question « Selon vous, comment les enseignants vous perçoivent en tant qu'orthophoniste ? », les deux personnes ayant eu une représentation négative, n'en reparlent pas au second questionnaire (figure 14). Six participants mentionnent les deux aspects contre trois pour le questionnaire après rencontre ; et quatre personnes tiennent un discours plutôt neutre tandis que personne n'avait ce discours avant la rencontre. On voit alors qu'avant la rencontre, les étudiants en orthophonie pensent que les enseignants décrivent plutôt un point de vue mitigé sur leur profession. Après la rencontre, le point de vue positif l'emporte. Le fait qu'il

y ait des points de vue plutôt neutres peut témoigner du fait qu'ils pensent que les enseignants possèdent de meilleures connaissances sur l'orthophonie en tant que profession. Dans les réponses neutres, beaucoup prennent appui sur la définition même de l'orthophonie. Par exemple : « les enseignants nous voient comme des professionnels de santé. »

On ne retrouve pas, chez les étudiants en orthophonie, une vision négative sur leur propre profession et leurs compétences, comme on a pu le voir pour les étudiants en post-MEEF. Ce résultat nous interroge plus globalement sur la représentation qu'a la société sur la profession d'enseignant.

Ainsi, la représentation des étudiants sur la profession des autres a connu une évolution après leur rencontre. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette dernière leur a permis de changer de regard. Les réponses aux questions ont été enrichies par les justifications car elles étaient plus spontanées. De plus, l'analyse qualitative permet aussi de nous rendre compte que les étudiants en post-MEEF ont aussi changé de regard sur leur propre profession, ce qui n'était à l'origine, pas le but de la rencontre.

CHAPITRE 3 : DES COURS SUR LA PLURIDISCIPLINARITE A ENRICHIR

Lors du questionnaire avant la rencontre, les étudiants ont été interrogés sur ce qu'ils pensaient de leurs cours sur le travail pluridisciplinaire. Nous nous appuyerons sur leurs réponses pour estimer les apports de ces cours sur la future vie professionnelle des étudiants en post-MEEF et en orthophonie. Nous pourrions aussi savoir si ce type de rencontre leur semble complémentaire et si elle les aiderait dans leurs relations interprofessionnelles futures. Dans cette partie du questionnaire, les questions fermées seront analysées quantitativement, les questions ouvertes seront analysées qualitativement, grâce notamment à des champs lexicaux et à leur fréquence.

1 Les étudiants en post-MEEF

Les étudiants en post-MEEF jugent leurs cours incomplets. Cependant, la plupart estiment qu'ils présentent un fort intérêt pour leur vie professionnelle (quinze personnes). Les quatre autres participants jugent les cours incomplets et avec un faible intérêt pour leur future vie professionnelle. Lors de la question « comment compléteriez-vous ces cours ? », des cours « plus concrets » sont évoqués par huit personnes. Deux personnes précisent même vouloir plus de situations concrètes, ou de jeux de rôle. Six mentionnent un désir d'intervention humaine par des orthophonistes, des enseignants ou par d'autres professionnels (futurs partenaires) pour évoquer ce sujet. Les autres personnes mentionnent aussi qu'il faudrait simplement plus d'heures de cours sur ce sujet, un plus grand approfondissement, ou des stages obligatoires comme une immersion en ULIS.

La totalité des participants estiment que ces cours influenceront leur future vie professionnelle. Il est donc très important que ce sujet soit bien traité pour qu'ils puissent s'en servir plus tard. Lors de la justification, beaucoup (sept personnes) ont évoqué la nécessité de ces cours pour leur profession, du fait qu'il y ait toujours des enfants à besoin particulier. Nous relevons le champ lexical du mal-être comme « anxieuse » « démunie » « désarmée » « dépassée ». Cela traduit une angoisse de la part des étudiants en post-MEEF à ce sujet. D'ailleurs, lors de la question « Ce manque est-il source d'inquiétude ? », la grande majorité (dix-sept personnes) répondent oui.

Beaucoup d'étudiants mentionnent l'importance que ces cours auraient eus lors de situations de stage qu'ils ont vécues. Plusieurs tournures montrant ce manque sont utilisées comme « ils nous auraient servi à » ou alors « ils permettraient de ». Ces tournures montrent une fois de plus que ces cours sont jugés utiles mais insuffisants pour les étudiants.

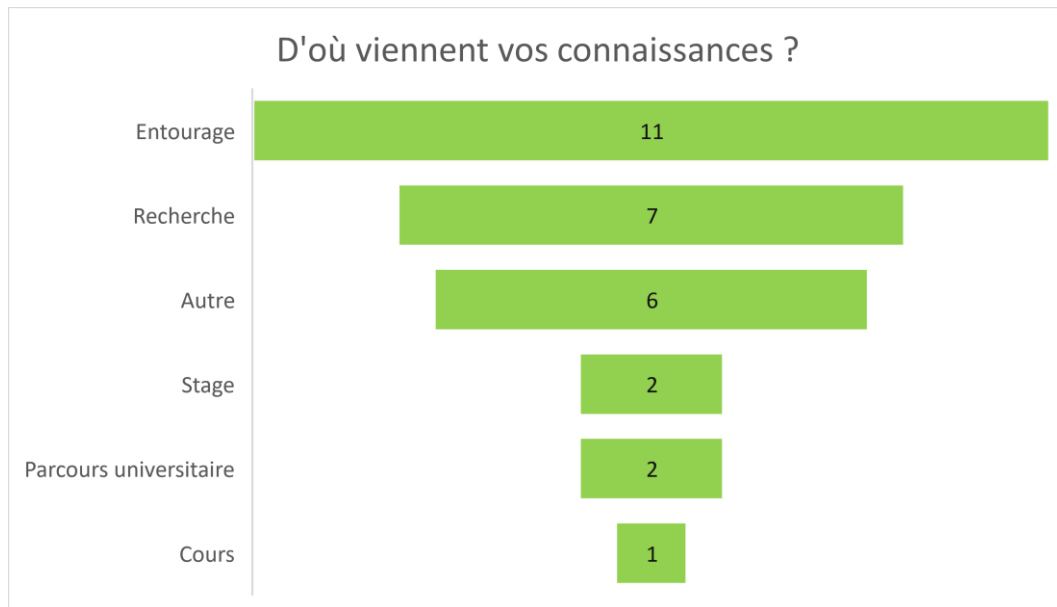


Figure 17- Source de connaissances effectives selon les participants de post-MEEF

Les étudiants sont ensuite questionnés sur la provenance de leurs connaissances (figure 15 et 16). Il s'agit ici d'une question à choix multiples : les participants peuvent sélectionner plusieurs réponses. Les personnes en post-MEEF évoquent en premier lieu leur entourage, puis leurs recherches personnelles et d'autres sources. Une seule personne fait référence aux cours comme sources de connaissances ce qui montre une fois de plus que ce n'est pas grâce à eux que les étudiants acquièrent les connaissances utiles à leur vie professionnelle.

Nous nous interrogeons sur ce qu'ils entendent par « entourage ». En effet, nous avons vu que seule une personne disait avoir un orthophoniste dans son entourage. Peut-être que les autres s'appuient sur des connaissances professionnelles : des liens qu'ils entretiennent eux-mêmes avec des orthophonistes, ou bien des dires de leurs collègues en contact avec des orthophonistes, ou encore avec leurs proches qui connaissent, de près ou de loin la profession.

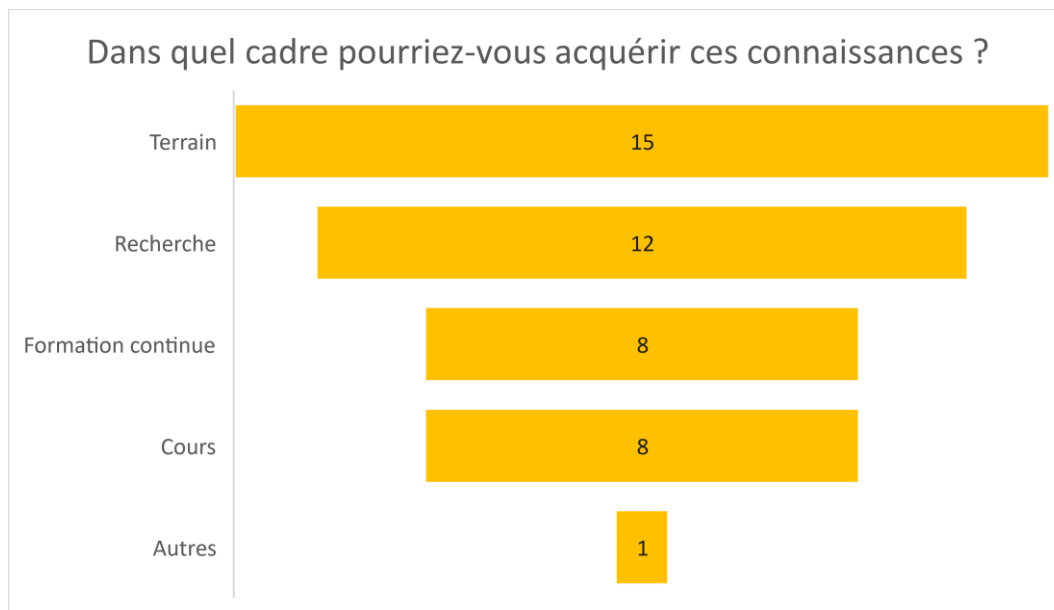


Figure 18- Source de connaissances possibles selon les participants de post-MEEF

Pourtant, lorsque les participants sont questionnés sur l’acquisition des connaissances dans le domaine de la pluridisciplinarité, la plupart estiment que c’est sur le terrain qu’elle se fait le plus (figure 16). La recherche personnelle est choisie en seconde position. La formation initiale et la formation continue arrivent ensuite avec huit réponses chacune. Les étudiants sont bien conscients que la formation initiale doit être complétée par leurs recherches.

Ainsi, les étudiants en post-MEEF montrent leur inquiétude à propos de leurs compétences dans le domaine de la pluridisciplinarité. Ils aimeraient que leurs cours soient plus concrets. Leur désir de participer à des mises en situation est de bon augure pour leur participation à la rencontre avec les étudiants en orthophonie.

2 Les étudiants en orthophonie

Comme pour les étudiants en post-MEEF, les deux questions suivantes proposent des choix multiples (figures 16 et 17). La majorité des étudiants participants (huit personnes) estiment que leurs cours sur le travail pluridisciplinaire sont incomplets mais présentent un fort intérêt pour leur vie professionnelle. Deux personnes les estiment incomplets et avec un faible intérêt, une seule personne les estime complets avec un fort intérêt pour la vie professionnelle. Dans leurs justifications, les étudiants en orthophonie mettent aussi en avant leur désir de voir ces cours se concrétiser (quatre personnes l’évoquent). Trois personnes aimeraient voir le partenariat particulier entre les enseignants et les orthophonistes mis en avant. Quatre personnes aimeraient avoir des rencontres avec des enseignants ou futurs enseignants, quatre autres

aimeraient avoir des cours pour savoir exactement comment les enseignants travaillent, ce qu'ils apprennent exactement. Une personne mentionne même un stage en classe mais en fin de cursus.

La question sur l'influence de ces cours pour leur future vie professionnelle met en lumière que ces cours sont importants pour les étudiants en orthophonie : 10 personnes répondent oui. Cinq personnes insistent sur les répercussions pour leurs futurs patients pour justifier l'importance de ces cours. Cependant, contrairement à leurs collègues de post-MEEF, les étudiants en orthophonie montrent une moindre inquiétude par rapport à leur formation. Trois personnes seulement disent que c'est une source d'inquiétude. Effectivement, ils évoquent le fait que ces connaissances se font essentiellement sur le terrain (réponse émise par cinq personnes). Les trois personnes ayant répondu que ces manques de cours étaient source d'inquiétude, le justifient par le fait de devoir gérer des conflits avec les enseignants. Ils évoquent aussi l'importance de ne pas avoir de réticences à les contacter. Une personne dit avoir « peur » car elle n'a pas de « connaissance sur le programme ». Une autre avoue sa méconnaissance des acronymes utilisés par l'Éducation Nationale.

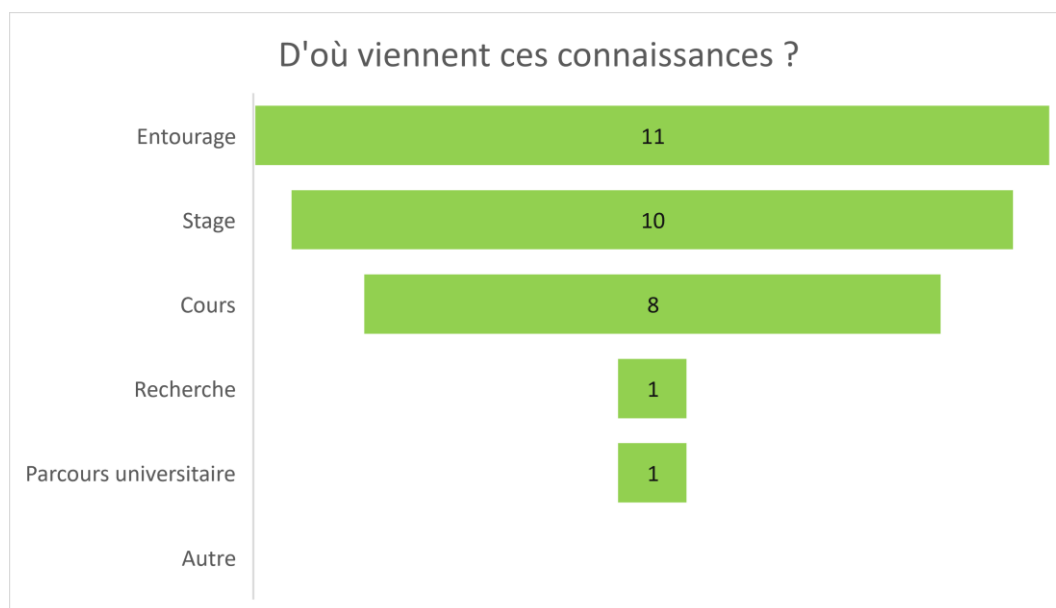


Figure 19- source de connaissances effectives selon les participants en orthophonie

Lorsqu'on leur demande la source de leurs connaissances concernant le travail partenarial et la profession d'enseignant (figure 17), la première source évoquée par les étudiants en orthophonie est, comme les étudiants en post-MEEF, l'entourage (onze personnes, soit 100%). Cette réponse est suivie par les connaissances acquises en stage (dix personnes). Les cours comme source de connaissances n'interviennent qu'en troisième position avec huit réponses.

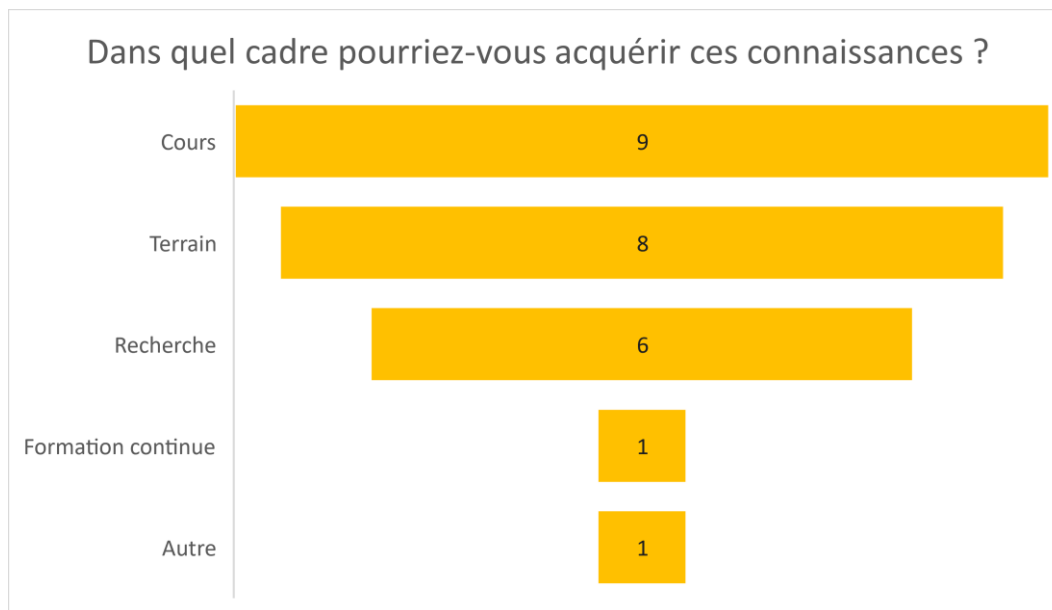


Figure 20- Sources de connaissances possibles selon les participants en orthophonie

Concernant l'acquisition des connaissances sur le travail pluridisciplinaire, la formation initiale ressort en premier lieu, puis l'expérience sur le terrain, la recherche personnelle et enfin la formation continue. (figure 18) Neuf étudiants sur onze pensent que la formation initiale devraient leur permettre d'avoir des savoirs sur le travail partenarial.

Ainsi, les étudiants en orthophonie estiment que leurs cours dans le domaine de la pluridisciplinarité manquent d'éléments concrets. Ils ne sont cependant pas inquiets en majorité, comme les étudiants en post-MEEF, même si on retrouve quelques angoisses. Ils insistent cependant sur l'importance de ces cours pour leur future vie professionnelle et semblent très enclins à rencontrer des enseignants ou futurs enseignants pour échanger à ce sujet.

CHAPITRE 4 : UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE

Pour évaluer ce que les étudiants ont retenu de la communication non-violente, nous nous appuyerons sur des questions ouvertes et une analyse qualitative des réponses. Grâce à ces résultats nous évaluerons ce que les participants ont retenu de la CNV et si elle les a aidés à prendre conscience des difficultés de leurs futurs partenaires.

1 La CNV jugée utile par les étudiants

Les participants ont été amenés à décrire la communication non-violente lors du questionnaire après la rencontre. Ils devaient dire ce qu'ils en avaient retenu. La majorité des participants restituent ces savoirs de manière satisfaisante. Ils ont évoqué plusieurs thèmes différents.

Les principes de la CNV ont été cités par de nombreux étudiants : « J'ai retenu les quatre piliers : observation, sentiment, besoin, demande ».

La totalité des participants la jugent utile. Tout d'abord elle est intéressante pour leur relation de collaboration. Une étudiante en post-MEEF pense que « ça pourrait être utile pour avoir des communications saines avec d'autres professionnels ». Puis, pour les situations avec leurs élèves, évoquées par treize étudiants en post-MEEF. Une participante précise que la CNV est utile « pour la bienveillance envers l'élève et que la confiance s'installe ».

Ils évoquent les bienfaits de cette communication dans la vie de tous les jours et dans les situations de travail : « Il s'agit d'une méthode de communication qui permet de favoriser un échange sincère », « elle permet le dialogue et de lever des incompréhensions créés par le jugement de l'autre ».

L'importance de la prise en compte du discours de l'interlocuteur est mentionnée à de nombreuses reprises. On peut citer l'exemple de ces étudiants : « Prendre en compte les difficultés de l'autre », « améliorer la relation à autrui », « il s'agit d'être attentif à ses propres besoins et aux besoins de son interlocuteur » ou encore « en prenant en compte l'interlocuteur et pas uniquement en se focalisant sur le message que l'on veut transmettre ». Ces restitutions présentent des points encourageants pour la mise en place d'une communication bienveillante dans leur future vie professionnelle.

Nous avons ensuite questionné les participants sur l'impact que peut avoir l'utilisation de la CNV pour le patient. Dix participants orthophonistes évoquent un impact positif sur le patient. Sont évoqués, l'alliance thérapeutique d'une part et la meilleure continuité des soins d'autre part : « Une meilleure collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge pour un parcours plus cohérent et adapté ».

Les étudiants en post-MEEF exposent une autre utilité de la CNV, à savoir sa mise en application au sein d'une classe : « une communication plus sereine induirait une ambiance de classe plus sereine et un travail plus efficace ».

Ainsi, tous les étudiants témoignent de l'aspect positif de la communication non-violente. Celle-ci serait bénéfique pour plusieurs acteurs de la prise en charge : pour les deux professionnels et leurs bonnes relations, pour le patient, en séance d'orthophonie ou en classe. Les étudiants mentionnent aussi l'intérêt de la CNV dans leur vie quotidienne et aussi dans leur vie professionnelle plus globale (utilisée pour l'ensemble de la classe pour les futurs enseignants par exemple).

2 Des prises de conscience

Les discussions entre les participants ont recouvert de nombreux sujets qui ont pu contribuer à changer les représentations des étudiants. La CNV a été un outil efficace pour éviter les mésententes. Les participants ont alors pu écouter les différents points de vue, ce qui a amené à une prise de conscience. Les étudiants en orthophonie disent avoir pris conscience de la méconnaissance des futurs enseignants sur leur profession (quatre personnes) : « J'ai mieux compris les attentes des enseignants vis-à-vis des orthophonistes, ainsi que les éléments sur lesquels les enseignants sont peu documentés ». Deux personnes, au contraire, soulignent que les étudiants en post-MEEF possèdent plus de connaissances qu'elles ne l'auraient pensé : une étudiante dit être « contente de voir qu'ils connaissent bien nos champs de compétences ». Cinq personnes disent avoir changé de point de vue lors de la rencontre. « Les enseignants doivent parfois faire face aux absences des patients allant chez l'orthophoniste [...] je ne percevais pas que cette absence pouvait gêner l'enseignant. » Deux personnes soulignent le fait que les enseignants sont très demandeurs d'informations.

Du côté des étudiants en post-MEEF, trois personnes avouent ne pas avoir eu de prise de conscience particulière. Six étudiants disent mieux comprendre les difficultés liées à la collaboration ou la communication entre orthophonistes et enseignants : « les orthophonistes

ont de nombreuses contraintes qui dans mon quotidien d'enseignant m'étaient inconnues ». Quatre personnes mentionnent avoir appris l'existence du secret professionnel qui incombe aux orthophonistes. Sept ont été agréablement surpris de la vision positive des orthophonistes sur la collaboration mais aussi sur leur profession d'enseignants. Les réponses de ces deux étudiants illustrent bien ce fait : « l'orthophoniste a une vision plutôt positive de l'enseignant », « les orthophonistes sont extrêmement au clair avec notre système scolaire ».

Ainsi, ces échanges cordiaux, empreints de bienveillance, ont beaucoup aidé dans une prise de conscience des étudiants pendant la rencontre.

Les principes de la communication non-violente semblent avoir été intégrés par les participants. Cette communication a permis un échange sain, bienveillant, malgré les désaccords entre les étudiants.

DISCUSSION

CHAPITRE 1 : VERIFICATION DES HYPOTHESES

Tout au long de ce chapitre, nous allons déterminer grâce aux résultats précédemment exposés, si les différentes hypothèses sont validées ou non. Ces axes nous aideront à répondre à la problématique et à évaluer l'efficacité de la rencontre entre étudiants.

1 Hypothèse 1

La première hypothèse, « Une rencontre entre les étudiants des deux filières leur permettrait d'affiner les représentations qu'ils ont les uns des autres et d'enrichir leurs connaissances » est validée. Plusieurs résultats nous permettent de dire que les représentations des étudiants, ainsi que leurs connaissances réelles, ont bel et bien changé après leur rencontre.

Leurs définitions de la profession de l'autre se construisent de manière bien plus précises et proches de la réalité après la rencontre. Les données quantitatives nous dévoilent qu'ils sont plus confiants et jugent leurs connaissances meilleures que lors du premier questionnaire.

Leurs représentations ont aussi significativement changé, d'un côté comme de l'autre. Leurs avis neutres ou négatifs deviennent plus positifs lors du second questionnaire. La vision de leur propre profession s'est aussi améliorée, en particulier du côté des futurs enseignants. C'est un résultat que nous n'avions pas prévu au préalable.

Nous pensons qu'une meilleure connaissance et des représentations plus proches de la réalité aideront les futurs professionnels à mieux collaborer une fois diplômés. Lors de la restitution des mises en situation le jour de la rencontre, beaucoup d'étudiants disent avoir appris des choses. Les étudiants en post-MEEF ont été très surpris de la première situation qui ne leur permettait pas d'échanger avec leurs futurs collègues orthophonistes : ils n'avaient pas connaissance du secret médical qui leur incombait, ni de comment il fonctionnait. De nombreuses réponses aux questionnaires en font d'ailleurs mention, tant dans la définition de l'orthophonie que dans les prises de conscience. Certains vont même jusqu'à avouer que cela représente « un frein pour les échanges ». De leur point de vue, les futurs orthophonistes ont pris conscience du manque d'information des enseignants. Ils ont ainsi compris que la problématique de la recherche d'informations par les enseignants, sans prise en compte du secret professionnel, n'était pas de la mauvaise foi.

Ce genre de prise de conscience est intéressante : il est parfois nécessaire de prendre du recul sur une situation. Nos collègues, ont-ils les mêmes savoirs que nous ?

Lors des discussions libres, les futurs enseignants ont insisté sur le fait qu'il leur paraissait intéressant de faire intervenir l'orthophoniste directement à l'école. Ils mettaient en avant des arguments pour la meilleure continuité des cours pour les enfants, l'importance qu'ils ne soient pas absents trop longtemps. Plusieurs étudiants en orthophonie ont alors pris conscience de cette importance. Ils en font même mention dans les questionnaires.

Les thèmes abordés lors de la rencontre ont été très riches et ont permis aux étudiants de mieux connaître les différentes contraintes de leurs professions.

2 Hypothèse 2

La deuxième hypothèse « Cette rencontre leur permettrait de mettre en place les principes d'une communication efficace » est partiellement validée.

Les étudiants ont restitué les principes de la communication non-violente. La quasi-totalité a trouvé ce moyen de communication utile tant pour leur vie personnelle que leur vie professionnelle. Ils y ont même vu des utilités autres par exemple au sein de la classe, avec des élèves pour les futurs enseignants.

Lors de la rencontre, les échanges ont été très bienveillants. On peut citer l'exemple de la discussion libre dont le thème était : « Echec scolaire = échec de la pédagogie des enseignants ? » Lors de cette discussion, les étudiants en orthophonie ont été nombreux à prendre la parole, comme pour « rassurer » les futurs enseignants. Ils ont d'ailleurs donné plusieurs facteurs qui peuvent mettre un élève en échec : « les troubles ; des facteurs sociaux ; l'institution qui n'est pas adaptée à tous ». Cela a pu contribuer à la vision plus positive que les étudiants en post-MEEF ont manifesté de leur propre métier lors du second questionnaire.

Les thèmes abordés lors de la rencontre ont été choisis car ils faisaient débat, ils étaient initialement sources de conflit entre orthophonistes et enseignants. Malgré cela, les interventions ont toujours été très mesurées. Chaque profession a pu donner sa propre vision des différentes difficultés rencontrées, sans débordement. Cela montre qu'une vraie discussion a pu avoir lieu : les étudiants ont mis en place une attitude d'écoute, de bienveillance et d'empathie, très présentes dans la CNV.

Les étudiants se souvenaient bien des différents piliers et principes de la CNV, juste après la rencontre. Cependant cela ne prouve pas qu'ils les maîtrisent encore aujourd'hui, ni même

qu'ils penseront forcément à les utiliser lors de situations conflictuelles. Ne pouvant pas prouver cela, nous ne pouvons pas valider fermement et intégralement l'hypothèse selon laquelle la rencontre aurait permis de mettre en place les principes d'une communication efficace.

3 Hypothèse 3

La dernière hypothèse « Cette rencontre permettrait d'approfondir et de compléter les cours issus de leurs formations initiales » est validée. La quasi-totalité des participants, futurs enseignants comme futurs orthophonistes, jugent leurs cours incomplets. Ils proposent de multiples façons de perfectionner ces cours. Des deux côtés, on note que les étudiants demandent des situations concrètes et l'intervention de professionnels lors de leur cursus. Ponctuellement, on remarque aussi qu'ils sont en demande de mise en situation et de rencontre entre eux. C'est justement ce que leur a apporté cette journée. Ce genre de rencontre, au sein de leur formation initiale leur permet alors de compléter leurs cours théoriques sur le travail pluridisciplinaire.

Les étudiants sont bien conscients de l'importance de ces notions pour leur future vie professionnelle. Certains s'inquiètent de leur manque de connaissance à ce sujet, en particulier les étudiants en post-MEEF. L'analyse qualitative des questionnaires nous permet de souligner cette inquiétude. Une étudiante dit qu'ils « manquent de formation sur le handicap dans le cursus MEEF » par exemple. Nous relevons aussi plusieurs termes négatifs quant à leur formation initiale : « manque » « méconnaissance » « nous sommes peu documentés » « les enseignants ne savent pas forcément grand-chose du bilan orthophonique et du secret médical ».

Lors des questions sur leurs connaissances, les étudiants ont déterminé que ces dernières ne venaient pas principalement de leurs cours. Dans les deux cas, les cours ne représentent pas une source de connaissance principale des étudiants. Il convient alors de se demander si les participants considèrent que cette rencontre est complémentaire à leurs cours et si elle est en adéquation avec leurs attentes.

CHAPITRE 2 : UNE RENCONTRE A REITERER ET A ENRICHIR

Nous mettrons ici en avant les points forts et les points faibles de la rencontre en elle-même ainsi que les biais de l'étude. Ce résumé permet aussi de proposer des pistes pour améliorer ce travail et envisager une suite.

1 Les points forts de la rencontre

Les étudiants ont été invités à noter la rencontre et à justifier cette note. Les étudiants en orthophonie mettent une note moyenne de 8,6/10 et les étudiants en post-MEEF, 7,9. Ce qui fait une note globale de 8,25/10. La majorité des participants sont donc satisfaits de la rencontre.

Lors des justifications, beaucoup de participants évoquent une prise de conscience. L'expression « se rendre compte de » est utilisée à de nombreuses reprises, aussi bien par les futurs enseignants que par les futurs orthophonistes. En post-MEEF, cinq personnes donnent des termes très positifs pour justifier leurs notes. Nous retrouvons notamment des termes comme « enrichissant » « intéressant » « riche » « instructif ». Des deux côtés, on remarque aussi que les étudiants ont beaucoup appris de cette rencontre. Ce verbe revient très régulièrement dans les réponses des participants. « J'ai appris des choses sur le métier d'enseignants. » ; « cela m'a permis d'en apprendre plus sur le métier d'orthophoniste. »

La dernière question du questionnaire met aussi en évidence la satisfaction des participants. Deux étudiantes en orthophonie demandent explicitement une réitération de ce genre de journée. « Merci beaucoup pour cette initiative qui ne demande qu'à être réitérée pour une meilleure collaboration. » ; « J'espère que ce type de journée se pérennisera et que les futurs étudiants pourront y avoir accès. » Cette dernière question, qui concerne tout ce que les étudiants pensent à « ajouter », est très intéressante dans la mesure où elle montre des réponses instinctives. On y retrouve très souvent des remerciements pour l'organisation de la rencontre. Les étudiants insistent encore sur leur satisfaction. Une étudiante en post-MEEF écrit « Merci pour cette rencontre qui m'aura beaucoup apporté », une autre décrit cette journée comme « enrichissante » et est « contente d'y avoir participé ».

Nous devons toutefois noter un biais dans ces résultats. Les participants ont choisi de participer à cette rencontre : ils étaient déjà intéressés par le sujet. Peut-être que cela explique en partie les très bons retours de leur part.

A la fin de la rencontre, les participants ont été incités à remercier qui ils voulaient selon les principes de la communication non-violente. La CNV distingue clairement trois composantes dans l'expression de la reconnaissance :

- Les actes concrets qui ont contribué à notre bien être
- Les besoins que ces actes ont satisfait chez nous
- Le sentiment de plaisir né de la satisfaction de ces besoins

Une étudiante en post-MEEF dit avoir appris des choses sur le métier d'orthophoniste. Une autre remercie tous les participants, elle a trouvé les échanges très intéressants et elle souligne qu'elle pense que la profession d'orthophoniste n'est « pas du tout » présentée dans leur cursus. Enfin, une étudiante en orthophonie avoue avoir été nerveuse au début mais elle a été agréablement surprise de la rencontre et en gardera un bon souvenir.

Du point de vue organisationnel, la rencontre s'est bien déroulée, il n'y a pas eu de conflits, ce qui était une crainte au début. Les étudiants ont tous participé avec beaucoup de dynamisme que ce soit lors des mises en situation ou lors de discussions en grand groupe, ce qui montre aussi leur intérêt pour le sujet. Les discussions étaient enrichissantes et nous avons pu aborder beaucoup de thèmes différents. Le compte-rendu de la rencontre est présenté en annexe 5.

2 Points d'amélioration selon les étudiants

La question sur les améliorations à apporter à la rencontre permettra de réajuster une potentielle future rencontre et ainsi mieux cerner les besoins et envies des étudiants.

Globalement, les étudiants ont trouvé cette journée trop courte. Ils auraient aimé avoir plus de temps, en particulier sur la dernière activité (discussion libre) : « au final, on a manqué un peu de temps » estime une étudiante en orthophonie. Une autre parle aussi d'un « temps de repas ensemble pour que les échanges puissent se faire librement ». C'était au départ un point clé du projet, qui n'a malheureusement pas pu être mis en place compte tenu de la situation sanitaire.

Plusieurs personnes notent aussi le fait que certaines notions n'étaient pas abordées « officiellement » comme ce qui leur aurait permis de répondre aux questionnaires (question sur le cursus possible des post-MEEF) « je regrette que le questionnaire porte sur certains points qui n'ont pas été abordés pendant la rencontre ». Cette façon de faire était en effet voulue : ces questions « connaissances de la profession de l'autre » devaient être abordées plus spontanément lors par exemple de leur présentation en petit groupe. Elles n'ont pas fait l'objet

de focus lors de la rencontre. En post-MEEF, plusieurs participants auraient aimé avoir plus d'informations sur la profession d'orthophoniste en elle-même : « plus revenir sur les différentes prises en charge qu'un orthophoniste peut faire », « des infos sur les séances d'ortho ». Là encore, nous avons pris le parti de ne pas faire de « cours magistral » pour présenter les deux professions. Ce savoir devait se mettre plus ou moins naturellement en place lors des échanges libres. Nous avons préféré axer notre étude sur la rencontre, les échanges et la communication entre les étudiants.

De nombreux participants, notamment en post-MEEF auraient souhaité des cas plus concrets, apportés par les orthophonistes eux-mêmes. Les mises en situation que nous avons proposées auraient dû être « plus détaillées ».

Une étudiante en orthophonie mentionne le fait que leurs « statuts d'étudiants ne [leur a] pas permis d'explorer à 100% l'utilité de ce genre de rencontre », en cause leur « peu de vécu quant aux interactions ». Il serait en effet intéressant de proposer ce genre de rencontre à des personnes néo-diplômées afin de discuter de difficultés concrètes. L'intervention de professionnels a d'ailleurs été proposé par une autre étudiante en orthophonie : « faire intervenir étudiants ET professionnels ».

Ainsi, les différents points d'amélioration concernent principalement :

- le temps de la rencontre : une rencontre sur deux jours ou en deux temps serait profitable.
- des mises en situation plus concrètes, issues de situations vécues.
- la mise en place de temps concernant des connaissances théoriques (cursus des post-MEEF ; séances d'orthophonie)
- l'intervention de professionnels (ce qui aiderait à la discussion de cas concrets)

3 Points d'amélioration selon les organisateurs

Plusieurs domaines doivent être améliorés pour rendre la rencontre plus efficace et plus agréable pour les participants.

3.1 Déroutement de la rencontre

En premier lieu, la communication entre les étudiants manquait de spontanéité. En effet, l'utilisation d'outils de vidéo-transmission perturbe les échanges. Le logiciel rajoute des étapes à l'initiation d'un échange : il faut activer son micro, être sûr que personne ne parle avant car une conversation à plusieurs est plus déroutante, parfois les étudiants demandent la parole avant de participer... Toutes ces étapes n'interviennent pas lors d'une conversation en face à face. Ils étaient invités à répondre à des questions tout au long de la rencontre. Ils n'ont pas pu avoir d'échanges plus naturels, comme nous l'avions prévu par exemple pendant le repas. Cela est surtout dû à la contrainte du distanciel. Cette rencontre a intérêt à être faite en présentiel pour ce type d'échanges. Cela aurait aussi rendu les réponses plus dynamiques pendant la rencontre. Si cette expérience est réitérée et que la situation le permet, faire une vraie rencontre améliorera considérablement la qualité des échanges.

Le temps a manqué à plusieurs moments. Les participants semblaient un peu frustrés de ne pas poursuivre les échanges, en particulier lors de la partie discussion. Des problèmes d'organisations nous ont pris du temps. Il a fallu prévoir un temps d'explication au début de la rencontre pour que les étudiants comprennent comment se rendre dans leurs sous-groupes, comment participer au brainstorming... Ces difficultés sont inhérentes au travail en distanciel mais n'auraient pas eu lieu si la rencontre s'était tenue en présentiel. Je pense aussi qu'une rencontre sur deux jours aurait permis des discussions plus longues.

Nous déplorons le fait qu'il n'y ait pas plus d'étudiants en orthophonie parmi les participants (onze pour dix-neuf en post-MEEF). Un nombre plus homogène entre les étudiants aurait été préférable pour la répartition en petits groupes. Nous avons réussi, pour les étudiants en post-MEEF, à faire en sorte que cette journée puisse compter comme formation au sein de leur cursus. Ceci nous a beaucoup aidé pour le recrutement, qui a été meilleur. Se rapprocher de l'école d'orthophonie serait une bonne idée pour trouver un équivalent. Les étudiants y verraient alors un intérêt pour la validation de cours par exemple.

Les étudiants demandent encore plus d'aspects concrets. Nous n'avons pas réalisé que des mises en situation fictives ne suffiraient pas à répondre à ce besoin. Comme certains d'entre eux le mentionnent, l'intervention de professionnels serait profitable aux étudiants : ils pourraient effectivement avoir des exemples de cas concrets au sujet des difficultés rencontrées par les enseignants et les orthophonistes lors de leurs collaborations.

3.2 Limiter les biais de l'étude

Nous notons quelques biais au cours de ce travail. Nous envisagerons des solutions pour les limiter.

Tout d'abord, le moment de passation des questionnaires constitue un biais dans l'analyse des réponses. Le questionnaire de fin a été soumis juste à la fin de la rencontre, avant de clore la journée. On suppose que les réponses étaient très détaillées parce que les étudiants venaient tout juste d'en parler entre eux. C'est le cas pour l'exercice de définition des professions ou les principes de la CNV. Un questionnaire un peu plus à distance de la journée de rencontre aurait permis de voir ce que les étudiants ont retenu.

Les étudiants en orthophonie venaient des promotions de quatrième et cinquième années de Nancy. Leurs réponses ont pu être biaisées par le fait qu'ils me connaissent. Une rencontre en incluant des étudiants venant d'autres centres de formation amènerait plus de diversité et limiterait ce biais. Nous pourrions aussi envisager de faire une étude avec un groupe témoin, qui ne participerait pas à la rencontre, ou à qui on apporterait uniquement des connaissances théoriques pour comparer leurs résultats à ceux qui ont bénéficié de la rencontre.

Les réponses au brainstorming se composaient majoritairement des termes positifs. Les réponses étaient d'ailleurs anonymes. Cependant, le fait de savoir que les intéressés allaient par la suite avoir accès aux réponses peut être un frein à l'expression. Peut-être qu'il y aurait eu plus de termes négatifs si le but de ce brainstorming n'était pas de l'exposer. Faire ressortir les représentations négatives était globalement assez délicat. Mais nous aurions pu insister sur le fait que l'étude porte sur leurs représentations réelles, et que le négatif était justement un des axes de travail et qu'il était important de le faire ressortir. De plus, les participants étaient des étudiants qui étaient motivés et ouverts à la discussion. Ils avaient donc sûrement une vision plutôt positive au départ. Interroger des personnes qui ont connu de mauvaises relations de collaboration pourrait être intéressant pour comprendre le plus justement possible les représentations des orthophonistes et des enseignants.

Ainsi, cette étude a plusieurs points d'amélioration, tant sur le déroulement de la rencontre en elle-même que sur les biais qu'elle possède.

CONCLUSION

En définitive, la rencontre entre étudiants a permis de mettre en place quelques prérequis d'une collaboration efficace. En premier lieu, elle a permis l'évolution des représentations des étudiants. Puis, elle a enrichi leurs connaissances. Enfin, elle a pu compléter les cours sur le travail pluridisciplinaire. Nous espérons que les principes d'une communication bienveillante ont pu commencer à se mettre en place. Nous ne pouvons cependant pas en être sûrs.

Cette étude nous a permis de sonder les étudiants par rapport au contenu de leurs cours sur la pluridisciplinarité. Ils aimeraient en effet que ces derniers soient plus concrets pour leur permettre d'envisager leurs futures relations avec sérénité.

La rencontre est à l'origine de beaucoup de prises de conscience. En premier lieu de la part des participants eux-mêmes. Celles-ci pourront les aider dans leurs communications futures. J'ai moi-même pu me rendre compte que les futurs enseignants connaissent beaucoup plus de choses de notre profession que je ne le pensais. Globalement, nous allons dans le même sens, vers un même objectif : faire en sorte que l'enfant puisse réussir. Garder cela à l'esprit nous permettra de mieux collaborer, car nous saurons que nous avons des objectifs communs.

Cette rencontre a été l'occasion pour les étudiants de discuter librement et sereinement de sujets qui peuvent être conflictuels. Lors de ce temps d'échange, les sujets ont été abordés en toute franchise, de manière pertinente, en instaurant des principes d'une communication efficace. Les étudiants ont alors pu s'ouvrir, prendre en compte les avis divergents et avoir conscience de la complexité de la situation : ce qu'ils pourront reproduire plus tard lors de leurs échanges.

Il serait intéressant de proposer des journées de ce genre plus régulièrement, sur deux jours afin d'être le plus exhaustif possible. Une rencontre entre professionnels nouvellement diplômés ou plus expérimentés permettrait une discussion autour de cas concrets pour chercher des solutions à des situations pouvant être sources de blocages. Il serait pour cela intéressant que ce genre de rencontre soit accessible lors de la formation continue des deux professionnels. Cette formation pourrait intégrer le DPC (Développement professionnel continu) pour les orthophonistes et ferait aussi partie de la liste de formations que les enseignants peuvent suivre lors de leur vie professionnelle. Après avoir organisé cette rencontre pour les étudiants, je suis intéressée par l'organisation de ce projet à destination des professionnels. D'autres personnes pourront aussi s'appuyer sur cette étude pour animer des formations sur cette thématique.

Enfin, interroger les participants à la rencontre, un an après, nous permettrait de voir si cette rencontre a réellement changé leur vision de l'autre et les conséquences que cela a engendré. La prise en compte de l'autre profession, de ses champs de compétences, la mise en place d'une communication bienveillante dans le but d'avoir un impact positif direct sur le patient et sa prise en charge, constituent les effets que nous aimerions voir se mettre en place. Ils constituent le but principal d'une collaboration et d'un travail pluridisciplinaire. Il serait intéressant de mesurer le réel impact sur le patient et sa famille pour voir si une meilleure communication entre enseignants et orthophonistes, conduit à une collaboration plus efficace comme nous le supposons.

BIBLIOGRAPHIE

Article 226-13 du Code pénal

Article 226-14 du Code pénal

Article R4341-1 du Code de la santé publique

Blanchin, & François. (2015). *La perception des orthophonistes libéraux quant à leur relation avec les enseignants du primaire.*[Certificat de capacité d'orthophonie] Université Claude Bernard Lyon 1.

Brûlon, A. (2018). *Le partenariat entre professeurs des écoles et orthophonistes. Etat des lieux des connaissances et des représentations des futurs professionnels.* [Certificat de capacité d'orthophonie] Université de Nantes.

Chivet, M. (2008). *Le partenariat enseignants orthophonistes à travers les yeux d'un enfant.* 2(49), 111-127.

Circulaire n°2019-133, (JO. 23 septembre 2019).

CNRTL. (2012a). *COLLABORATION: Définition de COLLABORATION.* Repéré à:
<https://www.cnrtl.fr/definition/collaboration>

CNRTL. (2012b). *PARTENARIAT: Définition de PARTENARIAT.* Repéré à:
<https://www.cnrtl.fr/definition/partenariat>

Combes, J. (2013). *Histoire de l'école primaire en France*

Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste (J.O 5 septembre 2013)

Dubéchet, P., & Rolland, M. (2014). *Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles* (Vuibert).

Education Nationale. (2020). *Former l'enseignant du XXIe siècle.*

Fédération nationale des orthophonistes (s.d.) Histoire de l'orthophonie et de la FNO. Consulté le 14 mai 2021, à l'adresse <https://fno.fr/ressources-diverses/histoire-de-lorthophonie/>

Fédération Nationale des orthophonistes (2019) *L'orthophonie en chiffres*.

Consulté le 11 mai 2021, à l'adresse [https://fno.fr/lorthophonie/lorthophonie-en-chiffres/#:~:text=Au%201er%20janvier%202019%2C%20la,outr-mer%20\(DROM\)](https://fno.fr/lorthophonie/lorthophonie-en-chiffres/#:~:text=Au%201er%20janvier%202019%2C%20la,outr-mer%20(DROM)).

Hartas, D. (2004). *Teacher and speech language therapist collaboration : Being equal and achieving a common goal ?* 20, 33-54.

Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales* (7e éd. e éd.). PUF.

Legrand, & Lopez Uroz. (2016). *La pratique du secret professionnel dans la relation entre orthophonistes et enseignants De la protection a la domination* [Certificat de capacités d'orthophonie]. Université Claude Bernard Lyon 1.

Mannoni, P. (2016). *Les représentations sociales* (Presses universitaires de France).

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (s. d.) *L'éducation nationale en chiffres 2019*. education.gouv.fr Consulté le 29 juillet 2020, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/l-education-nationale-en-chiffres-2019-6551>

ONISEP (S.D) *L'équipe de suivi de la scolarisation des élèves handicapés*. (s. d.). Consulté 4 août 2020 sur : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Se-faire-accompagner/Instances-d-orientation/L-equipe-de-suivi-de-la-scolarisation-des-eleves-handicapes>

Petit, C., & Pecout, V. (2020). *Questions réponses sur la formation continue*. 397, 14-17.

Reconnaissance du diplôme d'orthophonie au grade master (J.O du 07/03/2013) .

Rosenberg, M. (1999). *Les mots sont des fenêtre (ou bien ce sont des murs) Initiation à la communication Non-Violente* (La découverte)

SED' in FRANCE. (3 octobre 2019) *L'orthophonie accessible à l'école, oui, mais sous conditions*. Consulté le 15 mai 2020 à l'adresse: <https://sedinfrance.org/lorthophonie-est-elle-accessible-a-lecole-pour-tous/>

Thomazet, S (11 octobre 2012). *De l'intégration à l'école inclusive*. Enfant différent. Consulté le 15 mai 2020 à l'adresse: <http://www.enfant-different.org/scolarité/integration-a-ecole-inclusive>

Tondoux, A. (2013). *Les relations partenariales entre les enseignants et les orthophonistes libéraux : Création et expérimentation d'une grille d'observation*. [Certificat de Capacité d'orthophonie] Université de Nantes.

Zay, D. (1994). Pratique réflexive et partenariat : Théories et perspectives internationales. In *La formation des enseignants au partenariat, une réponse à la demande sociale ? Vol. n° 12* (Presses universitaires de France, p. 2-10). Armand Colin.

ANNEXES

Annexe 1

Questionnaires avant la rencontre

Annexe 2

Questionnaires après la rencontre

Annexe 3

Présentation du programme de la journée rencontre

Annexe 4

Mises en situation

Annexe 5

Compte-rendu de la journée rencontre

Annexe 1

Questionnaire de début orthophonistes

I- Généralités

- 1) Numéro d'anonymat
- 2) Quel est votre parcours universitaire ?
- 3) Avez-vous des enseignants dans votre entourage ?

II- Cours sur le travail pluridisciplinaire

- 1) Comment qualifieriez-vous vos cours sur le système scolaire et sur le travail en partenariat avec l'enseignant ?
 - Complètes avec un fort intérêt pour ma vie professionnelle
 - Complètes mais avec un faible intérêt pour ma vie professionnelle
 - Partiels mais avec un fort intérêt pour ma vie professionnelle
 - Partiels avec un faible intérêt pour ma vie professionnelle
- 2) Comment compléteriez-vous ces cours ?
- 3) Pensez-vous que cela pourrait influencer votre future vie professionnelle ?
- 4) Pourquoi ?
- 5) Ces manques sont-ils sources d'inquiétude ?
- 6) Pourquoi ?
- 7) En quoi ces cours ont pu vous être utiles / auraient pu vous être utiles lors de situations de stage ? Illustrez votre propos en décrivant un exemple.
- 8) Selon vous dans quel cadre pourriez-vous acquérir ces connaissances ?

III- Enseignement : métier et études

- 1) Comment qualifieriez-vous vos connaissances sur le métier d'enseignant ?
 - Excellentes
 - Plutôt bonnes
 - Moyennes
 - Plutôt mauvaises
 - Mauvaises

2) D'où viennent ces connaissances ?

- De vos cours
- De vos stages
- De votre entourage
- De vos précédents parcours universitaires
- De vos recherches personnelles
- autres

3) Selon vous quel est le parcours universitaire (ou les parcours universitaires) à suivre pour être enseignant du premier degré ?

- Licence de psychologie
- Licence de droit
- Licence de biologie
- Licence de sciences de l'éducation
- Licence de sciences du langage

4) Selon vous de quels cours bénéficient les futurs enseignants à propos des élèves dyslexiques/ du handicap ?

5) Donnez la définition qui vous paraît la plus appropriée du métier d'enseignant

6) Selon vous quelles sont les missions d'un enseignant ?

7) Selon vous quelle est la différences (ou les différences) entre le 1^{er} et le 2nd degré ?

8) Selon vous quelle est la durée moyenne de travail pour la préparation d'un cours ?

9) Quelles difficultés rencontrez-vous pour collaborer avec les enseignants ?

IV- Le travail partenarial et sa représentation

1) Que pensez-vous du travail de collaboration entre enseignants et orthophonistes ?

2) Dans quelles situations avez-vous entrevu des désaccords entre les deux professionnels ?

3) Selon vous comment sont perçus les enseignants par les orthophonistes ?

4) Est-ce en adéquation avec votre ressenti ?

5) Pourquoi ?

6) Selon vous, comment les enseignants vous perçoivent en tant qu'orthophoniste ?

Questionnaire de début Enseignants

I- Généralités

- 1) Numéro d'anonymat
- 2) Quel est votre parcours universitaire ?
- 3) Avez-vous des orthophonistes dans votre entourage ?

II- Cours sur le travail pluridisciplinaire

- 1) Vous avez suivi au cours de votre master MEEF plusieurs cours sur les élèves à besoins particuliers et sur le travail inter-disciplinaire. Comment qualifieriez-vous ces cours ?
 - Complets avec un fort intérêt pour ma vie professionnelle
 - Complets mais avec un faible intérêt pour ma vie professionnelle
 - Partiels mais avec un fort intérêt pour ma vie professionnelle
 - Partiels avec un faible intérêt pour ma vie professionnelle
- 2) Comment compléteriez-vous ces cours ?
- 3) Pensez-vous que cela pourrait influencer votre future vie professionnelle ?
- 4) Pourquoi ?
- 5) Ces manques sont-ils sources d'inquiétude ? Pourquoi ?
- 6) En quoi ces cours ont pu vous être utiles / auraient pu vous être utiles lors de situations de stage ? Illustrez votre propos en décrivant un exemple.
- 7) Selon vous dans quel cadre pourriez-vous acquérir ces connaissances ?

III- Orthophonie : métier et études

- 1) Comment qualifieriez-vous vos connaissances sur le métier d'orthophoniste ?
 - Excellentes
 - Plutôt bonnes
 - Moyennes
 - Plutôt mauvaises
 - Mauvaises
- 2) D'où viennent ces connaissances ?

- De vos cours
 - De vos stages
 - De votre entourage
 - De vos précédents parcours universitaires
 - De vos recherches personnelles
 - autres
- 3) Selon vous combien d'années d'études sont nécessaires pour être orthophoniste ?
3 // 4 // 5
- 4) Selon vous de quels cours bénéficient les futurs orthophonistes à propos du système scolaire et du métier d'enseignant ?
- 5) Donnez la définition qui vous paraît la plus appropriée du métier d'orthophoniste
- 6) Selon vous quelles sont les pathologies qui peuvent être prises en charge par un orthophonistes ?
- Autisme
 - Dyslexie
 - Diabète
 - Alzheimer
 - Laryngectomie
 - Troubles de la voix
 - Maladies cardiaques
 - Bégaiement
- 7) Selon vous comment se déroule une séance d'orthophonie ?
- 8) Quelles difficultés rencontrez-vous pour collaborer avec les orthophonistes ?

IV- Le travail partenarial et sa représentation

- 1) Que pensez-vous du travail de collaboration entre enseignants et orthophonistes ?
- 2) Dans quelles situations avez-vous entrevu des désaccords entre les deux professionnels ?
- 3) Selon vous comment sont perçus les orthophonistes par les enseignants ?
- 4) Est-ce en adéquation avec votre ressenti ?
- 5) Pourquoi ?
- 6) Selon vous, comment les orthophonistes vous perçoivent en tant qu'enseignant ?

Questionnaire de fin orthophonistes

I- Généralités

- 1) Numéro d'anonymat

II- Enseignement : métier et études

- 1) Comment qualifierez-vous vos connaissances sur le métier d'enseignant ?
 - Excellentes
 - Plutôt bonnes
 - Moyennes
 - Plutôt mauvaises
 - Mauvaises
- 2) Selon vous quel est le parcours universitaire (ou les parcours universitaires) à suivre pour être enseignant du premier degré ?
 - Licence de psychologie
 - Licence de droit
 - Licence de biologie
 - Licence de sciences de l'éducation
 - Licence de sciences du langage
- 3) Selon vous de quels cours bénéficient les futurs enseignants à propos des élèves dyslexiques/ du handicap ?
- 4) Donnez la définition qui vous paraît la plus appropriée du métier d'enseignant
- 5) Selon vous quelles sont les missions d'un enseignant ?
- 6) Selon vous quelle est la différences (ou les différences) entre le 1^{er} et le 2nd degré ?
- 7) Selon vous quelle est la durée moyenne de travail pour la préparation d'un cours ?

III- Le travail partenarial et sa représentation

- 1) Que pensez-vous du travail de collaboration entre enseignants et orthophonistes ?
- 2) Selon vous comment sont perçus les enseignants par les orthophonistes ?
- 3) Est-ce en adéquation avec votre ressenti ?

- 4) Pourquoi ?
- 5) Selon vous, comment les enseignants vous perçoivent en tant qu'orthophoniste ?

IV- Impressions sur la rencontre

- 1) Comment noteriez-vous l'utilité de cette rencontre (sur 10) ?
 - 2) Pourquoi ?
 - 3) Quelles ont été vos prises de conscience lors de cette rencontre (si elles ont eu lieu) ?
 - 4) Qu'avez-vous retenu de la CNV ?
 - 5) Pensez-vous que la CNV vous sera utile dans votre pratique professionnelle ?
Pourquoi ?
 - 6) Selon vous, quelles conséquences cela pourrait avoir sur la prise en charge du patient ?
 - 7) Selon vous quelles améliorations peuvent être apportées à cette rencontre ?
 - 8) Avez-vous d'autres choses à ajouter ?
-

Questionnaire de fin enseignants

I- Généralités

- 1) Numéro d'anonymat :

II- Orthophonie : métier et études

- 1) Comment qualifieriez-vous vos connaissances sur le métier d'orthophoniste ?
 - Excellentes
 - Plutôt bonnes
 - Moyennes
 - Plutôt mauvaises
 - Mauvaises
- 2) Selon vous combien d'années d'études sont nécessaires pour être orthophoniste ?
3 // 4 // 5
- 3) Selon vous de quels cours bénéficient les futurs orthophonistes à propos du système scolaire et du métier d'enseignant ?
- 4) Donnez la définition qui vous paraît la plus appropriée du métier d'orthophoniste

5) Selon vous quelles sont les pathologies qui peuvent être prises en charge par un orthophoniste ?

- Autisme
- Dyslexie
- Diabète
- Alzheimer
- Laryngectomie
- Troubles de la voix
- Maladies cardiaques
- Bégaiement

6) Selon vous comment se déroule une séance d'orthophonie ?

III- Le travail partenarial et sa représentation

1) Que pensez-vous du travail de collaboration entre enseignants et orthophonistes ?

2) Selon vous comment sont perçus les orthophonistes par les enseignants ?

3) Est-ce en adéquation avec votre ressenti ?

4) Pourquoi ?

5) Selon vous, comment les orthophonistes vous perçoivent en tant qu'enseignant ?

IV- Impressions sur la rencontre

1) Comment noteriez-vous l'utilité de cette rencontre (sur 10) ?

2) Pourquoi ?

3) Quelles ont été vos prises de conscience lors de cette rencontre (si elles ont eu lieu) ?

4) Qu'avez-vous retenu de la CNV ?

5) Pensez-vous que la CNV vous sera utile dans votre pratique professionnelle ?
Pourquoi ?

6) Selon vous, quelles conséquences cela pourrait avoir sur la prise en charge du patient ?

7) Selon vous quelles améliorations peuvent être apportées à cette rencontre ?

8) Avez-vous d'autres choses à ajouter ?

Programme de la journée rencontre entre étudiants

Phase	Objectifs	Organisation	Déroulement
10H-10H15 : Accueil des participants sur la plateforme Teams.	Présenter les objectifs de la rencontre et son organisation grâce à un visuel.	En groupe entier.	Le déroulement de la journée sera présenté, avec les horaires et les démarches à suivre. Ces informations seront mises à disposition de tous sur le logiciel Teams pour que les participants puissent y revenir.
10H15- 10H35 : questionnaire de début de rencontre	Faire remplir le questionnaire framafoms de début de rencontre.	Individuellement, sur la plateforme.	Donnez les heures limites, les consignes suivantes : <i>Tentez de répondre instinctivement. Donnez des réponses courtes et claires. Vous avez 20 minutes pour répondre</i>
10H35-11H05 : Brainstorming et définitions	Faire émerger les représentations des uns sur les autres. Favoriser les échanges pour permettre une représentation plus fine, plus juste du métier de l'autre.	En groupe entier.	<ul style="list-style-type: none"> • Brain storming via wooclap : donnez des mots qui vous font penser à l'orthophonie / l'enseignement. • Les étudiants d'une même filière devront élaborer une définition du métier d'orthophonie/ enseignant. Donnez les différentes missions qui sont propres à ce métier • Ensemble discussion sur la vision qu'ont les autres d'eux-mêmes : <i>Que pensez-vous de cette définition ?</i> • Ensemble, mise en commun, réponse des étudiants de l'autre filière. <i>La définition donnée vous semble-t-elle complète ? Qu'y a-t-il de vrai dans cette définition ? Avez-vous des choses à ajouter ? Des choses à retirer ?</i> • Puis, faire la même démarche en inversant les rôles

11H05-11H35 : Communiquer avec respect et empathie	Poser les bases pour une communication positive et non-violente le temps de la rencontre	En groupe entier.	Les réponses aux questions de la phase précédente serviront d'introduction pour la CNV. Ici, elle sera décrite explicitement grâce à un visuel.
11H35- 12H35 : Mises en situation 1	Comprendre les besoins et les contraintes de chacun pour pouvoir les respecter à travers une mise en situation.	En sous-groupes puis en groupe entier.	<ul style="list-style-type: none"> • 10 minutes de prise de connaissance de la situation entre étudiants de la même filière • 15 minutes de mise en situation • 10 minutes d'échange en petits groupes • 15 minutes d'échange en groupe entier
12H35-14H00 : Pause déjeuner	Initialement : temps d'échanges entre les étudiants.	En groupe entier.	Donner l'heure de reprise.
14H05-15H05 : Mises en situation 2	Comprendre les besoins et les contraintes de chacun pour pouvoir les respecter à travers une mise en situation.	En sous-groupes puis en groupe entier.	<ul style="list-style-type: none"> • 10 minutes de prise de connaissance de la situation entre étudiants de la même filière • 15 minutes de mise en situation • 10 minutes d'échange en petits groupes • 15 minutes d'échange en groupe entier
15H05-15H35 : Discussion libre	Parler de plusieurs sujets qui peuvent confronter les deux professions.	En groupe entier	Donner les différentes phrases une à une et en discuter. Le but n'est pas de trouver une solution au problème mais de réfléchir à celui-ci : connaître les problématiques de l'autre.
15H35-15H55 : Questionnaire de fin de rencontre	Chaque participant prend le temps de remplir le questionnaire framaforms de fin de rencontre.	Individuellement, sur la plateforme.	Donnez les heures limites, les consignes suivantes : <i>Tentez de répondre instinctivement. Donnez des réponses courtes et claires. Vous avez 20 minutes pour répondre</i>
. 15H55-16H00 : Bilan	Clôturer la rencontre	En groupe entier.	Remercier les participants selon les principes de la CNV. Les inviter à la pratiquer.

Mise en situation 1 enseignant :

Général

Jeune fille de **9 ans en CM1**. N'a jamais eu de bonnes notes en **dictée**. Vous savez de vos collègues qu'en maternelle, elle aurait mis **du temps à prendre la parole en classe**, ce faisant toujours de manière **maladroite**. Elle a déjà bénéficié de **rééducation orthophonique** pour corriger **ses inversions de sons**.

Comportement en classe/ à l'école

Nélie est plutôt **extravertie** et participe beaucoup en classe, sauf quand il s'agit de lire à voix haute ou d'écrire au tableau. Elle semble frustrée quand on ne l'interroge pas ou quand elle a la « mauvaise réponse ». Elle est **bavarde** et a parfois des moments d'**inattention**. Bien intégrée socialement.

Famille

Elle a une grande sœur au collège, **RAS**

Erreurs types

Inversion de lettres : p/b ou f/v

Difficultés en conjugaison : les accords sont très souvent **oubliés ou mal effectués**.

Orthographe de base : obéra pour opéra / fer pour vers /

Vous voulez savoir comment elle avance en orthophonie mais ses parents ne savent pas vous répondre. Vous décidez de prendre contact avec l'orthophoniste.

Mise en situation 1 orthophoniste :

Général

Nélie est une jeune fille **de 9 ans scolarisée en CM1**. Elle vient avec ses parents de la part de l'instituteur qui s'inquiète de ses **difficultés en orthographe**. « Elle n'a pas de bonnes notes en dictée » rapportent ses parents. Nélie a déjà été suivie pour un **retard de langage oral** par un

de vos collègues pendant un an lorsqu'elle avait 5 ans, puis la famille a déménagé et n'a pas retrouvé d'orthophoniste. Le **bilan ORL est normal**.

Famille

Elle a une grande sœur au collège qui est aussi suivie en orthophonie en **logico-math et langage écrit** depuis peu.

Bilan

Vous faites passer la BALE qui révèle quelques **faiblesses notamment en phonologie** : scores limites en lecture et écriture de pseudo-mots ; épreuves visuelles et mémoire dans la **norme** ; mots irréguliers dans la **norme**. Epreuve **de phonologie limite pathologique**.

Suite à cela, vous décidez de la prendre en charge afin de l'aider en phonologie. Le diagnostic est **retard de langage écrit consécutif au retard de langage oral**.

Vous avez **fait 2 séances depuis le bilan** : lors de ces séances, Nélie vous a paru **bavarde**. Elle a souvent **besoin d'être encouragée** à se mettre au travail. Elle reste une patiente agréable.

Autre

Les parents ne vous ont pas parlé d'une éventuelle liaison avec l'instituteur. Vous ne savez donc pas encore s'ils sont favorables aux échanges.

Mise en situation 2 enseignant :

Général

Lyam est un garçon de **5 ans scolarisé en MSM**. Son **expression orale** vous inquiète : vous ne relevez **presque pas de phrase** dans son discours et certains **mots sont simplifiés**. Lorsque vous abordez les lettres de l'alphabet, il semble **moins les retenir** que ses camarades. D'ailleurs, lorsqu'il écrit son nom, parfois il **omet certaines lettres**, parfois il en **rajoute** et parfois ils les **inverse**.

Comportement en classe/ à l'école

Lyam est souvent **agité**, il ne parvient pas toujours à se poser **et semble ne pas vous écouter** lorsque vous donnez des consignes. Il **gêne parfois le travail** des autres et **perturbe la classe**.

Il est socialement intégré même si parfois ses camarades ne comprennent pas ce qu'il veut dire. Lorsque cela arrive, il se met en colère.

Famille

Lyam a une petite sœur de quelques mois.

Mise en situation 2 orthophoniste :

Général

Lyam arrive en bilan avec ses parents. Il a **5 ans et est en MSM**. Il est **timide** et ne parle pas beaucoup. Ses parents viennent sur les conseils de son instituteur car « **il ne connaît pas les lettres de l'alphabet** ». Les parents affirment que Lyam **parle bien à la maison** mais qu'il est intimidé. **Ils le comprennent très bien et il comprend aussi très bien leurs consignes à la maison**. Les parents **sont d'accord pour que vous appeliez l'instituteur** pour avoir des détails sur la plainte ainsi que sur le comportement de Lyam en classe.

Famille

Lyam a une petite sœur de quelques mois.

Bilan

Vous ne faites **pas de bilan étalonné** pour cette première rencontre. Vous tentez de faire parler Lyam à propos de sa sœur, de sa maison, de ses occupations et vous vous rendez compte qu'il ne **produit que peu de phrases** qui sont par ailleurs **très simples**. Certains de ses mots sont **simplifiés en une syllabe**. Vous voulez donc lui **faire répéter des mots** et expression mais Lyam n'est **pas réceptif**...

Autre

Certains signes vous alertent quant à son **audition**. Vous conseillez les parents de prendre **rdv chez un ORL**. Ils ne comprennent pas cette démarche. Vous décidez donc suite à cela, de contacter l'enseignant de Lyam afin d'avoir plus d'informations.

Compte-rendu de la journée rencontre entre étudiants du lundi 30 novembre 2020

Cette journée a été organisée dans le cadre de mon mémoire de fin d'études intitulé : *Partenariat entre orthophonistes et enseignants : mieux se connaître pour mieux collaborer.* Elle a réuni une trentaine de participants : 19 en post-MEEF et 11 en orthophonie. Le but est de réfléchir ensemble sur différents sujets qui font débat au cœur de la collaboration entre les deux professionnels. Pour cela, il faudra apprendre à se connaître et à atténuer certaines de nos représentations.

➤ Questionnaire de début :

La journée commence par un questionnaire : le but est d'évaluer les connaissances et les représentations qu'ont les étudiants sur la profession de l'autre.

➤ Brainstorming et définition :

Les étudiants ont dû répondre à un brainstorming, via le logiciel wooclap. « Donnez des termes qui vous font penser au métier d'orthophoniste/ d'enseignant ». Les mots donnés sont organisés en nuages, les plus gros étant ceux qui sont les plus utilisés.

Voici ce que les étudiants en orthophonie ont écrit à propos du métier d'enseignant :



Voici ce que les étudiants en post-MEEF ont écrit à propos du métier d'orthophoniste :



Les étudiants ont été incités à donner des termes positifs mais aussi négatifs. Malgré cela, on constate qu'il y a peu ou pas du tout de terme « négatifs »

Avant de discuter à propos de ces termes, nous avons procédé à un atelier de définition. Les étudiants en orthophonie ont donné cette définition du métier d'enseignant :

- Professionnel qui transmet des savoirs à plusieurs personnes.
- Il ne fait pas que transmettre, il met ses élèves en situation d'apprentissage
- Il est un expert des apprentissages= > il doit transmettre de la meilleure façon possible
- Il met en place des activités variées, des outils adaptés

Les étudiants en post-MEEF pensent que cette définition est assez complète et représentative de la profession. Ils rajouteraient cependant les éléments suivants :

- Le rapport à l'institution : il existe une certaine hiérarchie
- L'enseignant ne travaille pas seul : on parle d'équipe éducative
- Ils ont certaines contraintes à respecter dont les programmes : ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent à propos du « fond » de leurs cours, mais ont choix de la forme.
- Ils doivent connaître les différents enfants de leur classe pour s'adapter à chacun d'eux, ce qui représente aussi un travail conséquent.

Les étudiants en post-MEEF ont ensuite été invités à définir l'orthophonie. Voici ce qu'ils ont pu en dire :

- Professionnel de santé qui agit sur l'éducation/ rééducation de la parole, de la mise en mot, de l'articulation.
- Patient adulte ou enfant mais toujours en face à face, prise en charge individuelle
- Création d'entraînement/ d'exercice adapté aux besoins des patients
- Autres domaines que le langage : la cognition mathématique, l'aspect physiologique (organe de la parole, cordes vocales), Alzheimer
- Agit aussi sur du cognitif : donne plusieurs stratégies de lecture.

Les étudiants en orthophonie sont d'accord avec cette définition. Ils rajouteraient ces éléments :

- L'orthophoniste est plus sur la rééducation, il n'est pas question d'éducation

- Les prises en charges se font le plus souvent en face à face mais il existe aussi des groupes.
- Autres pathologies qu'il ne faut pas oublier : surdité, bégaiement, troubles de l'oralité, paralysies faciales, démences, dysphagie, autisme, déglutition, handicap...
- La rééducation est une part importante de la profession, mais il y a aussi le bilan
- Parfois, la rééducation avec pour objectif un maintien des capacités du patient (limiter les processus de détérioration => souvent pour les démences)
- Nous avons aussi un rôle important dans l'accompagnement parental, nous avons un grand rôle d'information.

Suite à ces définitions, les étudiants ont été invités à décrire ce qu'ils ressentaient face à ces définition et face aux mots qui ont été donnés lors du brainstorming.

Les étudiants en orthophonie disent que la définition et les différents termes donnés sont très encourageants : « ils nous connaissent ». « Ils ont une bonne représentation globale de notre profession », une « bonne connaissance ».

Les étudiants en post-MEEF tiennent à préciser un terme qui est revenu très souvent : « transmission ». Ils soulignent que les enseignants ne transmettent pas le savoir mais amène l'élève à le construire lui-même. Cela leur fait tout de même plaisir d'entendre les orthophonistes donner la définition de leur métier en insistant sur « l'individuel », et en étant tourné vers « l'inclusion et l'adaptation ». Cela leur semble «très positif ».

➤ **Communication non-violente :**

Suite à ces échanges, un point sur la communication non-violente a été fait (cf : Visuel pour la CNV). Elle a été introduite à l'étape d'avant lorsque les étudiants ont dû dire ce qu'ils ressentaient. La définition de la CNV a donc pris appui sur les quelques mots qu'ils ont pu échanger. Les étudiants ont ensuite été invités à garder les principes en tête pour les échanges suivants.

➤ **Mise en situation 1 :**

Les étudiants ont eu 10 minutes pour prendre connaissance de leur mise en situation (cf : mise en situation 1) en en parlant entre étudiants de la même filière. Puis, ils se sont regroupés par 6 ou 7 suivant les groupes afin de parler du cas. Dans un premier temps, un tour

de table a été fait pour qu'ils puissent se présenter (nom, prénom, parcours universitaire...) Cela a amené certaines questions : « Combien y a-t-il d'écoles d'orthophonie ? / Pourquoi êtes-vous originaires de toute la France ? » « Vous avez déjà une classe à charge ? Combien de temps ? »

Ils ont eu ensuite 15 minutes pour se mettre dans la peau d'un orthophoniste et d'un enseignant devant se contacter pour le cas. Deux personnes jouaient les professionnels, les autres observaient la conversation. Un échange de 10 minutes a suivi cette mise en situation.

Nous nous sommes ensuite rejoints en grand groupe afin de parler de cette situation. Les étudiants en post-MEEF ont été très surpris : ils voulaient se renseigner sur l'évolution de l'enfant, savoir comment l'aider, comment mettre des aménagements en place, mais ont été bloqués par le secret professionnel. Ils n'avaient pas connaissance de cela même si il leur semble « tout à fait logique ». Les étudiants en orthophonie ont eux, été surpris qu'ils ne soient pas au courant de l'existence du secret médical.

Il a été ensuite question d'échanges entre orthophonistes et enseignants (en exercice donc) lors d'une formation continue : existe-t-il des formations sur des aménagements en cours, sur certaines pathologies, certains matériels spécifiques pour les enseignants ?

Moment de la prise en charge : les étudiants en post-MEEF pensent qu'il est nécessaire de prendre contact après le bilan puis après plusieurs séances (selon le plan de l'orthophoniste et l'avancée du patient) L'utilité de cette pratique a été remise en cause, ainsi que le temps dont ils disposent pour le faire.

➤ **Mise en situation 2 :**

La deuxième mise en situation (cf mise en situation 2) s'est déroulée de la même façon que la première. Dans celle-ci, c'est l'orthophoniste qui avait besoin d'informations sur le patient, n'ayant pas beaucoup de données de la part des parents. Les étudiants estiment que c'est aussi important dans ce sens-là (que ce soit l'orthophoniste qui prenne contact). Est remis en cause tout de même le côté pratique : si les orthophonistes sont généralement dans l'annuaire, contacter un enseignant en particulier est plus difficile, on passe souvent par des intermédiaires. Tous les étudiants reconnaissent l'aspect chronophage mais riche de la démarche. Ces appels, d'un sens comme de l'autre, nous aident aussi à nous sentir moins seuls face à une situation difficile.

Les étudiants en post-MEEF ont aussi évoqué le fait qu'ils étaient perplexes face à la situation 2 « Nous n'aurions pas directement pensé à l'orthophonie. Nous aurions peut-être interpellé les parents pour chercher un souci de ce côté (souci de la petite sœur nouvellement

arrivée) mais pas d'orthophonie ». Ils ne pensaient pas que les troubles qu'ils observaient dans cette situation pouvaient être dus à un trouble d'audition, de vision.

➤ **Discussion libre sur sujets divers :**

Plusieurs phrases ont été projetées à l'écran (cf Visuel pour la discussion). Chacune soulevait une difficulté, un débat entre les professionnels. Le but était ici d'en parler librement, d'exposer son point de vue et aussi de prendre connaissance de celui de l'autre (comprendre les contraintes de chacun).

⇒ Intervention des orthophonistes à l'école

Les étudiants en orthophonie soulignent qu'il s'agit d'un débat au sein même de leur profession. Une étudiante décrit une situation dans laquelle sa maître de stage intervenait à l'école pour un patient spécifique.

Une étudiante en post-MEEF décrit aussi que là où elle travaille, les professionnels (orthophoniste mais aussi autres professionnels paramédicaux) interviennent à l'école mais avant l'heure de classe. Une autre souligne le problème du suivi des cours par l'enfant, lorsqu'il doit sortir sur le temps scolaire pour ses rendez-vous. Elle se trouve elle-même dans ce cas et peine à faire rattraper le retard à l'enfant.

Du côté des orthophonistes, une étudiante avoue que cela lui semble difficile de faire intervenir les orthophonistes à l'école. Cela poserait des problèmes de libre concurrence et ne laisserait pas le choix du praticien aux parents (dans le cas où il y aurait un orthophoniste attitré pour une école). Elle souligne aussi le fait que l'implication des parents dans la prise en charge de leur enfant est primordiale : nous avons aussi un rôle d'accompagnement, de conseils. Parfois les parents sont inclus en séance ce qui leur permet de prendre exemple sur les attitudes de l'orthophoniste vis-à-vis de leur enfant.

⇒ C'est souvent l'enseignant qui prend contact avec l'orthophoniste

Les étudiants en post-MEEF disent ne pas avoir encore de « gêne » avec ça. Ils précisent que leurs horaires sont souvent en décalage, il est difficile de trouver un créneau.

Les étudiants en orthophonie sont d'accord : le temps leur manque des deux côtés. Il faut faire des concessions si on tient vraiment à discuter d'un patient (pause de midi, soir après le travail, week-end)

⇒ Echec scolaire= échec de la pédagogie de l'enseignant ?

Je précise que des études montrent que l'enseignant se sent souvent responsable de l'échec de son élève.

Tous les étudiants sont d'accord pour dire que c'est faux. Les étudiants en orthophonie évoquent plusieurs facteurs à l'échec d'un élève : les troubles mais aussi le facteur social, l'institution qui n'est pas adapté à tous. « Il n'y a pas qu'un seul coupable, il faut voir l'enfant dans sa globalité » « ça doit être assez frustrant pour les enseignants ». Ce sentiment est partagé par les étudiants en post-MEEF.

⇒ Présence des orthophonistes en ESS

Les orthophonistes commencent en expliquant le problème de ces réunions : elles sont souvent intéressantes pour le patient mais sont organisées sur le temps de séances. L'orthophoniste doit donc faire un choix entre aller à l'ESS ou à ses séances. Les étudiants sont globalement pour le fait d'aller en ESS mais ils trouvent cela difficile.

Les étudiants en post-MEEF se demandent si la participation des orthophonistes est rémunérée. Ils comprennent les difficultés rencontrées et ne disent ne pas en tenir rigueur à un orthophoniste qui ferait le choix de ne pas participer à une ESS.

Une étudiante en orthophonie exprime le côté « politique » du refus de participer aux ESS. Si aucun orthophoniste n'y va, cela va peut-être poser problème et peut-être verrons-nous apparaître ces temps dans notre nomenclature.

Les enseignants se demandent ensuite dans quel cadre ils sont rémunérés pour ces réunions. Selon une étudiante, elles sont incluses dans les « réunions » (forfait de 48 heures de réunions, ce qui leur paraît peu puisqu'elles englobent les conseils de classe, les conseils de cycles, les réunions avec les parents...)

Globalement, les étudiants ont su écouter chaque avis et en discuter de manière bienveillante.

➤ **Questionnaire de fin**

Un questionnaire de fin a été ensuite proposé aux participants. Le but de ce questionnaire est de voir si il y a eu certaines modifications depuis les questionnaires de début (de nouvelles connaissances, de nouvelles représentations...) et si la journée leur a plu, leur a paru utile...

➤ **Mot de la fin**

Pour clore la journée, j'ai proposé un dernier principe de la CNV : l'expression de la reconnaissance. Il s'agissait donc de souligner les actes que les participants avaient accompli ce jour-là (ont participé avec motivation), les besoins que cela comblait chez moi (je me devais d'être rassurée d'avoir pu organiser cette journée dans les meilleures conditions possibles) et exposer le sentiment de plaisir né de cette satisfaction.

Les étudiants ont donc été invités à faire de même : se remercier les uns les autres.

Une étudiante en post-MEEF dit avoir appris des choses sur le métier d'orthophoniste. Elle est contente de la reconnaissance des orthophonistes sur leur métier.

Une autre remercie tous les participants, elle a trouvé les échanges très intéressants et elle souligne qu'elle ressent un manque, « on ne nous présente pas du tout votre métier ».

Enfin, une étudiante en orthophonie avoue avoir été nerveuse au début. Finalement, elle a été agréablement surprise et garde donc de bons souvenirs de cette rencontre.

Remerciements

Je tiens par ailleurs à remercier madame Huin, ma maitre de mémoire pour m'avoir aidée à organiser cette journée et ce, malgré les contraintes que nous impose la crise sanitaire actuelle.

Merci au directeur de l'INSPE du site de Montigny qui a soutenu ce projet et fait en sorte que les étudiants en post-MEEF puissent y prendre part.

Merci aux étudiants en orthophonie et en post-MEEF d'avoir pris le temps de participer à cette journée et d'avoir pris part aux discussions avec engouement malgré la situation particulière. Votre participation est précieuse pour que ce genre de projet puisse prendre de l'ampleur.

Nom Prénom : Massuyeau Charlène

Titre du mémoire : Partenariat entre enseignants et orthophonistes : mieux communiquer pour mieux collaborer.

Les professions d'enseignant et d'orthophoniste présentent des similitudes et des compétences propres. Leur travail de collaboration se heurte à un certain nombre de difficultés. Une meilleure connaissance des professions et des champs de compétences de chacun serait favorable à une meilleure entente entre les deux professionnels pour améliorer leur collaboration. Nous avons alors tenté de changer les représentations qu'ils peuvent avoir les uns des autres et d'instaurer une communication bienveillante à travers les principes de la communication non-violente. Nous aimerions montrer qu'une rencontre entre futurs professionnels permettrait d'instaurer une bonne communication entre eux et de leur apporter des connaissances les uns sur les autres pour changer leurs représentations. Nous sommes parvenus à montrer une évolution et à mettre en lumière la motivation et l'intérêt des étudiants pour cette démarche. Nous pensons qu'une meilleure collaboration permettra aux orthophonistes de mieux prendre en charge leurs patients en mettant en place un travail partenarial de qualité qui sera bénéfique pour les patients et les deux professionnels.

Mots-clés : Collaboration ; enseignants ; orthophonistes ; communication ; représentations

Abstract

Teachers and speech pathologists share similarities in their profession, as well as their own proficiency. The collaboration between the two faces several difficulties. A better knowledge of each profession and their own expertise is favorable for a better understanding between both professionals to improve their collaboration. We tried to change the representations that they may have of each other and establish a benevolent communication through the principles of nonviolent communication. We would like to show that a meeting between students of both professions would enable the establishment of good communication and would bring knowledge for a better representation of each other. We achieved to show an evolution and to shine a light on the motivation and the interest of students for this approach. We believe that a better collaboration would help speech pathologists take a better care of patients by setting up a quality partnership work that will be beneficial for patients and both professionals.

Keywords : Collaboration ; teachers ; speech pathologists ; communication ; representations